



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	4
PRÉSENTATION	6
RAPPORT D'ACTIVITÉ	8
L'activité du réseau	10
La lutte contre la maltraitance	14
La protection animale	17
Le bénévolat	20
Nos sites	22
La communication	26
La collecte de fonds	28
La transparence et l'éthique	30
Développement durable	31
Les Ressources Humaines	32
RAPPORT DE GESTION	34
Bilan	36
Compte de Résultat	38
Compte d'Emploi Annuel des Ressources	39
Budget 2020	41
Réserve pour projet associatif	43
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	44
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	44
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	48
RAPPORT D'ORIENTATION	50
Annexe 1 - Rapport d'activité des fonds dédiés	52
Annexe 2 - Liste des redistributions à des personnes morales	58
Annexe 3 - Liste des emprunts réalisés dans l'année	59
Annexe 4 - Informations complémentaires sur les comptes	59
Annexe 5 - Liste des délégations et structures	70
Tableau de Passage Compte de Résultat Compte d'Emploi des Ressources	71



RAPPORT MORAL



Jacques-Charles Fombonne

Président bénévole de la Société Protectrice des Animaux (SPA)

Le rapport moral est, pour le Conseil d'Administration, le rendez-vous grâce auquel il vous rend compte de la façon dont notre mission associative a été remplie au cours de l'année écoulée et des stratégies et des moyens que nous avons mis en œuvre pour y parvenir.

● Un record d'adoptions

Jamais la SPA n'avait réalisé, depuis sa création, un nombre d'adoptions aussi élevé que celui de cette année 2019.

Ce sont 42 971 animaux qui ont trouvé une famille (13% de plus qu'en 2018), dont 4 901 lors des grands rendez-vous qu'ont été les Journées Portes Ouvertes, le Noël des Animaux et la Saint-Valentin.

Parallèlement à cette formidable augmentation, la vigilance de nos équipes a permis de maintenir la grande qualité du lien entre l'homme et l'animal, généré par le concept d'Adoption Responsable. Le taux en constante diminution, de retour des animaux adoptés (3,98 %) en est un des signaux.

Egalement, la durée moyenne de séjour est passée, en un an, de 51 jours à 44. Chacun de nous qui sait à quel point la vie en refuge peut être stressante pour nos pensionnaires, appréciera cette donnée.

En 2019, le Grand Refuge, a pris en charge 215 chevaux, poneys et ânes, victimes de maltraitance ou d'abandon, et a permis l'adoption de 77 équidés et de 156 animaux de la ferme.

Pour ses animaux en difficulté d'adoption, la SPA offre le dispositif des Familles d'Accueil qui, depuis sa création, a permis à 1 089 chats et chiens de rejoindre un foyer.

● A la tête du combat contre la maltraitance

Il est du devoir de la SPA, plus ancienne et plus structurée des associations de protection animale, d'accorder un effort particulier à la lutte contre les maltraitances envers les animaux domestiques.

Ainsi, en 2019, 14 181 enquêtes contre la maltraitance ont été menées par nos délégués-enquêteurs bénévoles et nos inspecteurs salariés. S'ajoutent à ce chiffre record les 421 enquêtes conduites par notre Cellule Anti-Trafic à l'encontre des professionnels.

Pour l'ensemble, c'est une hausse de 33% par rapport à 2018. Ces enquêtes et les procédures judiciaires qui ont suivies ont permis le sauvetage de 2 601 animaux.

Nous avons continué notre action de sensibilisation, de stérilisation et d'identification de chats libres, grâce, notamment à un nouveau partenariat avec la ville de Lyon et son école vétérinaire (69).

Au-delà de ces actions de terrain et de l'aide qu'elle apporte aux particuliers, la SPA s'est, chaque fois que possible, positionnée en interlocutrice privilégiée et en force de proposition auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la protection animale.

Egalement, elle est intervenue dans la formation des magistrats et des vétérinaires sur les thématiques de prévention, de signalement et de répression de la maltraitance.

Au-delà de la protection des animaux domestiques, notre action s'est particulièrement centrée sur deux sujets : celui de l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques, thème sur lequel nous avons participé à l'ensemble des réflexions, et celui de la corrida, en entamant plusieurs procédures pénales contre les communes, les organisateurs et à titre personnel contre les toréros. Ces instances seront appelées devant les tribunaux correctionnels, dans le dernier trimestre 2020.

● Renforcer le lien homme-animal

La sensibilisation des jeunes nous apparaît comme le levier majeur de l'évolution du rapport entre l'homme et l'animal. Une convention en cours de signature avec le ministère de l'Edu-

cation Nationale, initiée avec Gabriel Attal, qui s'était rendu lors des Portes Ouvertes d'octobre 2019 au refuge d'Orgeval (78) pour échanger avec le Club Jeunes SPA et nos équipes dirigeantes, va nous permettre d'officialiser et de généraliser nos interventions, déjà nombreuses, dans les écoles.

Nous avons signé une convention de partenariat national avec la Garde des Sceaux, en novembre 2019 pour accueillir plus largement dans nos refuges, des personnes condamnées à des Travaux d'Intérêt Général (TIG) et leur permettre de découvrir le lien avec l'animal et l'univers de la protection animale.

Nous avons créé, en octobre 2019 le dispositif Familles Seniors, qui permet aux personnes âgées isolées, identifiées et sélectionnées par leur commune, de se voir confier un animal.

Dans le cadre de la structuration du bénévolat, un processus de recrutement et d'intégration des nouveaux bénévoles a été déployé depuis le 1er janvier 2019 afin de disposer d'une organisation permettant de répondre aux besoins des refuges et valorisant l'apport de chacun. Un Responsable des Ressources Bénévoles a été recruté pour piloter cette ressource indispensable au fonctionnement de la SPA. Des formations ont été dispensées sur l'année aux responsables et chefs d'équipe salariés pour les aider dans le fonctionnement du bénévolat sur leur site, notamment pour assurer le lien avec leurs bénévoles.

● Nous donner les moyens

Notre premier moyen d'action a été celui de la visibilité de la SPA. Nos émissions diffusées sur C8 ont été vues, au moins une fois, par plus de trente-deux millions de téléspectateurs.

Les visiteurs uniques par mois sur notre site internet ont augmenté de 60% par rapport à 2018.

Enfin, pendant le confinement – et ces actions rejoignent directement notre action contre l'abandon – la SPA est intervenue massivement sur le thème de la non-transmission animale et a obtenu du ministre de l'Intérieur, en personne, l'autorisation de reprendre les adoptions, selon un dispositif qui a permis le sauvetage de près de deux mille animaux.

Notre deuxième moyen d'action a été celui de nos investissements immobiliers. Notre association possède le plus vaste réseau de refuges sur le territoire français. Afin de mieux accueillir nos animaux, nous avons lancé en 2019 le vaste projet de penser un nouveau concept

de refuge : un lieu de découverte des animaux, de partage en famille, d'éducation et pas seulement d'adoptions.

La construction du refuge de Montluçon (03) et celle d'un bâtiment de stockage au Grand Refuge (61) se sont achevées.

Il en a été de même pour les premières phases de travaux importants engagées sur Quimper (29) et Poulainville (80), pour un achèvement prévu en 2020. Deux terrains ont été acquis en 2019 : Maubert-Fontaine en remplacement de Cliron (08) et Nesploy en remplacement de Chilleurs-aux-Bois (45).

Le principe de la reconstruction sur le même site, du refuge d'Orgeval (78) a été acté.

Notre troisième moyen d'action est celui du fonctionnement interne, avec la volonté de mieux nous structurer par le renforcement de l'échelon régional : nous avons ainsi créé des postes de responsables de l'entretien immobilier et nous redéfinissons, en concertation, le rôle des Représentants Régionaux.

Egalement, nous avons repensé le rôle et l'implication des bénévoles, réflexion qui a vu le jour avec la création en janvier 2019, d'un poste de responsable national et l'édition d'une Charte du Bénévolat, valorisant le rôle de chacun.

Notre dernier moyen d'action est celui de la transparence. Nous avons créé en 2019 des structures et des premiers outils de prévention et de détection des atteintes à la probité. Le service d'audit et de contrôle interne a notamment mis en place un Code de conduite, une plateforme d'alerte permettant de signaler toute atteinte à la probité, et un Comité de la gestion des risques et de la qualité. Nous avons obtenu en juin 2019 le renouvellement du label « Don en Confiance » pour une durée de trois ans. Ce label garantit à nos donateurs et testateurs que les fonds collectés sont correctement employés et aident efficacement les animaux en souffrance.

Le rapport qui suit vous donnera les détails de ces actions. Vous le voyez, nous avons, en 2019, mis en route des chantiers ambitieux et structurants. Merci, très sincèrement, pour l'aide constante que vous nous accordez, pour que nous la concrétisions au profit de la condition animale.

PRÉSENTATION DE LA SPA



HISTOIRE

Le premier combat de la SPA créée en 1845 par Etienne Pariset portait sur la protection des chevaux que les cochers parisiens maltraièrent. Au fil du temps, notre action s'est développée et notre intérêt s'est élargi aux autres espèces animales, en particulier nos plus proches compagnons, les chiens et les chats.

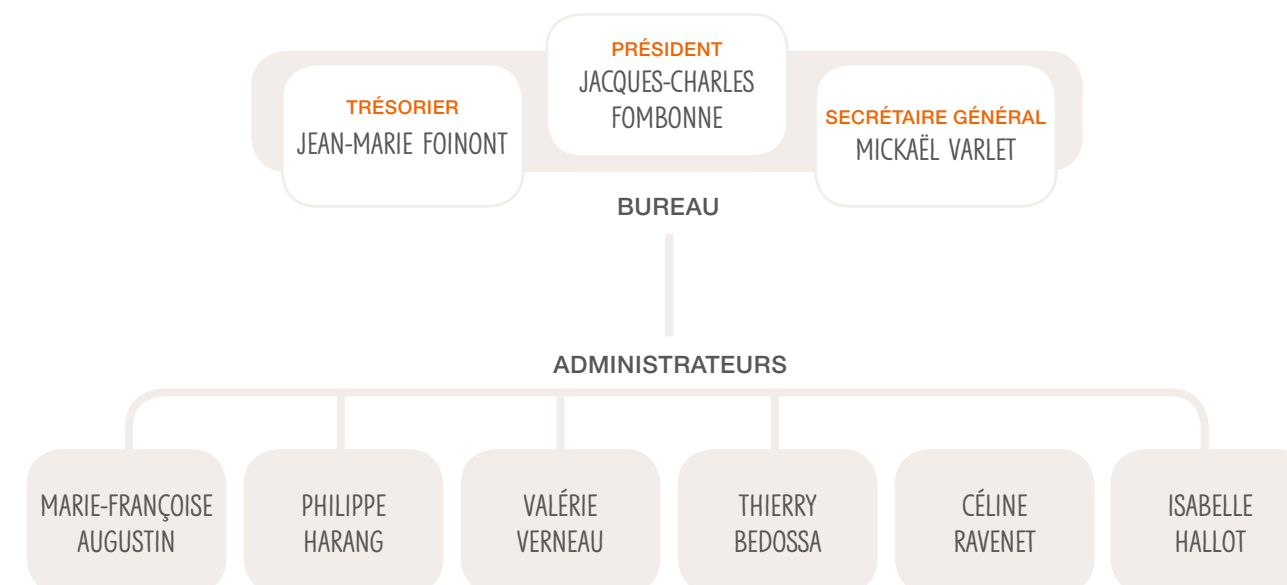
DATES CLÉS



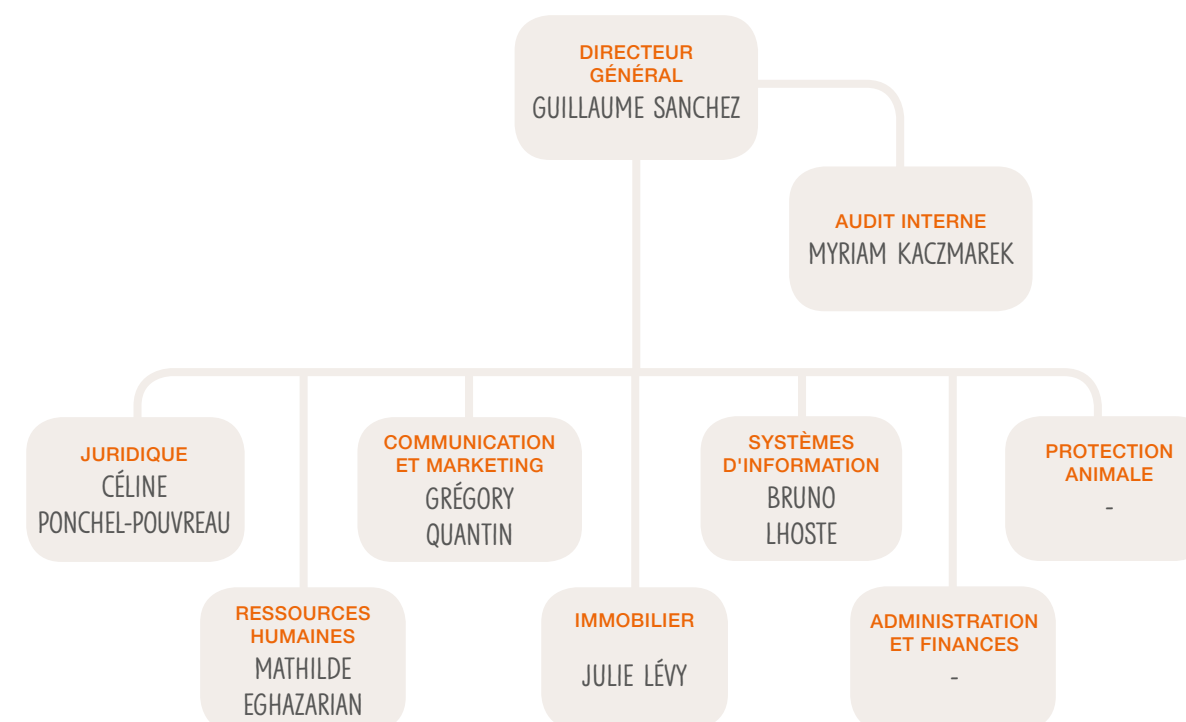
NOS MISSIONS

- Protéger les animaux abandonnés, malades ou maltraités
- Favoriser l'adoption responsable
- Combattre la maltraitance et les trafics d'animaux
- Aider les propriétaires démunis
- Sensibiliser le grand public au bien-être animal et faire avancer la cause animale
- Éduquer les générations de demain avec pédagogie au respect de l'animal
- Soutenir les associations et les collectivités dans leurs projets de protection animale

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1ER JANVIER 2020



COMITÉ DE DIRECTION UNE ORGANISATION AU SERVICE DES MISSIONS DE LA SPA AU 1ER JANVIER 2020



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DEPUIS 175 ANS, LA SPA
AGIT QUOTIDIENNEMENT

pour assurer la protection
et la défense des animaux sur
l'ensemble du territoire

62 REFUGES
ET MAISONS SPA

pour accueillir et héberger
les animaux abandonnés

LA SPA EN 2019 C'EST La première association de protection animale en France

46 563 animaux pris en charge par la SPA :
chiens, chats, équidés, ovins, caprins, oiseaux,
NAC (nouveaux animaux de compagnie...)

44 956 animaux hébergés dans les
refuges et proposés à l'adoption

10 644 animaux recueillis dans les
26 fourrières gérées par notre association

100 620 animaux ayant bénéficié de
soins, directement ou indirectement

42 971 animaux adoptés, un record

14 602 enquêtes réalisées entre le service
Enquêtes et la CAT (Cellule Anti-Trafic)

59 associations de protection animale
aidées financièrement

dont
1 GRAND
REFUGE
pour les équidés

12 DISPENSAIRES
pour soigner les animaux
des propriétaires démunis

230 000
DONATEURS

20 940
ADHÉRENTS

4 000
BÉNÉVOLES
dont
700 DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS

680
SALARIÉS

DONS
21,1 M€

LEGS
34,2 M€



72,3% DES DÉPENSES
SONT CONSACRÉES
AUX MISSIONS DE
PROTECTION ANIMALE

PARTICIPATION
AUX FRAIS
D'ADOPTION
7,4 M€

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU

DANS LES REFUGES ET MAISONS SPA

La SPA recueille les animaux en détresse, abandonnés, perdus ou maltraités dans ses 55 refuges et 7 Maisons SPA. Les animaux sont pris en charge par l'équipe du site à la suite d'un abandon, d'un retrait pour maltraitance ou d'une sortie de fourrière. Les animaux (chiens, chats et NAC : nouveaux animaux de compagnie) sont identifiés, stérilisés, vaccinés, hébergés, soignés, éduqués et socialisés pour être proposés à l'adoption. L'équipe qui gère également la vie du site (accueil du public, conseils aux adoptants, éducation canine et féline, animations et événements, relations avec les collectivités, gestion des enquêtes locales contre la maltraitance...) est aidée dans de nombreuses tâches par des bénévoles.

Le fonctionnement des refuges, délégations et Maisons SPA a représenté un coût en 2019 de **36 M€**.

En 2019, **44 956 animaux** ont été hébergés au sein des refuges de la SPA, dont 25 639 en sortie de fourrières (SPA et tierces) et 19 383 abandons en refuge.

42 971 animaux (16 751 chiens, 24 349 chats et 1 871 équidés, NAC et animaux de ferme) ont été adoptés et ont ainsi retrouvé un foyer. **C'est une année record !** La durée moyenne de séjour des animaux pris en charge en refuge est de 44,21 jours en 2019 (à comparer à un temps de présence de 50,92 jours en 2018),

1 837 décès sont à déplorer (244 chiens, 1 401 chats, 20 équidés, 172 autres).

552 euthanasies (113 chiens, 430 chats, 1 équidé, 8 NAC) ont été effectuées pour raisons médicales et de vieillesse. La SPA a inscrit dans ses statuts depuis 2014 de ne jamais recourir aux euthanasies qui ne seraient justifiées par des raisons médicales ou comportementales de nature à mettre en danger l'intégrité physique d'autrui.

L'ADOPTION RESPONSABLE

La recherche d'une nouvelle famille pour les pensionnaires de la SPA s'inscrit dans la démarche « d'adoption responsable ». La SPA veille à trouver la bonne famille au bon animal en fonction de ses besoins et de leur capacité d'accueil, ce qui peut conduire à refuser une adoption si toutes les conditions ne sont pas réunies. L'efficacité de cette approche est quantifiée et suivie grâce au « taux de retour », qui se situe à 3,98 % en 2019 et dont la SPA veille en permanence à l'amélioration.

L'ÉDUCATION POSITIVE

L'éducation amicale et positive des chiens est pratiquée au sein de tous les sites de la SPA. Cette méthode permet aux équipes de rééduquer en douceur les animaux afin de leur donner les meilleures chances d'accéder à une adoption réussie et durable.

Depuis sa mise en place en 2014, la SPA a formé **430 salariés** à l'éducation positive et au comportement du chat dont 36 salariés en 2019.

Trois éducateurs canins ont été recrutés en juin 2019 pour accompagner les refuges sur l'éducation canine positive des chiens à l'adoption, sur l'amélioration du quotidien des animaux au sein du refuge et de leur comportement pour favoriser leur adoption. Les éducateurs sont basés sur le site de Saint-Laurent-de-Mure (69) sur lequel ils disposent d'un bâtiment dédié à la formation, et sont mobiles sur l'ensemble du réseau.

UN RÉSEAU SOLIDAIRE ET INTERDÉPENDANT

DES TRANSFERTS QUOTIDIENS

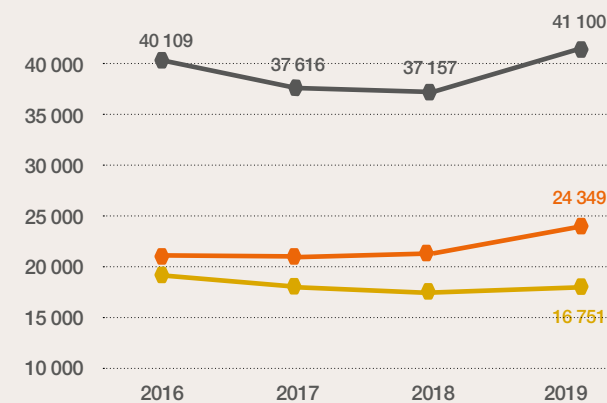
Les régions où l'on constate le plus grand nombre d'abandons ne sont pas toujours celles où les animaux ont le plus de chances d'être adoptés. C'est la raison pour laquelle les transferts d'animaux se sont développés entre les refuges de la SPA. 4 équipes de transféristes professionnels assurent les déplacements de tous nos animaux et participent également aux saisies judiciaires. Ce sont 23 656 animaux qui ont été transférés en 2019 dont 7 868 par nos équipes. Toutes les semaines, des animaux arrivent par avion de notre refuge en Guadeloupe, ainsi que de différentes associations d'outre-mer, et sont acheminés par les transféristes vers les refuges de métropole. Ce sont ainsi 2 330 animaux qui sont arrivés de Guadeloupe, 337 de Guyane, 1 030 de Martinique, 84 de la Réunion, 69 de Mayotte et également 1 159 animaux qui ont été acheminés de Corse et transférés vers les sites du continent.



FOCUS CHIENS / CHATS

● GLOBAL ● CHIENS ● CHATS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADOPTIONS



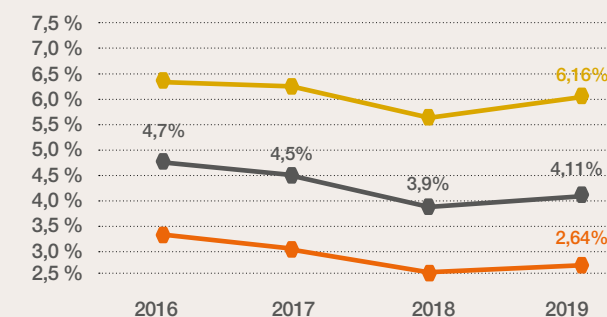
ÉVOLUTION DU DÉLAI MOYEN DE SÉJOUR ACCUEIL

La baisse constante ces dernières années du délai moyen de séjour pour les chiens et chats pris en charge est une vraie victoire pour la SPA. Elle est le résultat de la politique accrue des transferts et des campagnes de communication pour promouvoir l'adoption. **Elle permet d'accueillir et de sauver plus d'animaux en libérant des boxes.**

2017	2018	2019
56,82 JOURS	50,92 JOURS	42,66 JOURS

TAUX DE RETOUR D'ADOPTION RAPPORTÉ AUX ADOPTIONS

L'adoption responsable continue de porter ses fruits avec un taux de retour après adoption en baisse depuis quelques années. La famille adoptante bénéficie également d'un accompagnement après l'adoption (éducation canine, conseils...).



NOUVELLE ALIMENTATION

La SPA a fait le choix de développer directement sa propre nourriture auprès d'une usine de marque de distributeur et de ne plus passer par une marque commercialisée auprès du grand public pour être indépendante. Ce choix permet à la SPA de faire des économies pour investir dans la qualité de l'alimentation qu'elle propose à ses pensionnaires.

Elle a ainsi développé sa propre gamme d'aliments secs physiologiques pour les chiens et pour les chats, Optisoins, élaborée par des vétérinaires spécialistes en alimentation animale. Ce produit d'origine française a été conçu pour répondre aux stades physiologiques des animaux que nous recueillons parmi lesquels la croissance, l'entretien et le vieillissement. Une nourriture adaptée est en effet importante pour améliorer la santé, la longévité et la qualité de vie de l'animal. Elle a été testée sur plusieurs sites pendant dix mois avant le déploiement sur l'ensemble du réseau. Cette alimentation répond à un cahier des charges exigeant une haute digestibilité et une meilleure qualité nutritionnelle.

Chaque adoptant se voit remettre un sac pour lui permettre de faire la transition alimentaire chez lui. Ces nouveaux aliments sont distribués dans le réseau depuis le 1er janvier 2019.

L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU (SUITE)

DANS LES DISPENSAIRES

La SPA gère 12 dispensaires, qui permettent aux personnes à faibles ressources (sans domicile fixe, allocataires des minima sociaux...) de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal, sur présentation de justificatifs. Les maîtres qui bénéficient de ces soins pour leur animal peuvent librement participer aux frais afin de contribuer au fonctionnement du dispensaire.

56 232 animaux ont été soignés dans les 12 dispensaires de la SPA en 2019.

43 448 usagers ont bénéficié de leur action en 2019, dont **319** personnes SDF.

140 967 actes ont été pratiqués en 2019, répartis de la manière suivante :

- **53 882** consultations

- **41 365** identifications, stérilisations et vaccinations (10 140 identifications, 5 001 stérilisations mâles, 6 914 stérilisations femelles et 19 310 vaccinations)

- **42 547** autres soins (et prises en charge d'examens complémentaires).

- **3 173** actes de chirurgie.

Le coût de fonctionnement des dispensaires en 2019 est de **3,2 M€**.

Quelques actions des dispensaires :

- La Responsable du dispensaire de Lyon (69) a été invitée à l'institut Bonaparte (ESAV, Formation des métiers animaliers) afin de parler de la SPA, de nos actions et de nos besoins, et des débouchées professionnelles au sein de l'association. Le dispensaire a accueilli suite à cette intervention plusieurs stagiaires touchés par l'expérience dans ce type de structure.

- Le dispensaire de Lievin (62) stérilise depuis 4 ans des chats errants pour la ville de Bénifontaine. Une quinzaine de chats sont ainsi stérilisés chaque année pour éviter leur reproduction incontrôlée et les protéger.

ÉQUIPES MÉDICALES

42 vétérinaires et 38 auxiliaires de santé vétérinaire ou assistantes vétérinaires sont salariés de la SPA. Ils sont répartis sur l'ensemble de nos 12 dispensaires et sur 15 refuges. Chaque animal entrant dans nos refuges est systématiquement examiné pour recevoir des soins adaptés. Il est vacciné, identifié et stérilisé.

Des ouvertures de postes ont été faites à Thionville (57), Arry (57) et Tourcoing (59). Nos vétérinaires salariés sont formés chaque année par un organisme agréé afin de maintenir une formation médicale continue.

L'ensemble de nos refuges travaille également en étroite collaboration avec des vétérinaires libéraux. La SPA mène des échanges avec les instances professionnelles vétérinaires et les écoles vétérinaires. Elle rencontre les Ecoles Nationales Vétérinaires (ENV) pour mettre en place des partenariats afin de sensibiliser les futurs vétérinaires à la protection animale.

Ces partenariats permettront de faire découvrir aux futurs vétérinaires nos structures, et seront l'occasion d'un échange de bonnes pratiques pour offrir le meilleur des mesures préventives à nos animaux. Par ailleurs, une présentation de la SPA et une formation à la maltraitance sont également dispensées en ENV pour faire part de l'expérience de l'association sur les cas qu'ils pourraient être amenés à rencontrer dans leur vie de praticien.

Une sensibilisation à l'importance de la médecine de refuge et des pathologies de collectivités est effectuée auprès des ENV. Des thèses vétérinaires pour faire progresser la médecine de refuge ou la protection animale (maltraitance, chat libres...) sont également proposées aux étudiants vétérinaires.

A titre d'exemple, une convention de partenariat a été signée en 2019 avec l'ENV de Maison Alfort (94) pour permettre aux étudiants vétérinaires d'apporter leur expertise en réalisant des visites au Grand Refuge (61) et dans nos refuges d'Ile-de-France.

LE DISPOSITIF FAMILLES D'ACCUEIL DÉFINITIVES

Le dispositif Familles d'Accueil Définitives, créé en mai 2014, rencontre un véritable succès.

Depuis sa création, et jusqu'à fin 2019, **1 089 animaux** en échec d'adoption ont été placés grâce à lui.

En 2019, 151 chiens et 70 chats ont rejoint une nouvelle famille, soit 24 de plus qu'en 2018.

À titre de rappel, le dispositif Familles d'Accueil Définitives permet aux animaux en échec d'adoption (car âgés, malades, handicapés et/ou avec un temps de présence en refuge de plus de deux ans) d'être placés au sein d'un foyer leur apportant tout ce dont ils ont besoin. L'animal reste la propriété légale de l'association, qui prend en charge une grande partie des frais vétérinaires et les croquettes. Les dépenses alimentaires avoisinent les **109 186 €**, et celles relevant des soins vétérinaires les **285 312 €**. 686 familles hébergent un ou deux animaux du dispositif.

LE DISPOSITIF DES FAMILLES SENIORS

Le dispositif des familles seniors, lancé en octobre 2019, permet à des personnes âgées isolées d'accueillir chez elle un compagnon en provenance d'un de nos refuges. Son objectif est de favoriser le lien homme-animal en mettant en relation deux êtres isolés. Un partenariat est noué entre une commune et un refuge. La commune identifie et transmet les coordonnées à la SPA des personnes susceptibles d'accueillir un animal chez elles. Après une pré-visite, la SPA propose à la personne un animal en cohérence avec son âge.

Un suivi et un accompagnement post-placement sont effectués afin de garantir que le placement se passe dans les meilleures conditions possibles. Si la famille est impossible, elle prend en charge les frais relatifs à l'animal. Si elle n'est pas impossible, la SPA prend en charge une grande partie des frais vétérinaires, et les croquettes. La commune participe à hauteur de 300 € par an pour une personne non imposable par animal. Le dispositif a débuté avec un partenariat entre le refuge d'Orgeval et les mairies de Louveciennes et de Vernouillet (78).

LES MAISONS SPA

Les Maisons SPA ont pour mission de faire connaître les actions de l'association en allant à la rencontre des personnes en centre-ville qui ne peuvent pas se rendre en refuge. Elles ren-

forcent et développent l'action de la SPA en faveur des animaux en sensibilisant un nouveau public et en menant des enquêtes grâce à des équipes de bénévoles délégués-enquêteurs.

Des animaux y sont présentés à l'adoption.

Elles ont permis de faire adopter **1 446 (406 chiens, 976 chats, 64 NAC) animaux en 2019**. Les Maisons SPA proposent également des interventions pédagogiques en milieu scolaire, extra-scolaire ou en maisons de retraite.

On compte **7 Maisons SPA** : Tourcoing (59), Lezignan (11), Ajaccio (20), Bordeaux (33), Nice (06), Niort (79), Lons-le-Saunier (39)

QUELQUES INITIATIVES 2019 :

- **La Maison SPA de Nice (06)** a organisé une séance d'initiation au « Yoga chat ». Les participants ont pratiqué une séance de yoga avec un professeur professionnel entourés de quelques chats de la Maison SPA dans une ambiance douce et relaxante.

- **La Maison SPA de Bordeaux (33)** a invité les bordelais à une grande balade de collecte des déchets sur la plage avec les chiens à l'adoption, en partenariat avec l'association Surfrider de Gironde.

- **La Maison SPA de Niort (79)** était présente au Forum des associations de la ville pour présenter ses missions, et annoncer l'ouverture de son Club Jeunes.



LE GRAND REFUGE

Le Grand Refuge, basé dans l'Orne à Pervenchères (61), est un lieu unique d'environ 138 hectares entièrement dédié aux équidés maltraités et à la cause animale. Le Grand Refuge a recueilli 215 équidés en 2019 (dont 79 abandons, 120 réquisitions, 3 naissances). 77 équidés ont été adoptés en 2019, ainsi que 156 animaux de la ferme.

Des visites pédagogiques du site et de la ferme sont proposées aux visiteurs et aux groupes, notamment scolaires.

En 2019, le site a accueilli sur la période de l'été trois écoles, soit environ 200 élèves, ainsi que deux groupes d'IME (Institut médico-éducatif) d'une quinzaine de personnes et 4 groupes de 20 à 30 adultes qui en avaient fait la demande (cyclistes, professionnels, confrérie).

PERSPECTIVES 2020

- Une étude sur les besoins de nos refuges avec vétérinaires salariés et de nos dispensaires en matière de matériel médical pour réaliser les analyses de sang sera effectuée sur l'année 2020.
- Projet d'ouverture d'un centre de stérilisation en Guyane, installé dans un local légué par un bienfaiteur.
- Mise en place d'un nouveau dispositif d'adoption : le contrat familles d'accueil définitives équidés, permettant aux équidés du Grand Refuge difficilement adoptables d'être accueillis définitivement dans une famille. Une pré-visite sera effectuée chez la famille pour vérifier les conditions d'accueil, ainsi que deux visites par an de contrôle. La SPA reste propriétaire de l'animal et prend en charge une visite vétérinaire une fois par an et les frais vétérinaires.



LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

LES ENQUÊTES TERRAIN

Les Français toujours plus sensibles à la cause animale et soucieux de voir les animaux ne pas souffrir ont fait encore cette année confiance à la SPA pour aller vérifier les conditions de vie de chiens, chats, chevaux, ovins, caprins, bovins, NAC, etc... qu'ils pensent voir en souffrance.

C'est ainsi qu'en 2019, la SPA enregistre un nouveau record de signalements.

Afin de lutter plus efficacement contre la maltraitance, la SPA agit grâce à sa Cellule Anti-Trafic (CAT) qui mène des enquêtes sur les professionnels et les particuliers par le biais du Service Protection Animale. Le coût financier en 2019 des activités de lutte contre la maltraitance est de 4,6 M€.

LA LUTTE ANTI-TRAFIC

La Cellule Anti-Trafic (CAT) de la SPA a été créée le 1er janvier 1993. Basée à Vichy (03), elle est composée d'inspecteurs salariés. Sa mission est de mener des enquêtes sur les professionnels et de mettre à jour les différents trafics, sources de maltraitance, venant aujourd'hui pour l'essentiel des pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale. Animaleries, éleveurs et importateurs sont investigués par la CAT dès qu'ils commettent des infractions (mauvais traitements, non-respect de la législation sur l'importation, ainsi que sur les normes en matière d'élevage). Cette dernière mène des enquêtes et dépose des plaintes. Elle travaille en étroite collaboration avec les autorités publiques (gendarmes, policiers, douaniers, services vétérinaires de la DDPP (Direction Départementale de Protection des Populations), etc.) grâce à une forte légitimité acquise au fil des ans.

- **421 enquêtes** ont été menées en 2019 (vs 334 en 2018)
- **282 nouveaux dossiers** ont été ouverts
- **180 dossiers** ont fait l'objet de signalements aux différentes DDPP et **15 rappels** à la réglementation ont été envoyés
- **15 plaintes et 15 constitutions** de parties civiles ont été déposées



LA CAT DANS LES MÉDIAS

Une émission « Grands Reportages » sur TF1 consacrée au trafic lié à l'importation a été diffusée en mai 2019 avec une audience de 3,8 millions de téléspectateurs.

LES ENQUÊTES

La SPA mène des enquêtes afin de vérifier le bien-fondé des signalements de maltraitance reçus chaque jour auprès directement des sites ou du siège et de rassembler les éléments de preuve. Pour cela, la SPA dispose d'un réseau national de délégués-enquêteurs bénévoles et d'une équipe de 4 inspecteurs salariés qui interviennent sur les 8 départements d'Île-de-France.

En 2019, **8 304 enquêtes ont été enregistrées** auprès du service Enquêtes dont 2 581 étaient destinées pour le secteur Île-de-France et 5 723 pour les refuges. Ces derniers directement sollicités ont quant à eux menés 5 877 enquêtes, soit au total **14 181 enquêtes** menées sur toute la France. Ce chiffre en forte augmentation (**10 614 enquêtes en 2018**) prouve une nouvelle fois que la SPA est incontournable dans la lutte contre la maltraitance. Il met également en lumière une prise de conscience que l'animal est au cœur de la société et qu'il est nécessaire de le protéger.

LES DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS

Les 700 délégués-enquêteurs sont des bénévoles au cœur de nos missions.

Ils sont le dernier maillon de la chaîne de l'adoption responsable puisque ce sont eux qui font le suivi de nos animaux chez les adoptants et qui leur prodiguent des conseils. Ils sont la base d'une lutte efficace contre les maltraitances auxquelles ils sont confrontés. Ils doivent surtout réussir à repérer et distinguer ce qui pourrait être une méconnaissance des besoins de l'animal, d'une situation de personne démunie ou en souffrance ou d'une réelle maltraitance.

Pour assurer ces missions essentielles, la SPA a poursuivi en 2019 leur recrutement et leur formation.

222 nouveaux délégués-enquêteurs ont été recrutés. Ils peuvent participer à des journées d'intégration au siège pour faire connaissance avec la SPA et apprendre les bases de leur mission.

7 journées d'intégration se sont tenues en 2019, qui ont permis d'accueillir 65 nouveaux délégués-enquêteurs.

Par ailleurs des formations en région se sont déroulées dans 4 villes (Lille, Lyon, Rennes et Toulouse) au cours desquelles 258 délégués-enquêteurs se sont informés et formés à ce bénévolat spécifique.

En effet, ces formations permettent de revenir sur leur rôle sur le terrain et sur les contraintes légales de nos actions. Véritables représentants de la SPA, ils doivent intervenir dans le respect de la loi et des procédures afin de garantir le sauvetage d'animaux et la condamnation des maltraitants. Ce respect des règles est fondamental pour une collaboration efficace et indispensable avec les forces de l'ordre et la justice sans lesquelles la SPA ne peut intervenir pour prendre en charge des animaux en souffrance.

En 2019 se sont poursuivies les formations initiées en 2018 à deux niveaux : initiation pour les nouveaux et approfondissement pour nos délégués-enquêteurs qui œuvrent à lutter contre la maltraitance depuis de nombreuses années. Un volet spécifique concernant les chevaux a été mis en place en collaboration avec les équipes du Grand Refuge (61) pour mener les pré-visites adoptions et savoir détecter la maltraitance chez les équidés malheureusement de plus en plus concernés.



LES PROCÉDURES JUDICIAIRES

À l'issue des enquêtes, et si l'infraction est manifeste, la SPA dépose plainte afin que les auteurs présumés de mauvais traitements, de sévices graves ou de trafics soient traduits devant les tribunaux et condamnés. Le service Juridique Protection Animale est en contact permanent avec l'ensemble du réseau SPA, ainsi qu'avec les autorités compétentes (magistrats, procureurs, forces de l'ordre, mairies, DDPP). Dans le cadre de ces procédures, des retraits réguliers d'animaux sont organisés en concertation avec les autorités administratives et judiciaires. Véritable soutien dans le suivi des enquêtes du réseau des délégués-enquêteurs et de la CAT, le service Juridique Protection Animale assure la logistique des saisies d'animaux, ainsi que le suivi juridique de l'ensemble des dossiers de protection animale.

En 2019, **472 procédures** pour mauvais traitements et actes de cruauté ont été suivies par le service.

305 plaintes ont été déposées et suivies.

415 audiences se sont tenues.

50 514,52 € de dommages et intérêts ont été recouvrés auprès des personnes condamnées pour maltraitance.

1 134 animaux ont été confiés à la SPA dans le cadre de réquisitions opérées par l'administration ou la justice (dont les dossiers de la CAT) et 1 467 ont été cédés à l'amiable dans le cadre des enquêtes, soit un total de 2 601 animaux pris en charge dans les refuges SPA.

EXPERTISE ET CONSEIL EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

La SPA est experte de la réglementation applicable aux problématiques animalières, à la défense et à la promotion du bien-être animal. Elle apporte quotidiennement des réponses et conseils juridiques aux personnes qui la sollicitent. La SPA a continué à sensibiliser en 2019 des magistrats aux textes réglementant la protection animale (notamment à Paris dans le cadre d'une formation « Droit Animalier : un Droit pour l'Homme »).

Elle a participé à une formation des agents de la Police Municipale et Police Nationale de la ville de Tours (37) sur la problématique des chiens dits dangereux.

Le service Juridique Protection Animale a de nouveau accueilli une auditrice de justice (étudiant à l'Ecole Nationale de la Magistrature) pendant son stage de 6 semaines obligatoire.

Le service a continué ses interventions aux côtés de la vétérinaire référente SPA au sein de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maison Alfort (ENVA) et de l'Ecole de formation des ASV de Neuilly-sur-Seine, et a également délivré une journée de formation sur le droit applicable aux animaux aux étudiants de 1ère et 2ème année de l'ENVA.

La SPA a participé à la deuxième session du diplôme d'Etat ouvert par l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires intitulé « Protection Animale de la Science au Droit » avec une participation théorique sur les compétences et actions des associations de protection animale, et une visite du refuge de Marennes (69).

La SPA continue de faire partie des 10 associations de protection animale présentes au groupe d'experts bien-être animal du CNOPSAV (Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale) placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, au sein de la Direction Générale de l'Alimentation, ayant pour objectif de faire avancer la réglementation et de réfléchir sur les questions relatives au bien-être animal dans l'élevage, l'abattage, le transport...

3 169 courriers de demandes de conseils juridiques en matière de protection animale adressés par les particuliers, les autorités ou les refuges SPA ont été traités.



LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE (SUITE)

OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES

Le 24 octobre 2019, les équipes de la Cellule Anti-Trafic (CAT) et du service Protection Animale de la SPA sont intervenues dans un élevage situé dans le Tarn-et-Garonne (82) aux côtés de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) dans le cadre d'une procédure judiciaire. La CAT enquêtait depuis plusieurs années sur cet élevage. Plusieurs irrégularités avaient alors pu être constatées : conditions de détention des animaux non conformes à la réglementation et présence de certains chiots dont l'origine était inconnue. La SPA est donc intervenue sur place avec la police nationale, sous l'autorité du Parquet, et a découvert 55 chiens et chiots qui ne vivaient pas dans des conditions adaptées à leurs besoins physiologiques : il n'y avait pas d'eau à disposition et les chiens étaient parqués à l'extérieur dans des chenils grillagés à même le gravier, dans des niches de fortune... Faisant l'objet d'une procédure administrative diligentée par la DDPP, la propriétaire a préféré céder ses chiens à la SPA. Depuis, la plupart des chihuahuas, bouledogues, spitzs, carlins et labris ont retrouvé des familles qui prennent désormais soin d'eux.

Le 4 novembre 2019, la SPA est intervenue au haras de Villemaur-Sur-Vanne (10) aux côtés de la gendarmerie et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) pour sauver 28 chevaux qui manquaient cruellement de soins. C'est une affaire que la SPA suivait déjà depuis quelques mois. Après plusieurs signalements de mauvais traitements (manque de nourriture et de soins) et même de décès, l'association a proposé à la DDCSPP de prendre en charge les équidés en détresse. La DDCSPP avait accepté la prise en charge des 11 chevaux les plus mal en point mais au regard de leur état sanitaire, le Tribunal a finalement autorisé le retrait de l'ensemble de ces animaux. La SPA a donc pu les évacuer vers son Grand Refuge dans l'Orne (61) le temps de la procédure judiciaire. Tous les chevaux étaient sévèrement amaigris et certains d'entre eux étaient même cachectiques. D'autres, n'ayant pas eu de sorties quotidiennes adaptées à leur bien-être, présentaient des membres engorgés (rétention d'eau). Une multitude de blessures mal-soignées ou non-traitées ont également pu être constatées par le vétérinaire et aucun des 28 chevaux n'était vermifugé (une des premières causes de mortalité chez les équidés).



PERSPECTIVES 2020

- Recrutement de deux référents régionaux délégués-enquêteurs qui seront sur le terrain en supervision et en appui de nos délégués-enquêteurs bénévoles (conseils, formations...) pour une meilleure efficacité et réactivité sur les enquêtes de maltraitance.
- Le service Juridique Protection Animale et la CAT continueront de participer aux formations des services vétérinaires des Directions Départementales de la Protection des Populations (DDPP) organisées une à deux fois dans l'année, permettant ainsi une meilleure collaboration avec les autorités dans la prise en compte des animaux en souffrance.
- Le service Juridique Protection Animale et la CAT continueront d'aller également à la rencontre des magistrats afin de les sensibiliser et de les former à la protection animale et à la législation afférente.
- La CAT met en place de la documentation informative sur sa mission pour diffusion auprès des groupements de gendarmerie et les DDSP, afin de les inciter à les contacter dans le cadre des signalements de trafics et maltraitance animale.
- Les formations des délégués enquêteurs continueront en 2020 : le 21 mars à Paris (75), le 6 juin à Metz (57), en plus des journées d'intégration qui s'organiseront à minima 1 fois par mois.
- Les équipes protection animale et CAT se formeront sur la faune sauvage afin de pouvoir au mieux appréhender les problématiques grandissantes sur ces espèces tant convoitées.

LA PROTECTION ANIMALE

LA STÉRILISATION

La stérilisation, notamment des chats, est une priorité de protection animale et un réel enjeu de société. La reproduction incontrôlée des chats est source de misère, de souffrances, et d'abandons en refuge. La SPA intervient à tous les niveaux pour enrayer cette véritable problématique.

Chaque année, la SPA mène des campagnes de stérilisation et d'identification de chats libres. En effet, les chats errants constituent une population autonome qui ne fait l'objet d'aucune identification, vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire. Ces campagnes se sont poursuivies dans l'ensemble des régions de France. Elles s'organisent soit par le biais de conventions signées avec les associations locales, soit directement par les équipes de la SPA avec le soutien des communes, soit directement par le biais d'émission de bons de stérilisation spécifiques pour les chats libres.

GROUPE DE TRAVAIL STÉRILISATION

Un groupe de travail a été mis en place en 2019 afin de réfléchir à comment développer sur tout le territoire la stérilisation (notamment au niveau des chats libres) et la sensibilisation à la pratique avec les associations locales. Dans ce cadre, deux guides pratiques ont été créés : un à destination des collectivités et un à destination des associations, pour les accompagner sur la mise en place de campagnes de stérilisation des chats libres.

PARTENARIAT

Une campagne de stérilisation des chats libres sur la ville de Lyon a été menée entre le mois d'octobre et de décembre 2019 avec la participation de la direction de l'écologie urbaine de la ville de Lyon, l'école vétérinaire VetAgro Sup, l'association les chats de Loyasse, le dispensaire SPA de Lyon et le refuge de Marennes (69). La ville de Lyon a validé cette campagne et autorisé le trappage, la stérilisation et l'identification des chats libres au nom de la ville. L'association les chats de Loyasse et le dispensaire de la SPA ont organisé le recensement des secteurs et réalisé par le biais de personnes bénévoles le trappage des chats. VetAgro Sup a assuré le transfert des chats trappés du dispensaire à l'école pour qu'ils puissent être stérilisés et identifiés.

Cette campagne, financée intégralement par la SPA pour 1 480 €, a permis de stériliser et d'identifier 28 chats, mais aussi de prendre en charge 8 chatons pour être placés à l'adoption.

INTERVENTIONS

La SPA était présente au Salon des Maires à Paris du 19 au 21 novembre 2019 avec un stand axé sur la stérilisation des chats libres afin de sensibiliser les maires des communes de France à cette problématique et les accompagner dans la gestion de ces populations.

ÉTUDE OPINIONWAY

Afin de sensibiliser et mobiliser les propriétaires à stériliser leur animal, la SPA a souhaité mieux comprendre les comportements, les interrogations, les freins et les leviers liés à cette pratique.

Une étude Opinionway* pour la SPA sur la stérilisation des chats a permis d'analyser les freins et les motivations de cet acte souvent victime d'idées reçues.

Cette étude révèle que les vétérinaires comme les propriétaires considèrent que les principaux avantages à la stérilisation sont le confort des chats et le contrôle des naissances non désirées. Pour autant, les bénéfices pour la santé, l'espérance de vie du chat et la lutte contre la misère animale méritent d'être plus connus. Il en ressort également que le coût demeure le principal frein à la stérilisation.

- **87% des vétérinaires** avancent le fait que la stérilisation permet d'améliorer le comportement de chats quand ils abordent le sujet avec un propriétaire.
- **93% des particuliers et 100% des vétérinaires** sont d'accords avec le fait que la stérilisation améliore le confort de vie des propriétaires de chats.
- **72% des particuliers et 99% des vétérinaires** sont d'accords avec le fait que la stérilisation améliore l'espérance de vie des chats.
- **94% des particuliers et 100% des vétérinaires** sont d'accords avec le fait que la stérilisation aide à lutter contre la surpopulation féline.
- **91% des particuliers et 98% des vétérinaires** considèrent la stérilisation comme un enjeu de protection animale.
- **78% des particuliers** considèrent la stérilisation comme une intervention coûteuse.
- **23% des particuliers** réfléchiraient à la stérilisation de leur chat grâce à la tenue de programme de stérilisation et 22% s'ils avaient plus d'informations sur le fait que la stérilisation n'occasionne pas de souffrance pour le chat.

*étude quantitative menée pour la SPA du 19 mars au 1er avril 2019 sur un échantillon de 100 vétérinaires et 1001 particuliers (propriétaires de chats et/ou s'occupant de chats qui passent chez eux)

Une conférence de presse a été organisée en juin 2019 sur la thématique « La stérilisation des chats : maîtrise de la reproduction mais pas que ! » pour présenter les résultats aux médias, puis au public.

➤ protegerleschats-la-spa.com

LA PROTECTION ANIMALE (SUITE)

LA LUTTE CONTRE LA CRUAUTÉ

Une campagne de mobilisation contre la corrida a été lancée le 4 avril 2019 auprès du grand public, ainsi que des députés et sénateurs. Cette campagne met en avant le paradoxe existant entre d'un côté la corrida, qui est autorisée dans certaines régions de France, et d'un autre la maltraitance animale, qui est punie par la loi. Une pétition en ligne a notamment été diffusée, et a atteint plus de 100 000 signatures. Un courrier a également été envoyé aux députés et sénateurs pour leur demander de se positionner contre cette pratique cruelle, et de proposer une réécriture de la loi afin d'abolir la corrida en France.

En octobre 2019, la SPA a pris la décision de saisir à nouveau les tribunaux correctionnels et de poursuivre en justice les acteurs des corridas, c'est-à-dire les communes, sociétés d'organisation et toreros, pour mettre fin à cette pratique. Les audiences continueront de se dérouler en 2020.

La SPA s'est mobilisée en octobre 2019 aux côtés de la Fondation Brigitte Bardot et de la Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences contre les animaux sauvages dans les cirques en menant une enquête Opinionway sur la perception des Français concernant cette pratique (réalisée auprès de 1 027 Français représentatifs des Français de 18 ans et plus). Grâce à cette enquête, l'évolution de la position sur le cirque et ses pratiques à l'égard des animaux sauvages est confirmée. Les résultats chiffrés marquants ont été communiqués sur les réseaux sociaux :

- **2/3 des Français** affirment être défavorables à la présence d'animaux sauvages au sein des cirques.
- **Seuls 18% des Français** voient l'avenir du cirque avec des animaux sauvages.
- **Seuls 16% des Français** pensent que les spectacles de cirque ne doivent pas évoluer.
- **73% des Français** qui sont allés au cirque ces cinq dernières années iraient sans les animaux sauvages.
- **70% des Français** considèrent comme dangereux la présence d'animaux sauvages dans les cirques.
- **71% des Français** pensent que les besoins biologiques des animaux ne sont pas respectés.
- **71% des Français** sont d'accords avec le fait que le dressage des animaux sauvages implique un rapport de force et une contrainte.

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES POLITIQUES

Dans le cadre des élections européennes 2019, le groupement d'associations AnimalPolitique, dont fait partie la SPA, a sensibilisé les candidats à s'engager pour la cause animale et les électeurs à se mobiliser lors de leur vote.

La SPA a participé le 4 mai 2019 à Vésoul à la manifestation organisée par l'association Combactive pour dénoncer l'élevage de visons de Montarlot-les-Rioz et plus largement les élevages de fourrure.

PERSPECTIVES 2020

- Poursuite de la sensibilisation à la stérilisation au niveau des particuliers et des collectivités, et des actions en faveur de la stérilisation de chats libres, dont un renouvellement du partenariat avec la ville de Lyon.
- Lancement d'une campagne de mobilisation contre le commerce lié à la vente d'animaux (petites annonces sur internet, animaleries...) pour lutter contre « l'animal objet ».
- Continuité de l'action judiciaire initiée contre la corrida.
- Mise en avant de la cause animale auprès des Français et des candidats à l'occasion des élections municipales.

LES AIDES FINANCIÈRES

La SPA soutient financièrement des associations de protection animale dont les domaines d'intervention correspondent aux orientations éthiques et politiques de la SPA. Les aides versées permettent à ces associations de mener leur projet ou leur fonctionnement courant.

En 2019, le Conseil d'Administration de la SPA a accordé une aide à 59 associations pour un montant total de **83 735,52 €**. Par exemple la SPA a attribué une aide de **10 000 €** à l'association « ADADA » qui lutte contre les maltraitances, les exploitations et les abandons dont sont victimes les ânes. Cette dernière gère un refuge à proximité d'Ambert (63) qui accueille un peu plus de **300 ânes par an**. L'aide accordée par la SPA a permis à l'association de faire face à la perte de contrats aidés suite au désengagement de l'Etat et de maintenir son activité.

Les aides aux particuliers sont accordées sur des critères précis de revenus et financées par les ressources de la SPA. Elles peuvent consister en une contribution aux frais vétérinaires ou une aide alimentaire. Les aides financières directes ont concerné **1 809 dossiers individuels** pour un montant de **292 510 €**.

DANS LES FOURRIÈRES

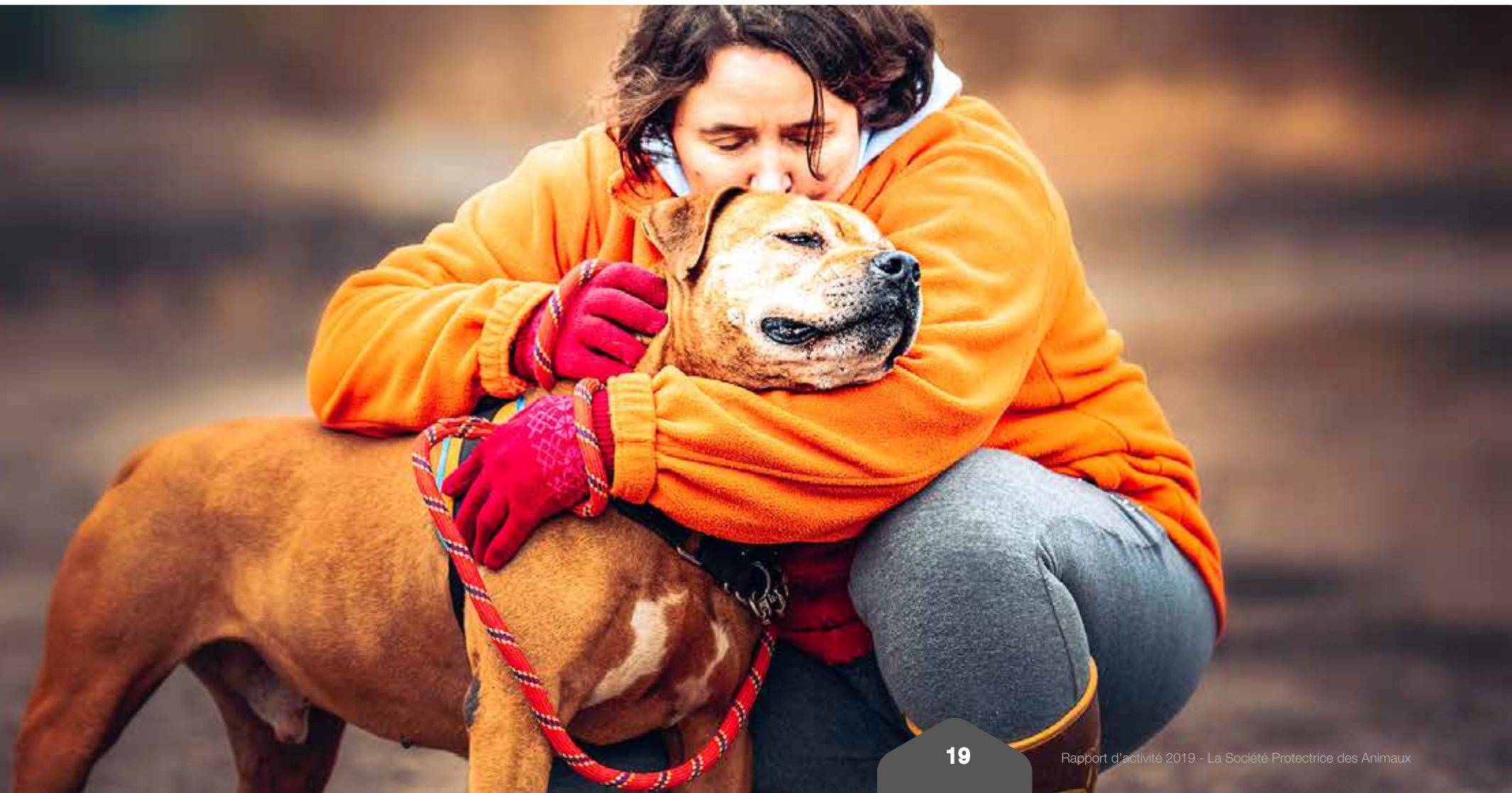
La SPA est le 2ème gestionnaire de fourrières animales en France. Elle en gère 26 au 31/12/2019. Si les animaux en divagation n'ont pas été repris par leur propriétaire à la suite du délai légal de 8 jours ouvrés, les refuges de la SPA les prennent en charge afin de leur trouver une nouvelle famille.

Au 31/12/2019, la SPA avait 786 contrats publics avec des collectivités territoriales, représentant plus d'un million d'habitants. La SPA délivre une prestation et perçoit donc une rémunération pour cette activité de gestionnaire de fourrières.

Parmi les 10 644 animaux recueillis dans les **26 fourrières** (25 refuges-fourrières et 1 fourrière) de la SPA :

- **2 197 animaux** ont retrouvé leur propriétaire (soit environ 20% des animaux recueillis) dont **1 957 chiens** et **232 chats**.
- **7 409** ont été abandonnés et ont pu être présentés à l'adoption dans nos refuges, plutôt qu'être euthanasiés.
- **618** décès sont à déplorer (dont 36 chiens et 581 chats).
- **139** euthanasies pour raison médicale ou comportementale ont été effectuées (8 chiens et 131 chats).

Par ailleurs, nos refuges recueillent également à titre gratuit les animaux de 62 fourrières non gérées par la SPA avec qui nous avons un accord, et ce sur l'ensemble du territoire. Ils soignent, vaccinent, stérilisent ces animaux et les **sauvent en leur trouvant une nouvelle famille**.



LA PROTECTION ANIMALE (SUITE)

LES CLUBS JEUNES SPA

C'est la jeunesse qui reprendra le flambeau de la défense du respect de l'animal. La SPA, dès 1948, a donc créé la première section de Club Jeunes permettant de rendre le bénévolat accessible aux jeunes de 11 à 17 ans dans les refuges.

En 2019, grâce à l'investissement des bénévoles et des équipes de la SPA, **9 nouveaux clubs Jeunes** ont été créés. A travers ses **33 Clubs Jeunes**, la SPA permet aux enfants de répondre à une passion et, en même temps, d'entamer un parcours associatif. Dans le cadre très particulier du refuge, ils découvrent le travail considérable accompli par tous pour accueillir les animaux et les efforts constants visant à les mener vers une adoption réussie. Outre les soins courants et nécessaires au bien-être de l'animal, des actions de sociabilisation, d'animation et d'éducation sont également mises en œuvre par nos Jeunes SPA.

Les Clubs Jeunes sont présents dans les refuges et Maisons SPA de : Laon (02), Briançon (05), Saint-Parres-aux-Tertres (10), Chameyrat (19), Quimper (29), Vallerargues (30), Bordeaux (33), Vitry (35), Châteaubourg (35), Rennes (35), Luynes (37), Lons-le-Saunier (39), Saint-Pierre-du-Mont (40), Pornic (44), Cholet (49), Sarreguemines (57), Thionville (57), Arry (57), Tourcoing (59), Le Grand Refuge (61), Saint-Omer (62), Tilloy-les-Mofflaines (62), Yvré l'Evêque (72), Cluses (74), Etalondes (76), Vaux-le-Penil (77), Plaisir (78), Orgeval (78), Niort (79), Poulainville (80), Le Garric (81), Flayosc (83), Chamarande (91).

En 2019, une formation aux premiers secours animaliers a été offerte à tous les jeunes. Intense et très complète, celle-ci a été déclinée en cours théoriques et travaux pratiques dont des mises en situation. Elle a permis d'aborder les prérequis pour bien réagir en cas d'urgence, afin d'augmenter les chances de sauver un animal. Cette formation a eu un réel succès auprès de nos jeunes SPA.

ACTUS

- Les jeunes de Tilloy-les-Mofflaines (62) ont eu la bonne idée de construire un hôtel à insectes. Une superbe initiative pour observer la vie de ces petits animaux, acteurs essentiels de la nature.
- De nombreux Clubs Jeunes ont participé à des collectes dans des supermarchés pour à la fois récolter des dons pour nos pensionnaires, mais également pour participer à la sensibilisation du grand public.
- Les Clubs Jeunes ont participé aux traditionnelles Portes Ouvertes de la SPA. A leur actif : de belles décorations, des stands pour récolter des dons, des gourmandises et des démonstrations d'agility...



PERSPECTIVES 2020

● EDUCATION DES JEUNES

La SPA souhaite aller plus loin en 2020 dans son action en faveur de l'éducation et de la sensibilisation des jeunes au bien-être animal, notamment dans le milieu scolaire. La SPA a rencontré le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, M. Gabriel Attal, le 19 décembre 2019 afin de concrétiser en 2020 un partenariat pour développer nos interventions pédagogiques dans les écoles.

La SPA va continuer de développer des supports, notamment des vidéos éducatives et ludiques sur différents thèmes de protection animale ainsi que sur le comportement canin et félin. Pour sensibiliser toujours plus d'élèves, la SPA met au point un kit pédagogique clé en main à destination des enseignants.

● CLUBS JEUNES

La SPA a pour projet d'ouvrir en 2020 des Clubs Jeunes dans ses refuges de Millau (12), Ajaccio (20), Forbach (57) et Torrelles (66).

La SPA va organiser en 2020 une journée de rencontre avec tous les bénévoles encadrants des Clubs Jeunes afin de partager les bonnes pratiques des différents clubs et renforcer la cohésion de groupe.

LA PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

Avec pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la jeunesse, la SPA intervient dans les écoles. Il est en effet fondamental de former et d'amener les générations futures à connaître et à comprendre les animaux, ainsi qu'à les respecter et à les protéger.

En 2019, la SPA a organisé de nombreuses interventions pédagogiques sur tout le territoire national dont plus de 84 interventions en Île-de-France. Ce sont des milliers de jeunes qui ont ainsi pu être sensibilisés.

Pour mener à bien ces interventions pédagogiques, les bénévoles ont pu s'appuyer sur une mallette pédagogique développée par la SPA afin de s'approprier les différents thèmes à aborder et contenant tous les outils pour mener à bien une intervention (brochures, jeux, badges, fiches...)

➤ la-spa.fr/clubs-jeunes

LE BÉNÉVOLAT

La SPA peut mener son action en faveur des animaux abandonnés et maltraités grâce à ses bénévoles dévoués et engagés, qui œuvrent pour rendre meilleur le quotidien de nos pensionnaires et soutiennent nos équipes salariées dans le fonctionnement des sites.

A la suite de la réflexion menée en 2018 sur la place des bénévoles, les raisons de leur engagement, leur rôle et leurs attentes, 2019 aura été l'année du déploiement du projet bénévolat sur le terrain.

Le pilotage de la ressource bénévole a été renforcé notamment par le recrutement au niveau national en août 2019 d'un Responsable des Ressources Bénévoles. Son rôle : outiller les différents sites SPA pour gérer et manager les ressources bénévoles et accompagner les responsables des sites dans leur exercice de manager des équipes bénévoles et salariées.

LES OUTILS DÉPLOYÉS

- **17 fiches thématiques** (Bien-être des animaux sur site ; Entretien et confort des animaux ; Fonctionnement administratif du site ; Animation et sensibilisation à la cause animale ; Bien-être des animaux hors site ; Enquêtes sur la maltraitance) sur les missions qui sont proposées au bénévolat.
- **Ces 17 fiches sont complétées par une fiche mission « bénévole formateur »** à destination des bénévoles expérimentés qui prennent en charge sur nos sites les « bénévoles stagiaires » le temps de leur formation et de leur autonomisation dans leur nouvelle mission, ceci afin d'assurer un soutien pédagogique et faciliter leur intégration.
- **11 guides pratiques mis à disposition des bénévoles** apportent un ensemble d'informations sur la mission et le cadre de sa réalisation au sein du site SPA ou hors site : Guide bénévole Accompagnement du chat ; Guide bénévole Accompagnement du chien ; Guide bénévole Accueil et information du public ; Guide bénévole animateur pédagogique ; Guide bénévole Animation sociale ; Guide bénévole Animations, événements et collectes ; Guide bénévole Assistance communication digitale ; Guide bénévole Chats libres ; Guide bénévole Clubs jeunes ; Guide bénévole Famille relais ; Guide bénévole Transferts d'animaux.

- **Un kit à destination des responsables de sites contenant un ensemble de documents type** (Fiche d'intérêt bénévole ; Dossier d'inscription bénévole ; Charte du bénévolat ; Lettre d'engagement bénévole ; Fiche d'engagement en formation ; Fiche d'expression bénévole...) et des supports de présentation de la SPA afin de les aider dans le recrutement et l'intégration de nouveaux bénévoles.

DES FORMATIONS À L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉVOLES ET DU BÉNÉVOLAT

Le chantier de la formation des salariés en lien avec l'activité bénévole a été une des priorités du projet bénévolat en 2019.

Essentiellement destinée aux salariés « encadrants » du réseau SPA, cette formation a pour objectif :

- **de doter les salariés de bons réflexes et d'un corpus de repères** (comprendre les motivations des bénévoles, savoir accueillir les nouveaux...) pour mettre en œuvre un mode de fonctionnement positif et constructif avec les bénévoles.
- **d'assurer la qualité de la communication et des échanges au quotidien avec les bénévoles** pour une écoute individualisée de meilleure qualité, une meilleure compréhension de leurs besoins et de leurs éventuelles difficultés, et une reconnaissance de leur action et de leur plus-value au sein de l'association.
- **7 sessions de 2 jours et 3 sessions d'une journée ont été organisées** en 2019 sur les sites SPA d'Inzinzac (56), d'Arry (57), de Poulainville (80), d'Yvré l'Evêque (72), de Torrelles (66), ainsi qu'au siège (75). L'animation de cette formation a été assurée par l'organisme de formation IEDH (Institut Européen de Développement Humain), spécialisé dans les offres de formation au service du monde associatif.

Ont participé à cette formation en 2019 : 25 Responsables de refuge et Maison SPA ; 6 Responsables de dispensaire ; 15 Chefs d'équipe, ainsi que 3 Délégués territoriaux (Délégués présidents bénévoles).

PERSPECTIVES 2020

- Développer et manager 3 typologies particulières de bénévoles au regard des besoins de la SPA : les Délégués-Enquêteurs, les encadrants de Clubs Jeunes SPA et les animateurs pédagogiques intervenant auprès des jeunes dans les écoles et/ou centres de loisir.
- Poursuivre la mise en œuvre de sessions de formation à l'accompagnement du bénévolat et des bénévoles pour les Responsables et les Chefs d'Équipe, ainsi que pour les salariés du siège travaillant régulièrement avec des bénévoles.
- Au quotidien, accompagner la structuration du bénévolat sur le terrain et le pilotage de la ressource bénévole par le Responsable Ressources Bénévoles.
- Enrichir la rubrique « Ressources bénévoles » du site intranet de la SPA afin de partager avec l'ensemble des responsables de sites des savoirs faire et outils, ainsi que des retours d'expérience positifs issus du terrain.
- Se rapprocher de France Bénévolat et de son réseau de proximité pour étudier des synergies en matière de recrutement de nouveaux bénévoles au niveau territorial et bénéficier de leur centre de ressources sur le bénévolat.

NOS SITES

La SPA gère le plus vaste réseau de sites en matière de protection animale en France avec 55 refuges, 7 Maisons SPA et 12 dispensaires. L'entretien et le développement de ce réseau sont essentiels à la mission de protection animale de la SPA. La Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) est dédiée à l'entretien, la maintenance et aux chantiers de rénovation, d'extension et de construction des sites.

La SPA a engagé 1,5 M€ en entretien/maintenance et a dépensé 2,4 M€ pour le plan d'investissement en 2019.

RÉALISATIONS EN 2019

ENTRETIEN DES SITES

En 2019, la DPI a traité 500 demandes de travaux dont les principales :

Saint-Pierre-du-Mont (40) : réfection des chalets des chat-teries

Sarreguemines (57) : remplacement de la toiture du bâtiment d'accueil et réaménagement de l'accueil

Luynes (37) : création de boxes chiens mordeurs et chemine-ments béton pour les parcs de détente

Tourcoing (59) : réhabilitation et aménagement des locaux vé-térinaires et administratifs

Laon (02) : reprise des sols des courettes du chenil de la four-rière

Brugheas (03) : réfection du sol du bâtiment administratif

Aix-en-Provence (13) : reprise des clôtures des parcs de dé-tente

Saint-Laurent-de-Mure (69) : aménagement des salles de formation pour les éducateurs canins

Forbach (57) : reprise des courettes béton

Saint-Parres-aux-Tertres (10) : création de parcs de détente

Le Garric (81) : remplacement des caniveaux du chenil

CHANTIERS TERMINÉS EN 2019

Montluçon (03) : la construction complète d'un refuge sur un nouveau terrain sur le modèle du « refuge type ».

Grand Refuge (61) : la construction d'un bâtiment de stockage pour le fourrage et le matériel.

Quimper (29) : la construction d'un refuge sur un nouveau site. La 1ère phase de travaux est terminée : le chenil a été mis à disposition.

Poulainville (80) : la réhabilitation des bâtiments chenils et des chatteries, ainsi que la création d'une chatterie supplémentaire et de nouveaux locaux de stockage. Les locaux des phases 1 (rénovation de la partie chenil) et 2 (construction d'une chat-terie) ont été mis à disposition.

REFUGE INAUGURÉ EN 2019

Cluses (74) : la construction complète d'un refuge sur un nouveau terrain sur le modèle du « refuge type ».

CHANTIERS EN COURS OU TERMINÉS EN 2020

Poulainville (80) : la réhabilitation des bâtiments chenils et des chatteries, ainsi que la création d'une chatterie supplémentaire et de nouveaux locaux de stockage. Les 3 phases ont été ré-ceptionnées le 31 janvier 2020.

Arry (57) : les travaux de réhabilitation pour une refonte com-plète du refuge. Déplacement de l'accueil, création d'une zone de soins avec une salle de consultation et une salle d'opéra-tion, aménagement de 6 parcs de détente et rénovation des chenils. Sécurisation et goudronnage du parking et goudron-nage de la cour intérieure.

Quimper (29) : la construction d'un refuge sur un nouveau site. La 2ème phase de travaux est en cours : bâtiment admi-nistratif et chatteries.

Tourcoing (59) : l'extension de la maison SPA pour abriter une zone de soins avec une salle de consultation et d'opération, les locaux du personnel et une salle pour le Club Jeunes.

NOS SITES (SUITE)



POULAINVILLE

TÉLÉPHONIE / INTERNET

L'intégralité de la téléphonie et d'internet au sein du réseau a été modernisée en 2019 grâce un changement de prestataire pour une utilisation plus performante, plus économique et sur des technologies à jour.

INVESTISSEMENTS

REVUES DE PROJET

Des revues de projet sont organisées deux fois par mois depuis octobre 2019 afin de mieux structurer les projets de construction ou rénovation importants avec le responsable de site, le responsable régional, la Direction du Patrimoine Immobilier, la Direction Juridique, le Directeur Général, le Secrétaire Général et le Président sur :

- l'opportunité d'un site sur un territoire donné,
- la capacité du futur site,
- le besoin (avec une vision globale, en se projetant et en se détachant de l'existant)
- la pertinence du terrain pressenti
- les actions à mener pour que le projet aboutisse (notamment rencontre des élus, recherche de terrains...)

Les revues de projet réalisées :

Millau/Aguessac, Briançon/Argentière, Orgeval, Cliron/Maubert Fontaine, La Roche-sur-Yon, Aix-en-Provence, Pau, Gennevilliers, Marennes, dispensaire Lyon, Redon, Plouhinec, Dispensaire Guyane, Saint-Parres-aux-tertres/ Charmons-sous-Barbuize, Châteaubourg/Vitré (regroupement).

ACQUISITIONS DE TERRAIN

Maubert-Fontaine (08) : le terrain a été acheté le 15/10/2019 pour reconstruire le refuge de Cliron qui est vétuste et construit sur un terrain trop petit pour envisager une reconstruction sur place. Le projet à Maubert-Fontaine comprend la construction d'un refuge d'une capacité prévisionnelle de 50 chiens et 80 chats, ainsi qu'une fourrière pour 4 chiens et 6 chats, sur une parcelle de 5,4 ha.

Nesploy (45) : le terrain de 4 ha a été acheté en juin 2019 pour reconstruire le refuge de Chilleux-aux-Bois qui est vétuste et construit sur un terrain dont la SPA n'est pas propriétaire.

Gennevilliers (92) : la mairie a proposé un terrain sur sa commune pour reconstruire le refuge historique. L'étude du projet de nouveau refuge fourrière sur ce terrain est en cours de finalisation.

MAINTENANCE DES SITES

En 2019, un service maintenance a été créé et se composera à terme d'un chef de service et de 4 responsables régionaux maintenance répartis sur 5 grandes régions pour plus d'efficacité dans le suivi et la réalisation des travaux sur les sites.

Un référent sera dédié à chaque site pour réaliser l'engagement et le suivi des travaux et de l'entretien.

PERSPECTIVES 2020

PROJETS D'ACQUISITION :

- Projet d'achat du terrain de notre site actuel d'Orgeval (78) en 2020 pour effectuer des travaux de reconstruction du refuge existant.
- Projet d'achat d'un nouveau terrain à Aguessac (12) pour y reconstruire le refuge situé actuellement à Millau.

FONCIERS LÈGUÉS :

- Local à Lyon (69) pour y déménager le dispensaire existant.

PROJET DE DONATION :

- Local en Guyane pour la construction d'un centre de stérilisation.

PROJET EN COURS :

- Dépôt d'un permis modificatif à Gennevilliers (92).

DÉFINITION D'UN NOUVEAU CONCEPT DE REFUGE

Un travail collaboratif a été engagé début 2020 pour repenser nos refuges :

- Penser des équipements adaptés aux besoins des animaux pour garantir leur bien-être
- Penser des espaces d'adoption pour une rencontre sereine et conviviale entre l'animal et l'adoptant
- Réduire l'empreinte écologique des sites dans le respect des réglementations applicables aux refuges
- Améliorer l'efficacité économique et qualitative des travaux et faciliter le travail des équipes

Pour cela, 8 ateliers de travail de co-construction sur les différentes thématiques du refuge (espaces chiens, espaces chats, espaces NAC et autres animaux de ferme, accueil/adoptions/nouveaux usages, personnel, questions sanitaires, espaces extérieurs, locaux annexes) composés de salariés, bénévoles, administrateurs et intervenants extérieurs sont organisés sur plusieurs mois avec le soutien d'un cabinet de conseil.

Ces ateliers ont pour but de réfléchir ensemble à identifier les meilleures pratiques existantes et d'imaginer d'autres pratiques innovantes et optimales, afin de proposer des principes de fonctionnement pour construire le refuge idéal.

Ce nouveau concept de refuge sera décliné en référentiel technique qui sera le support de conception pour les prochaines constructions de refuge.

Le premier refuge conçu selon ce nouveau concept sera celui de Saint-Laurent-de-Mure (69) : le terrain a été acheté en 2018 pour y délocaliser notre refuge de Marennes. Le projet comprend un refuge et fourrière pour chats, chiens et NAC, une volière, une ferme pédagogique et des espaces pour les équidés. Les travaux d'un centre de formation pour les éducateurs canins ont déjà été réalisés en 2019.



TOURCOING

LA COMMUNICATION

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DE LA PROTECTION ANIMALE

Le service communication de la SPA poursuit trois objectifs majeurs.

L'investissement en communication a représenté 1,5M€ en 2019.

● FAVORISER L'ADOPTION

La communication accompagne les temps forts d'adoption tout au long de l'année.

Un nouvel événement, la Saint-Valentin des Animaux a été organisée dans tous les refuges et Maisons SPA les 9 et 10 février 2019. 929 animaux ont trouvé l'elu de leur cœur durant ce week-end.

Les Portes Ouvertes ont eu lieu les 18 et 19 mai, et les 5 et 6 octobre 2019 dans l'ensemble des refuges et Maisons SPA. Ces événements incontournables ont permis cette année à 2 798 animaux de trouver un foyer aimant et responsable, 16% de plus qu'en 2018.

Le Noël des Animaux organisé les 7 et 8 décembre 2019 dans les refuges et Maisons SPA a permis à 1 174 animaux de passer les fêtes en famille, 19% de plus qu'en 2018.

Ces événements ont été soutenus par une campagne d'affichage et de presse nationale complétée par des relations presse, ainsi qu'un dispositif digital.

● SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À LA CAUSE ANIMALE

La SPA, via un message fort et poignant, « Cet été, faites taire les souffrances de l'abandon » décliné en affichage et sur le web, a sensibilisé cette année encore les propriétaires à l'abandon en leur rappelant que cet acte engendre une détresse aiguë pour l'animal.

Pour la troisième année consécutive, APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) s'est alliée à la SPA dans sa campagne contre l'abandon des animaux en invitant les Français à publier un selfie avec leur animal de compagnie sur les réseaux sociaux. À chaque publication, APRR s'est engagé à reverser 1 euro à la SPA à hauteur de 40 000 €, que nous avons atteint.

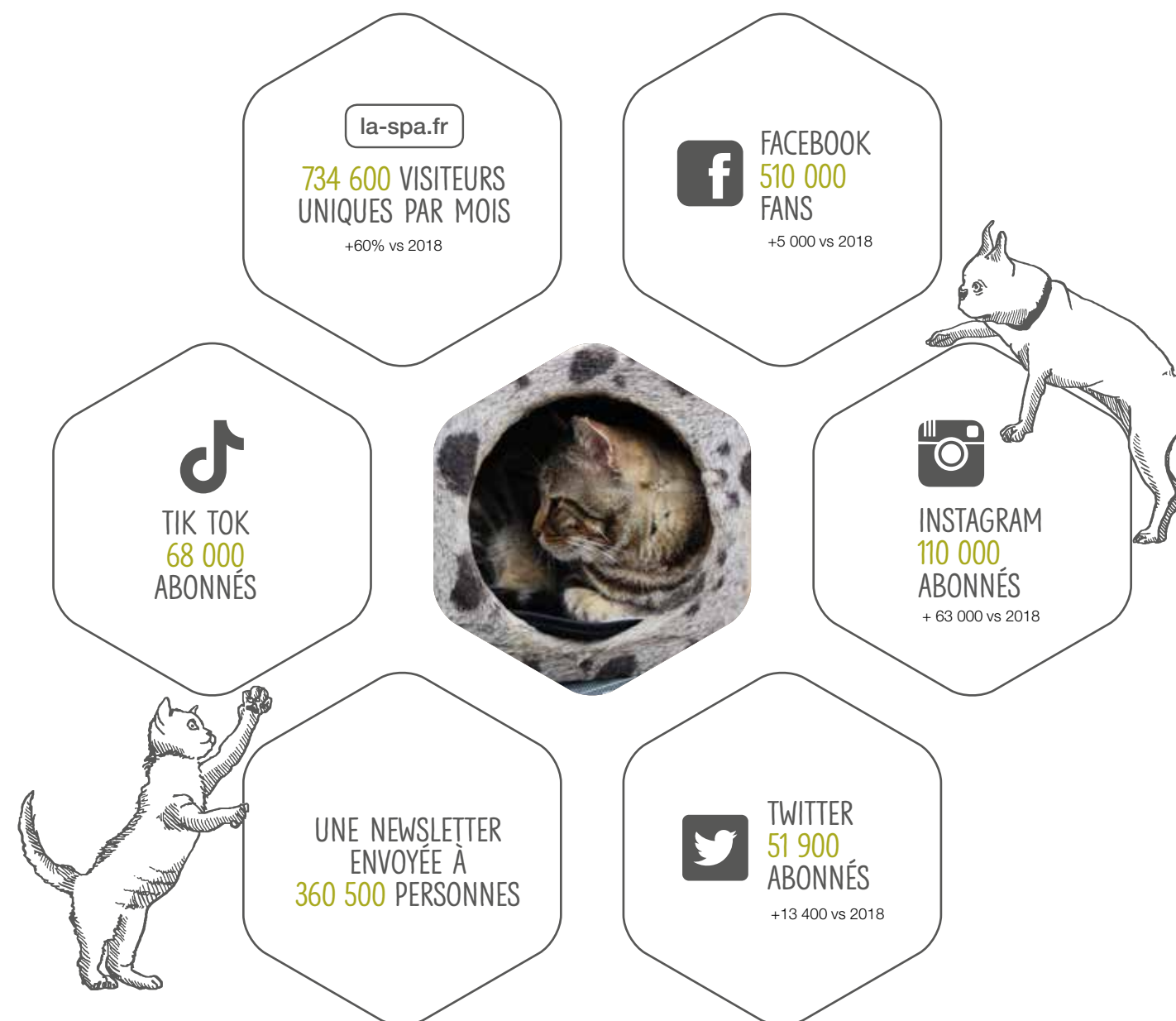
● METTRE EN VALEUR LE TRAVAIL QUOTIDIEN DES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN



La deuxième saison d'« **Animaux à adopter : nouvelle famille pour une nouvelle vie** » a été diffusée sur C8 en 2019. Cette saison se compose de 17 épisodes : 5 épisodes tournés au refuge de Plaisir (78), 6 à Saint-Omer (62), 5 à Morée (41) et un best of sur le refuge de Plaisir. Le premier épisode de la saison 2 réalisé à Plaisir a été diffusé le vendredi 30 août 2019 et les épisodes se sont succédés tous les vendredis jusqu'en décembre avec une rediffusion chaque dimanche. Sur l'année, les épisodes ont fait l'objet de près de 170 diffusions, soit près de 200 heures d'antenne sur C8.

L'émission a remporté des records d'audience : **32,2 millions de téléspectateurs cumulés !**

La SPA bénéficie d'une forte présence dans les médias nationaux et régionaux. Nous comptabilisons 3 258 retombées médias nationales et régionales en 2019, soit plus de 270 en moyenne par mois.



Chiffres 2019

PERSPECTIVES 2020

● Peser dans le débat politique, citoyen et législatif à travers des campagnes de communication. Une campagne de sensibilisation apolitique, portée par la chienne « Bella Lemaire », ayant pour objectif d'interpeller l'ensemble des citoyens et des candidats sur la mise en place de mesures par les municipalités en faveur des animaux et de mettre en avant la cause animale, a été lancée en

février 2020. Une campagne sur l'interdiction de la vente d'animaux en ligne est prévue en 2020.

● Une 3ème saison d'« Animaux à adopter : nouvelle famille pour une nouvelle vie » sur C8 est prévue avec 19 épisodes (dont 2 best-of).

● Repenser un événement de grande ampleur sur la fin d'année en faveur de la protection animale.

● Un intranet Planète SPA dédié aux salariés a été mis en service en janvier 2020 afin de fluidifier la circulation des informations en interne et simplifier leur recherche. Il est alimenté quotidiennement avec des actualités, témoignages, informations internes liées aux différents services.

LA COLLECTE DE FONDS

La SPA agit uniquement grâce à la générosité du public. Cette année encore, la SPA a pu compter sur la confiance de ses fidèles soutiens : particuliers et entreprises ont été au rendez-vous d'une année historique tant en termes d'adoptions que de dons. Grâce à leur engagement renouvelé, la SPA a pu agir sur tous les fronts de la souffrance animale : recueil des animaux abandonnés ou maltraités, lutte contre toutes les maltraitances, sensibilisation, actions auprès des pouvoirs publics...

L'investissement marketing pour la recherche de dons, la gestion de sa base de données, l'envoi des reçus fiscaux représente en 2019 un coût de 5,7 M€.

LES APPELS AUX DON

Une progression historique des dons

Si la SPA n'a pas souffert de la crise des dons en 2018 - année marquée par une baisse de la collecte sur l'ensemble du secteur - 2019 est une nouvelle année faste pour la cause animale, avec une collecte record de 21,1 millions d'euros contre 17,4 en 2018, soit une progression de 21%.

Notre communauté ne cesse de s'accroître : 60 000 donateurs nous soutiennent désormais de manière régulière, soit une progression de 50% par rapport à 2018, en partie liée au succès de notre campagne télévisée durant l'été. Ils représentent aujourd'hui 38% de la collecte, et contribuent fortement à la sécurisation des rentrées financières de notre association.

Au total, ce sont 230 000 donateurs (12% de plus qu'en 2018) qui nous ont été fidèles sur ces 12 derniers mois.

Quant à nos sympathisants, ils sont plus de 300 000 engagés à nos côtés pour suivre nos actualités, relayer nos messages, signer nos pétitions et partager les nombreux combats sur lesquels la SPA se mobilise.

Notre association compte également 20 940 adhérents en 2019.

Cette année encore, c'est sur la toile que la croissance des dons est la plus forte, portée par de grandes campagnes de sollicitation sur des thématiques phares comme la corrida ou l'abandon, mais aussi par les collectes Facebook ou les projets porteurs à soutenir sur notre plateforme TOUDOU.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis, cette année encore, de soutenir nos actions en faveur des animaux.

Retrouvez les projets à financer près de chez vous : toudou.la-spa.fr

toudou.la-spa.fr
la-spa.fr/aider-animaux



LES PARTENARIATS

En 2019, la SPA a su fédérer des entreprises autour de ses missions dans le cadre de partenariats forts et engageants.

Nous remercions nos partenaires APRR, Cabaña, Lilo, LPV, Purina, Société Générale, Impex, Auvex, Goodeed, Bethesda, Panini, Françoise Saget, BilletWeb, ByteDance, Prête-moi ton Chat, Bilendi, Ogon Design et toutes les entreprises et les entrepreneurs qui ont soutenu nos actions. En 2019, plusieurs salariés des groupes AXA et BNP Paribas ont bénéficié du dispositif du mécénat de compétence et ont pu intégrer les équipes de nos refuges.

BILLETWEB

En proposant à ses clients de faire un don additionnel de quelques centimes à une association lorsqu'ils valident leur panier en ligne, l'entreprise BilletWeb a collecté près de 30 000 € pour la SPA. Une preuve supplémentaire que les petits ruisseaux font les grandes rivières et un soutien bienvenu à nos actions.

PERSPECTIVES 2020

● APPEL AUX DON

En 2020, la SPA souhaite multiplier les prises de parole visant à promouvoir le lien Homme-Animal, afin d'élargir encore sa communauté de soutien. Une présence renouvelée, tant sur les réseaux sociaux que sur les grands médias, devrait bénéficier à de nouvelles initiatives de collecte telles que le don par SMS. La collecte en local – à travers notre réseau de refuges qui sont la force de la SPA – sera également renforcée.

LES LIBÉRALITÉS (LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE)

Le montant global des libéralités s'élève à 34 223 332 € dont plus d'1/3 de ventes immobilières :

● 110 ventes immobilières pour un montant encaissé, au 31 décembre 2019, de 12 166 515€.

● 212 dossiers ont été acceptés par le Conseil d'Administration pour un montant total de 24 424 722 € se décomposant comme suit :

● 91 legs : 15 823 239 €

● 120 assurances-vie : 8 481 484 €

● 1 donation : 120 000€

315 nouveaux dossiers ont été ouverts (173 legs, 140 assurances-vie et 2 donations).

Le hors-bilan compte un stock à fin 2019 qui s'élève à 41 258 810 €.

L'ensemble des outils libéralités (brochure, dépliant, annonce presse, film) ont été renouvelés sur la thématique : « Perpétuez la Trace qu'il a laissée dans votre vie ».

En effet, l'animal nous accompagne tout au long de notre existence et y laisse différentes « traces ». Lorsque l'animal s'en va, demeure alors une trace indélébile dans notre cœur.

40 titres de presse ont accepté de publier gracieusement notre nouvelle annonce presse.

Le 13 septembre 2019, à l'occasion de la journée mondiale du legs, Brigitte Bellac, auteur scénariste, explique dans une vidéo les raisons de son testament en faveur de la SPA.

Cinq courtes chroniques radio et TV d'1 mn sur le legs ont été réalisées puis diffusées gracieusement sur le mois de novembre dans 14 chaînes régionales et 409 fréquences locales.

Un « passeport animal » a été créé pour répondre à la problématique du devenir de son animal après son décès. Ce document permet d'anticiper la prise en charge éventuelle d'un animal par la SPA dans le cadre de dispositions testamentaires.

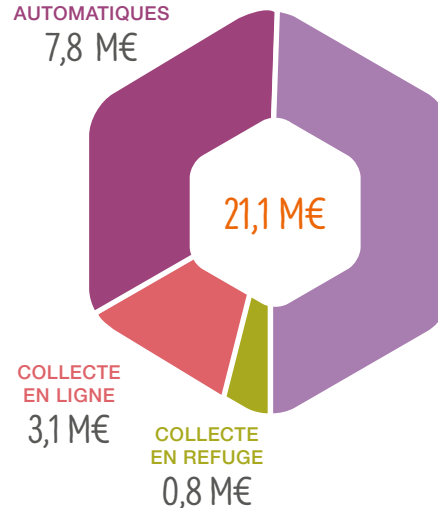
PERSPECTIVES 2020

- Promotion de l'assurance-vie par la création d'un dépliant et d'un publi-rédactionnel.
- Ecriture d'une Charte de déontologie pour les salariés en charge de la relation testateurs. Cette Charte s'inscrira dans le dispositif déjà en vigueur de lutte contre les atteintes à la probité mis en place à la SPA.
- Envoi du rapport d'activité de l'association à tous nos testateurs.
- Première campagne digitale sur Facebook pour proposer une demande d'information sur le legs.

MONTANT GLOBAL DONS

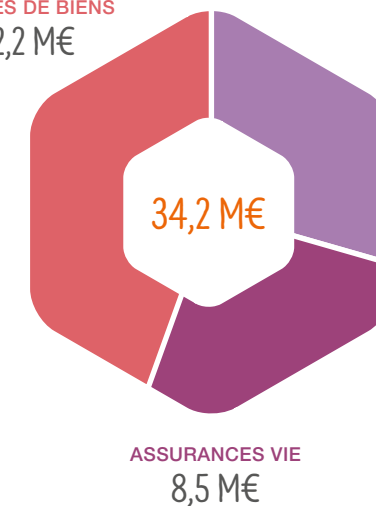
(hors partenariat)

PRÉLEVEMENTS
AUTOMATIQUES
7,8 M€



MONTANT GLOBAL LEGS

VENTES DE BIENS
12,2 M€



AUTRES PRODUITS
DE LEGS :
(liquidités,
portefeuilles
de titres, biens
mobiliers, etc.)
13,5 M€

TRANSPARENCE ET ÉTHIQUE

Depuis un an, sous l'impulsion de sa gouvernance et de son service d'audit et de contrôle interne, la SPA s'est engagée dans le déploiement d'un dispositif global de prévention et de détection des atteintes à la probité.

Plusieurs objectifs annoncés l'an dernier ont d'ores et déjà été atteints. Notons particulièrement la diffusion du Code de conduite fixant les règles et principes à mettre en œuvre pour respecter les grandes valeurs de la SPA que sont le Respect, la Responsabilité, l'Exemplarité et la Bienveillance. Ce Code est accessible sur le site internet de la SPA, à l'adresse suivante : www.la-spa.fr/nos-valeurs

Une autre avancée significative réside dans la mise en place d'une plateforme d'alerte, externalisée et accessible 24h/24, permettant aux collaborateurs de la SPA de signaler toute atteinte grave à l'intérêt général ou aux obligations définies par le Code de conduite. Enfin, la mise en place du Comité de la gestion des risques et de la qualité depuis juin 2019 participe à cette politique globale de transparence et de prévention des risques.

La mise en place de ces dispositifs témoignent de la prise en compte des recommandations émises par l'AFA (Agence Française Anti-Corruption) dans son rapport définitif le 11 juillet 2019.

Le 11 juin 2019, la SPA a obtenu le **renouvellement du label « Don en Confiance »** pour une durée de trois ans. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un contrôle continu des engagements de l'association souscrit lors de l'octroi du label le 31 mai 2016. Cela signifie que **la SPA respecte les règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance** et notamment ses quatre grands principes que sont la transparence, le respect du donateur, la rigueur de la gestion et la gestion financière désintéressée. Un label qui garantit aux donateurs et testateurs de la SPA que les fonds collectés sont correctement employés et aident efficacement les animaux en souffrance.



PERSPECTIVES 2020

- Poursuite de la stratégie de lutte contre la corruption, avec notamment le déploiement d'une procédure relative aux cadeaux et invitations et la formation des collaborateurs à la probité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le début de l'année 2019, la SPA s'est préoccupée de l'impact environnemental de ses activités via la création d'un groupe de salariés volontaires conseillé par une personne bénévole du domaine de l'environnement, la « Brigade Patte Verte ».

La Brigade Patte Verte se réunit toutes les semaines pour réfléchir à des actions en faveur de l'environnement et leur mise en place. Pour l'instant, les actions se sont concentrées au niveau du siège, mais des actions sont prévues également sur le terrain pour informer et sensibiliser tous les collaborateurs aux problématiques environnementales actuelles et proposer des solutions.

DES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2019 :

- **Concours de nettoyage de boîtes mails.** Les collaborateurs du siège ont eu une semaine pour faire le ménage dans leurs mails et réduire la taille de leur boîte, consommatrice d'énergie au niveau du stockage.
- **Installation d'un collecteur de cartouches d'imprimante usagées** au siège avec l'entreprise Conibi, qui les récupère gratuitement pour les recycler.
- **Projection du documentaire « DEMAIN »** de Cyril Dion et Mélanie Laurent au siège, suivi d'un débat.
- **Défi « 2 jours sans plastique au siège ! ».** Nous avons évité pendant ces deux jours 47 couverts en plastique, 48 gobelets et touillettes, 42 emballages de déjeuner, 41 sacs plastique et 25 bouteilles en plastique.
- **Création d'une bibliothèque de partage** au siège pour donner une seconde vie à des livres et DVD et réduire la consommation.



DES PROJETS POUR LE FUTUR :

- Organisation de mini-conférences au siège pour sensibiliser les salariés sur l'environnement et ses enjeux
- Création d'un espace biodiversité sur un refuge et au siège
- Installation d'une ruche pour les abeilles sur un refuge
- Changement de notre fournisseur d'énergie pour une énergie 100% d'origine verte

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

626 CDI



61 CDD

687
SALARIÉS

Le plan de développement de compétences 2019 (remplaçant le plan de formation) s'inscrit dans la politique de formation professionnelle engagée depuis ces dernières années visant à professionnaliser les équipes et à répondre aux enjeux en termes d'adaptation et d'évolution de la SPA.

Dans ce contexte, 459 salariés ont été formés en 2019.

Comme chaque année, ont notamment été suivies les formations : **Attestation des Connaissances des Animaux Domestiques (ACACED)**, **Transport des animaux vivants (TAV)**, **Sauveteur secouriste du travail (SST)**, **Manipulation des extincteurs et évacuation incendie**, **Accompagnement du chien et du chat**, **Premiers secours animaliers**, etc.

Les vétérinaires et les assistants vétérinaires ont pu participer à la formation « **base en comportement chiens et chats** », dispensée par l'ENVA en décembre 2019.

Des formations spécifiques ont été réalisées pour les équipes du siège.

Un nouveau format de **formation Management** a également été lancé sur l'année 2019 avec l'organisme ZESTINE.

ÉDUCATEURS CANINS

Suite au recrutement de 3 éducateurs canins en juin 2019, ces derniers ont conçus, en collaboration avec le Pôle Protection Animale et le service RH, un programme de formation spécifique pour nos équipes de terrain qui sera déployé en 2020.

FORMATIONS 2018	NOMBRE DE PARTICIPANTS
ACACED	45
Transports des Animaux Vivants	57
Incendie	69
SST	3
Premiers secours animaliers	82
Accompagnement du chat	16
Accompagnement du chien	20
Management	49
Services du siège	36
Vétérinaires / ASV	78
Valoriser ses prairies	2
Permis BE	1
"Éducateur"	1
TOTAL	459

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Pour rappel, l'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 (ordonnance MACRON) a imposé le remplacement des Instances Représentatives du Personnel existantes par un Comité Social et Economique (CSE) qui fusionne et reprend les rôles et compétences des délégués du personnel (DP), du comité d'entreprise (CE) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Ainsi à la SPA, des élections professionnelles ont été organisées sur le dernier trimestre 2019 et ont permis la mise en place d'un Comité Social et Economique (CSE) le 17 décembre 2019, dont vous trouverez la composition ci-dessous :

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	
1ER COLLEGE : EMPLOYÉS	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Karine BEHNOUS	Christophe VILLARD
Stéphanie GUERTEAU	Youssef ZERARI
Francesca CHEVRIER	
Mandé DEHNE	
Aurélien GABRIEL	
Loïc SAINT JALM	
Ferdus MICHAUD	
2EME COLLEGE : CADRES	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Thierry DARMON	Franck CACCIANI
Oriane Aoust	Marie BASSET-CHERCOT
Stéphanie ARLENSON	Jean-Pierre LE GARS
Valérie DE MUICY LOUYS	Anne-Solène POUPON

BUREAU DU CSE	
SECRÉTAIRE	
TITULAIRE	SUPPLÉANTE
Loïc SAINT JALM	Valérie DE MUICY LOUYS
TRÉSORIER	
TITULAIRE	
Thierry DARMON	

SANTÉ AU TRAVAIL / DÉMARCHES DE PREVENTION

Sur 2019, grâce au développement de partenariats avec les différentes médecines du travail, des accompagnements personnalisés ont pu être mis en place (notamment pour le service protection animale, le refuge d'Arry (57)).

Par ailleurs, une réflexion sur les protections auditives a été lancée au national.

Des études ont été réalisées avec les services de médecine du travail sur les sites les plus exposés aux nuisances sonores afin de réfléchir sur l'équipement de protection le plus adapté (les salariés d'Yvré l'Évêque (72) et Luynes (37) seront équipés sur 2020 de bouchons moulés).

À noter que la cellule d'écoute avec l'Institut IAPR continue à fonctionner pour les salariés et bénévoles.

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Pour rappel, les NAO de 2019, ont abouti à :

- Une augmentation de salaire de 150 euros bruts mensuels, applicable dès le 1er décembre 2018, pour les postes d'agent animalier, agent d'accueil et agent technique ;
- À compter du 1er mai 2019, la valeur faciale du titre restaurant est passée de 8,00 € à 9,00 € ;
- Une renégociation des garanties mutuelle

Une prime exceptionnelle de 200 € brut a été versée en décembre 2019 à tous les salariés travaillant depuis plus de six mois au regard du bilan très positif de l'année afin de les remercier pour leur travail et leur investissement en faveur de l'association.

ENTRETIENS ANNUELS

Pour 2019, l'idée était de distinguer l'entretien professionnel de l'entretien d'évaluation ;

Les entretiens professionnels des équipes qui ont été conduits sur la période du 1er septembre au 31 octobre 2019 ont permis :

- d'établir un bilan sur les points forts et les points faibles de sa collaboration tout au long de l'année ;
- de fixer conjointement les axes d'amélioration et les objectifs souhaités pour l'année 2020 ;

Dans la continuité de ceux-ci, les grilles d'évaluation ont permis de connaître le montant de la rétribution animale pour l'année 2019 attribuée pour chaque salarié.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (PAS)

Pour rappel, le prélèvement de l'impôt à la source est entré en vigueur au 1er janvier 2019.

RECRUTEMENT

Au cours de l'année 2019, 127 postes ont été ouverts au recrutement (CDD et CDI) et 87 postes ont été pourvus.

ÉVOLUTION DES OUTILS RH

Rédaction et lancement du cahier des charges relatif à la mise en place d'un système d'information RH et évolution du logiciel de paie

PERSPECTIVES 2020

● FORMATION PROFESSIONNELLE

L'année 2020 sera ponctuée par :

- Le lancement des formations Éducateurs (1ères sessions sur mars) ;
- La reconduction des formations Management pour les responsables du siège, les responsables des dispensaires et maisons SPA, ainsi que pour les responsables des refuges qui n'ont pas suivi la formation sur 2019 ;
- Le lancement de nouvelles formations relatives à la conduite de projet ;
- La reprise du projet de formation certifiante.

● NÉGOCIATION COLLECTIVE

Dans le cadre des négociations annuelles 2020, les parties à la négociation poursuivront la réflexion sur la refonte de la grille de classification.

En parallèle, la Direction et les délégués syndicaux renégocient actuellement l'accord Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) avec pour volonté de mettre l'accent sur le parcours professionnel du salarié à la SPA.

Une révision de l'accord mutuelle et de l'accord d'entreprise du 15 septembre 2015 sur les points relatifs à la prévoyance est également en cours de réflexion.

● INSERTION/RÉINSERTION

Grâce au renouvellement de l'agrément service civique en juillet 2019, la SPA a pu accueillir 3 volontaires en service civique sur le dernier trimestre 2019.

Sur 2020, la SPA pourra accueillir 8 volontaires.

Par ailleurs, en novembre 2019, la SPA a signé une convention de partenariat national avec le Ministère de la justice afin d'accueillir plus facilement des personnes condamnées à effectuer des Travaux d'Intérêt Général (TIG), peines alternatives à la détention.

● LIVRET D'ACCUEIL

Un livret d'accueil, présentant la SPA et ses missions, son organisation, les informations utiles, a été créé et est remis à chaque nouveau salarié à partir de janvier 2020.

● CONCEPT NOUVEAU REFUGE

La Direction des ressources humaines participera activement à ce projet notamment via les réunions portant sur l'atelier PERSONNEL.

● ÉVOLUTION DES OUTILS RH

Paramétrage et déploiement d'un nouvel outil de paie pour une mise en place définitive au 1er janvier 2021.

RAPPORT DE GESTION

1/ COMPTE DE RÉSULTAT

Les comptes de la SPA font apparaître un bénéfice comptable de 5 725 265 €.

Les principaux éléments du résultat d'exploitation sont :

- une hausse du montant des cotisations perçues de 13 230 €, proportionnelle à l'évolution du nombre d'adhérents.
- une hausse de 19,19 % des dons malgré une tendance à la baisse dans de nombreuses associations.
- une hausse des réalisations des legs de 3,29 %.
- une augmentation des rémunérations du personnel de 5,68 %.
- une diminution des charges du personnel de 3,24 %. Cette baisse concerne essentiellement les charges sur les retraites.
- une baisse de 10,81 % sur les autres achats (eau, électricité, carburants).
- une augmentation de la dotation aux amortissements de 872 423 € en raison de l'achèvement des travaux dans les refuges.
- une hausse de 561 565 € en autres charges suite aux traitements comptables d'un legs destiné à rester de manière durable dans l'association.

Le résultat d'exploitation s'élève à 8 718 538 €, auquel s'ajoute le résultat des financiers de 595 939 €.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 930 291 €.

La variation sur les fonds dédiés vient diminuer le résultat comptable de -2 433 293 €. Ce montant correspond à l'écart entre les engagements pris en réalisant les legs affectés et la concrétisation de ces engagements.

2/ BILAN

● ÉLÉMENTS À SIGNALER À L'ACTIF :

La hausse du poste « Constructions » de 9 294 058 € comprend :

- les travaux et les agencements des sites (Brugheas, Cluses, Maubert Fontaine).
- deux legs non vendus et destinés à rester dans nos actifs à hauteur de 3 831 000 €. Nous avons au passif la compensation de ses 2 biens en « legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé ».

Les immobilisations en cours 2019 s'élèvent à 7 018 081 € en valeur brute. Ce poste reflète l'avancement des travaux du plan de reconstruction et de rénovation des refuges (Montluçon, Arry, Vallerargues, Poulainville).

Les valeurs mobilières de placement sont en hausse de 8 195 262 €.

● ÉLÉMENTS À SIGNALER AU PASSIF :

La réserve pour projet associatif, concernant le plan de reconstruction et de rénovation des refuges, a été actualisée conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. Elle s'élève à 34 534 990 € au 31 décembre 2019.

Les fonds dédiés augmentent de 12,52 %. Ils seront utilisés en 2020/2021 dans le projet de rénovation des refuges.

Les autres dettes augmentent de 28,95 % principalement en raison des legs non affectés non terminés de 1 777 627,51 €.

3/ VARIATION DE TRÉSORERIE

LE TABLEAU CI-DESSOUS VOUS PRÉSENTE LE RÉSULTAT ET LA VARIATION DE TRÉSORERIE DES CINQ DERNIERS EXERCICES :

EN EUROS	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
PRODUITS	61 041 361 €	65 730 874	71 939 873	69 169 802	71 669 253
CHARGES	60 838 781 €	68 189 653	67 688 874	66 897 028	65 943 988
RÉSULTAT	202 580 €	-2 458 779	3 950 999	2 272 774	5 725 265
VARIATION DE TRÉSORERIE	1 301 431 €	11 804 101	-6 647 717	1 799 084	11 216 088
TRÉSORERIE	66 184 316 €	77 988 417	71 540 700	73 339 784	84 555 872

4. ENGAGEMENTS REÇUS HORS BILAN

Le montant des engagements reçus hors bilan, représentatifs des legs non encore encaissés et évalués sur la base d'une estimation notariale ou de l'administration des domaines, s'élève à 41 258 810,83 € au 31 décembre 2019.

5. OBSERVATIONS DU CE/ CSE

En application des dispositions de l'Article L.2323-7 et suivants du Code du Travail, le rapport de gestion traitant des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 a été présenté au comité le 25 juillet 2019. La présentation du budget prévisionnel s'est tenue le 31 janvier 2020.

Les informations n'ont pas amené de commentaire particulier de la part des membres du CE/CSE.

Par ailleurs, l'évolution générale de la situation financière de l'association est mensuellement communiquée au CE/CSE, ainsi qu'annuellement les éléments chiffrés de la situation sociale de l'association à travers le bilan social.

6. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Lors de l'exercice 2019, les seules conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été conclues, concernent la prise en charge des frais de mission remboursés aux administrateurs ou payés directement par le siège.

7. CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

Les comptes annuels sont certifiés par KPMG.

Le Don en Confiance dans le cadre de leur rapport triennal a renouvelé son agrément le 11 juin 2019.

La SPA a reçu le 11 juillet 2019 le rapport définitif du contrôle de l'Agence Française Anti-corruption.

8. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019

L'activité de la SPA est impactée par la pandémie Covid19 depuis mars 2020.

Compte tenu des restrictions imposées par le gouvernement, le siège national de l'association a fermé ses portes à partir du 16 mars 2020 jusqu'au 25 mai 2020. Les refuges ont cessé d'accueillir du public à compter du 16 mars 2020. Les adoptions ont finalement été autorisées, sous certaines conditions à compter du 16 avril 2020.

Compte tenu de ces restrictions la SPA a eu recours au dispositif de chômage partiel pour 79 personnes sur 694.

Malgré son ampleur potentielle, cette crise n'a pas d'effet sur les comptes annuels 2019.

Par ailleurs, pour l'exercice 2020, il est impossible actuellement de chiffrer avec suffisamment de précision l'incidence de cette crise sanitaire sur l'activité et les comptes de l'association.

BILAN ACTIF

AU 31/12/2019

EN EUROS

	2019 BRUT	AMORTISSE- MENTS ET PROVISIONS	31/12/2019 NET	2018 NET	VARIATION 2019/2018	
					VALEUR	%
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement				0		
Concessions, brevets, licences, logiciels	2 005 299	1 867 242	138 057	230 069	-92 012	(39,99%)
Autres	0	0	0	0	0	0,00%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	2 180 541	0	2 180 541	2 180 541	0	(0,00%)
Constructions	81 991 349	37 163 603	44 827 746	39 591 309	5 236 437	13,23%
Installations techniques matériel outillage	1 754 149	1 489 544	264 605	347 585	-82 980	(23,87%)
Autres	2 213 200	1 999 084	214 116	360 469	-146 353	(40,60%)
Immobilisations corporelles en cours	7 018 081	1 061 409	5 956 672	7 085 261	-1 128 588	(15,93%)
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0,00%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations	0	0	0	0	0	0,00%
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0,00%
Autres	45 862	0	45 862	45 447	415	0,91%
TOTAL 1	97 208 481	43 580 881	53 627 600	49 840 681	3 786 918	7,60%
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières et approvisionnements	618 001		618 001	483 234	134 767	27,89%
Marchandises	114 548		114 548	257 755	-143 207	(55,56%)
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES						
	67		67	1 424	-1 357	(95,31%)
CRÉANCES						
Créances usagers et comptes rattachés	261 543		261 543	268 674	-7 131	(2,65%)
Autres	7 365 750	5 001 624	2 364 126	4 354 091	-1 989 965	(45,70%)
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
	69 649 330		69 649 330	61 454 068	8 195 262	13,34%
DISPONIBILITÉS						
	14 906 542		14 906 542	11 885 716	3 020 826	25,42%
Charges constatées d'avance	225 147		225 147	216 953	8 194	3,78%
TOTAL 2	93 140 929	5 001 624	88 139 305	78 921 915	9 217 390	11,68%
TOTAL GENERAL (1+2)	190 349 410	48 582 505	141 766 904	128 762 596	13 004 308	10,10%

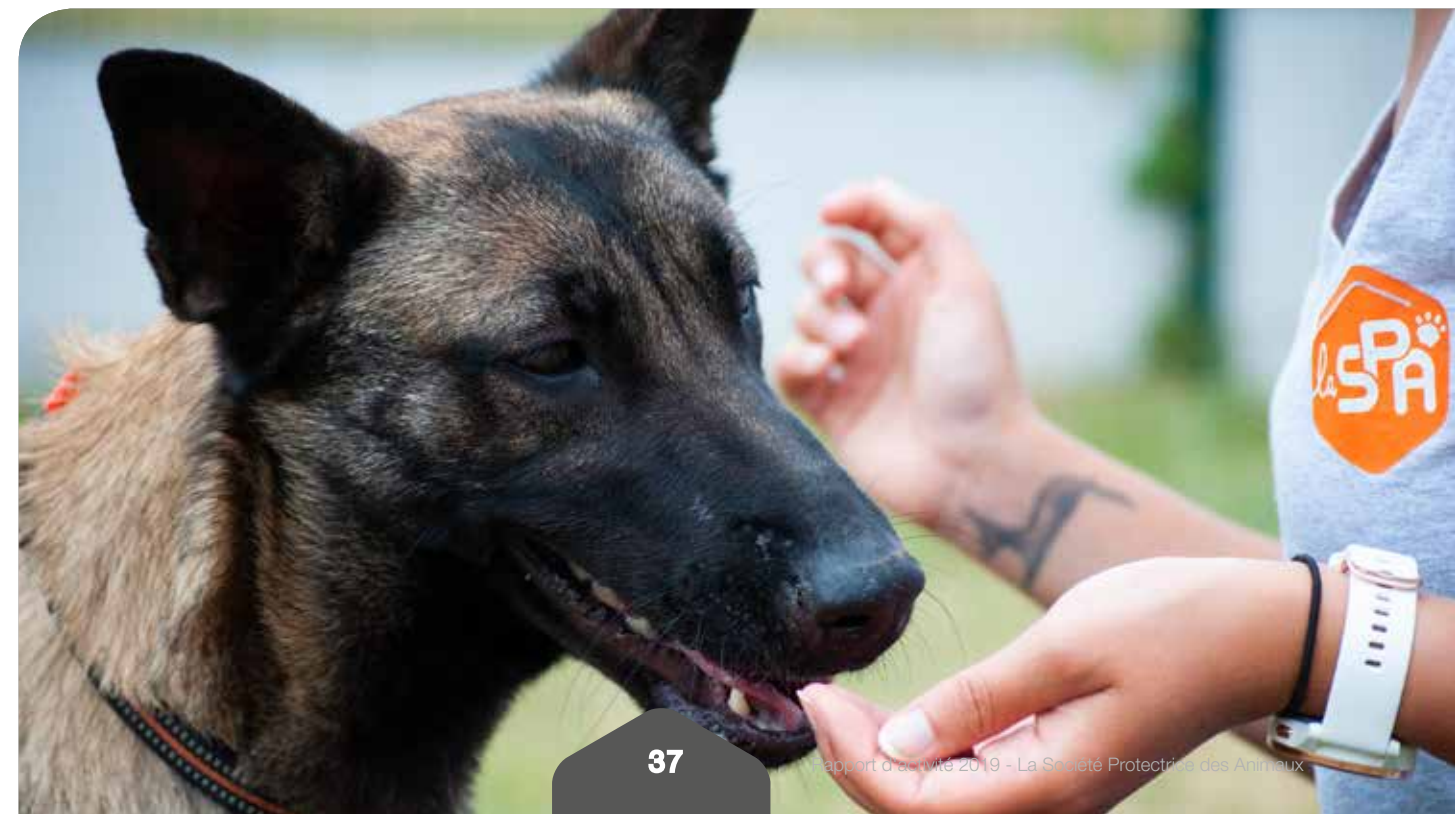
ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	2019	2018	VARIATION 2019/2018	
			VALEUR	%
Legs nets à réaliser	41 258 811	58 842 749	-17 583 938	-29,88%

BILAN PASSIF

AU 31/12/2019

EN EUROS

	2019	2018	VARIATION 2019/2018	
			VALEUR	%
Fonds associatif sans droit de reprise	5 296 860	5 296 860	0	0%
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	3 831 000	0	3 831 000	100%
Autres réserves pour projet associatif	34 534 990	42 125 485	-7 590 495	-18,02%
Report à nouveau	31 421 101	21 557 831	9 863 270	45,75%
Résultat comptable de l'exercice	5 725 265	2 272 774	3 452 491	151,91%
Subventions d'investissement non renouvelable par l'organisme	1 120 747	1 133 358	-12 610	-1,11%
Fonds dédiés	21 862 599	19 429 305	2 433 294	12,52%
TOTAL 1	103 792 562	91 815 613	11 976 949	13,04%
Provisions pour risques et charges	3 680 862	3 869 034	-188 172	-4,86%
TOTAL 2	3 680 862	3 869 034	-188 172	-4,86%
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 050 616	15 131 472	-1 080 855	-7,14%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 315 396	5 211 039	104 357	2,00%
Dettes fiscales et sociales	6 059 325	5 955 116	104 209	1,75%
Autres dettes	8 730 154	6 770 210	1 959 943	28,95%
Produits constatés d'avance	137 990	10 113	127 877	100,00%
TOTAL 3	34 293 481	33 077 950	1 215 531	3,67%
TOTAL GENERAL (1+2+3)	141 766 904	128 762 596	13 004 308	10,10%



COMPTE DE RESULTAT
AU 31/12/2019 EN EUROS

	2019	2018	VARIATION 2019/2018	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	691 785	678 555	13 230	1,95%
Dons	20 740 085	17 400 945	3 339 140	19,19%
Ressources générales	11 367 924	10 833 949	533 975	4,93%
Legs et donations	34 223 332	33 133 080	1 090 251	3,29%
Autres produits	1 082 274	1 182 509	-100 235	-8,48%
Reprise sur prov.et amort., transferts de charges	834 072	995 771	-161 699	-16,24%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	68 939 472	64 224 810	4 714 662	7,34%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et matières	4 540 808	4 301 593	239 215	5,56%
Variation de stocks	-152 743	-53 058	-99 686	187,88%
Autres achats	2 215 666	2 484 205	-268 540	-10,81%
Charges externes	19 997 907	18 981 344	1 016 564	5,36%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 403 228	1 466 814	936 414	63,84%
Rémunérations du personnel	18 482 472	17 489 465	993 007	5,68%
Charges sociales	6 668 819	6 892 068	-223 249	-3,24%
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 778 075	3 905 651	872 423	22,34%
Dotations aux provisions	583 135	1 427 696	-844 560	-59,16%
Autres charges	703 568	142 003	561 565	395,46%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	60 220 934	57 037 782	3 183 152	5,58%
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 718 538	7 187 028	1 531 510	-21,31%
PRODUITS FINANCIERS				
Revenus du portefeuille et créances	727 022	770 259	-43 237	-5,61%
Reprise sur provisions	0	0	0	0%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	727 022	770 259	-43 237	-5,61%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations amortissements et provisions	0	0	0	0%
Intérêts et charges assimilées	131 083	170 765	39 682	23,24%
Charges nettes sur titres	0	0	0	0%
Charges nettes sur cessions de vmp	0	0	0	0%
TOTAL CHARGES FINANCIERES	131 083	170 765	39 682	23,24%
RESULTAT FINANCIER	595 939	599 494	-3 555	-0,59%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	157 762	552 057	-394 295	-71,42%
Sur opérations en capital	12 610	31 580	-18 970	-60,07%
Reprise sur provisions	0	3 590	-3 590	-100,00%
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	170 372	587 227	-416 855	-70,99%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	906 010	826 226	79 784	9,66%
Sur opérations en capital	0	206 306	-206 306	-100,00%
Dotations aux amort., dépréciations et aux provisions	194 654	196 148	-1 494	-0,76%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 100 664	1 228 680	128 017	-10,42%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-930 291	-641 454	-288 838	45,03%
IMPOTS SUR BENEFICES	225 627	345 281	-119 654	-34,65%
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 832 387	3 587 506	-1 755 119	-48,92%
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	4 265 680	8 114 519	-3 848 839	47,43%
TOTAL DES PRODUITS	71 669 253	69 169 802	2 499 451	3,61%
TOTAL DES CHARGES	65 943 988	66 897 027	-953 039	-1,42%
PERTE/ EXCEDENT	5 725 265	2 272 774	3 452 491	151,91%

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de résultat (Colonne 1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (Colonne 3)
1. MISSIONS SOCIALES	44 033 880	33 430 749
1.1.Réalisées en France	44 033 880	33 430 749
- Actions réalisées directement	43 950 144	33 347 013
- Versements à d'autres organismes agissant en France	83 736	83 736
1.2.Réalisées à l'étranger	0	0
- Actions réalisées directement	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 465 913	5 413 351
2.1.Frais d'appel à la générosité du public	7 363 974	5 311 412
2.2.Frais de recherche des autres fonds privés	0	0
2.3.Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	101 939	101 939
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 400 725	9 325 322
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	60 900 518	48 169 422
II - Dotations aux provisions	777 789	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 265 680	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	5 725 265	
TOTAL GÉNÉRAL	71 669 252	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-151 412
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		48 018 010
I - Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	69 065 558	
II - Reprises des provisions	771 307	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 832 387	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		2 433 293
V - Insuffisance de ressources de l'exercice		0
TOTAL GENERAL	71 669 252	54 440 112
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		48 018 010
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		18 034 022
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	932 221	Bénévolat 932 221
Frais de recherche de fonds	0	Prestations en nature 0
Frais de fonctionnement et autres charges	0	Dons en nature 0
Total	932 221	Total 932 221



BUDGET 2020

	2019	BUDGET 2020	% BUDGET 2020 / ANNÉE 2019
Participations aux frais des refuges	-7 815 876	-7 509 983	96,1%
Participations aux Frais de Fourrières	-61 072	-	0,0%
Participations aux frais de Dispensaire	-920 481	-1 140 250	123,9%
Dons	-20 740 085	-21 819 300	105,2%
Cotisations	-696 387	-711 290	102,1%
Produits liés à la Générosité du Public	-1 277 332	-1 509 313	118,2%
Legs	-34 230 569	-31 753 000	92,8%
Subventions et Conventions	-1 836 539	-1 951 246	106,2%
Autres Ressources	-1 331 806	-372 336	28,0%
PRODUITS D'EXPLOITATION	-68 910 148	-66 766 718	96,9%
Salaires et Appointements	18 453 147	20 240 647	109,7%
Charges de personnel	9 009 619	9 555 609	106,1%
Missions	986 496	1 180 070	119,6%
Soins Vétérinaires	8 268 432	8 279 269	100,1%
Nourriture	1 227 328	1 295 955	105,6%
Fournitures/Accessoires pour Animaux	500 042	311 941	62,4%
Actions de Protection	977 675	1 214 050	124,2%
Locaux (Loyers, Charges, Entretien Maintenance...)	3 061 951	5 239 241	171,1%
Véhicules	882 862	1 165 055	132,0%
Bureautique, Informatique	1 092 914	1 629 266	149,1%
Campagnes et Manifestations	1 696 923	1 880 269	110,8%
Collecte de Dons / Frais de Gestion BDD	6 155 404	6 569 447	106,7%
Honoraires Juridiques/Administratifs	872 869	1 810 430	207,4%
Frais de Fonctionnement CA et AG	238 568	181 280	76,0%
Impôts, Taxes et versements assimilés	195 785	543 902	277,8%
Autres Charges Courantes	766 697	582 113	75,9%
Amortissements	5 361 210	5 972 048	111,4%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	59 747 925	67 650 591	113,2%
Charges Financières	131 083	140 000	106,8%
Produits Financiers	-727 022	-300 000	41,3%
RÉSULTAT FINANCIER	-595 939	-160 000	26,8%
Charges exceptionnelles	1 100 663	254 024	23,1%
Produits exceptionnels	-170 372	-	0,0%
Autres résultats	3 102 606	500 000	16,1%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 032 897	754 024	18,7%
RÉSULTAT (-) PROFIT (+) PERTE	-5 725 265	1 477 897	-25,8%



RÉSERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Cette réserve correspond au plan triennal validé par l'Assemblée Générale du 14 juin 2014 et révisée lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2019.

Elle a été utilisée en partie pour 3.833.752 € en 2019.

Nous proposons de reprendre ce montant sur les réserves et de le réaffecter en report à nouveau.

Un ajustement de la liste des sites concernés et du montant de certains projets est également proposé selon le tableau détaillé ci-dessous.

Le montant de la réserve ainsi réévaluée se porterait à 31.454.015 €.

DÉPARTEMENT	SITE	TOTAL TTC	2019 RÉALISATIONS DU PLAN	2019 ACTUALISATION DES MONTANTS	SOLDE	COMMENTAIRES
03	Montluçon	2 430 154	-44 455		2 385 700	
03	Brugheas	695 841	-695 841		0	
05	Briançon	1 091 050			1 091 050	
06	Mougins	2 030 567	-93 641		1 936 926	
08	Cliron	2 096 340	-4 872		2 091 468	
10	St Parres	2 153 078	0		2 153 078	
12	Millau / Aguessac	1 152 958	-828		1 152 130	
13	Aix en Provence	2 326 178	0		2 326 178	
29	Quimper	2 013 001	0	584 655	2 597 656	Redimensionnement du projet
30	Vallerargues	83 847	-83 847		0	
44	Pornic / Clion sur Mer	1 888 054	-1 888 054		0	
45	Chilleurs aux Bois	2 153 078	0		2 153 078	
50	Cherbourg	81 560	-81 560		0	
57	Arry	1 380 380	0		1 380 380	
60	Compiègne	166 876	-166 876		0	
69	St-Laurent de Mure	2 132 457	-12 048		2 120 409	
74	Cluses	701 685	-701 685		0	
78	Orgeval / Evécquemont	1 502 185	0		1 502 185	
80	Poulainville	672 938	0	168 122	841 060	Redimensionnement du projet
83	Flayosc	50 800	-50 800		0	
85	La Roche sur Yon	2 153 078	-9 245		2 143 833	
92	Gennevilliers	5 578 885	0		5 578 885	
TOTAL		34 534 990	-3 833 752	752 777	31 454 015	

Immobilisation acquises par année (comptes d'immobilisation 211 à 2135 + 231 pour les terrains uniquement)

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92096 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Société Protectrice des Animaux

Siège social : 39, Boulevard Berthier - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la Société Protectrice des Animaux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Protectrice des Animaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'exercice
comptable et de conseil
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14 30090101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.
Siège social :
KPMG S.A.
Tour Esho
2 Avenue Gambetta
92096 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 487 100 €
Code APE 8920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Unifon Européenne
FR 77 775 726 417



Société Protectrice des Animaux
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
3 juillet 2020

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

- La note g) Fonds propres de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et au suivi de la réserve pour projet associatif.
- La note h) Fonds dédiés de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 6. Compte d'Emploi Annuel des Ressources de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 24 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

GM-203-003 - Exercice clos le 31 décembre 2019

3

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (SUITE)



Société Protectrice des Animaux
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
3 juillet 2020

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

GM-203-003 - Exercice clos le 31 décembre 2019

4



Société Protectrice des Animaux
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
3 juillet 2020

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 3 juillet 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Georges Maregiano
Associé

GM-203-003 - Exercice clos le 31 décembre 2019

5

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Société Protectrice des Animaux

Siège social : 39 Boulevard Berthier - 75013 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la Société Protectrice des Animaux,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de conseil
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-3000101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Ego
2 Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 8420Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Société Protectrice des Animaux
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
3 juillet 2020

Prise en charge des frais de mission engagés directement par les administrateurs

Les frais de mission engagés directement par les administrateurs et pris en charge par l'association se détaillent comme suit

Administrateurs	Montants 2019 (en euros)
M. Mickael Varlet	6 735,21
M. Jacques-Charles Fombonne	3 025,43
Mme Isabelle Hallot	2 220,51
Mme Martine Ciria	1 582,27
M. Jean-Marie Foinont	1 400,17
Mme Dominique Antona	1 283,24
M. Philippe Harang	1 210,62
Mme Valérie Verneau	885,78
Mme Céline Ravenet	568,73
Mme Emilie de Marco	476,68
Mme Brigitte Piquet Pellorce	230,55
Mme Marie-Françoise Augustin	69,80
Total	19 688,99

Paris La Défense, le 3 juillet 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé

GM-203-004 - Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 3



RAPPORT D'ORIENTATION

Après une année 2019 réussie en matière de sauvetages d'animaux, d'adoptions, de sensibilisation et de visibilité, la SPA veut faire de 2020 une étape charnière en termes de grandes avancées pour la protection animale. Nous souhaitons consolider les récents grands changements en nous appuyant sur une ligne de conduite claire et sur une organisation plus rigoureuse.

PARTOUT

Convaincus que l'action de notre association est indispensable à la Protection Animale, nous avons pour ambition future d'être aussi largement que possible, présents sur le territoire français. Pour cela, nous explorons des pistes pour ouvrir progressivement de nouveaux sites et renforcer notre maillage. Sont ainsi en cours, l'élaboration de refuges à Bastia (20) et à Pau (64), la réflexion sur la valorisation de Saint-Laurent-de-Mure (69), ainsi que le renouveau de Gennevilliers (92).

Nous projetons également d'acheter notre site actuel d'Orgeval (78) pour réhabiliter le refuge existant, et un terrain à Aguessac (12) pour y reconstruire le refuge situé actuellement à Millau et que nous fermerons.

Ces implantations seront l'occasion de mettre en œuvre les principes du nouveau concept de refuge, un lieu serein, dédié à la relation entre l'homme et l'animal, dans lequel l'adoption ne sera pas la seule finalité : on pourra y venir en famille, découvrir les animaux et tout simplement s'y promener. Il est en cours de conceptualisation, grâce à des groupes de travail thématique, réunissant salariés, bénévoles et élus.

Les DOM-TOM nous préoccupent particulièrement, les animaux domestiques étant très touchés par l'errance, la maltraitance et leur absence de stérilisation, fléau endémique des Outre-mer. Ainsi, nous avons pour projet d'ouvrir à Cayenne un centre dédié, dans un immeuble légué par un de nos bienfaiteurs. Ce bâtiment servira également de base logistique à une équipe mobile qui pourra se déplacer dans la profondeur du territoire pour y prodiguer des stérilisations.

Nous renforçons également notre action contre la maltraitance avec l'arrivée de deux Référents Régionaux délégués-enquêteurs qui coordonnent les enquêtes d'une région en appui des délégués-enquêteurs bénévoles, pour agir plus rapidement et efficacement dans ces situations où l'animal est en souffrance.

Nous souhaitons également peser davantage dans le débat politique, citoyen et législatif pour porter de véritables avancées pour la cause animale.

Ainsi, nous avons lancé en février 2020 une campagne de sensibilisation apolitique dans le cadre des élections municipales. Par le biais de notre candidate fictive - la chienne Bella Lemaire, nous présentons une liste de mesures que nous souhaiterions voir reprendre par les élus : agir ensemble (mairies, forces de l'ordre, associations) contre la maltraitance ; créer des partenariats entre les fourrières et les refuges pour favoriser la ré-adoption ; désigner un élu dédié à la protection animale dans chaque commune ; partager l'espace public avec les animaux ; faciliter l'adoption par les seniors ; officialiser un statut de « chat libre » ; interdire sur la commune les divertissements avec animaux sauvages et les corridas ; sensibiliser les jeunes dans les écoles... Cette campagne a rencontré un réel succès auprès des médias et une mobilisation importante sur les réseaux sociaux des candidats, des internautes et des influenceurs.

POUR TOUS

La structuration du bénévolat à la SPA se poursuit en 2020. Nous nous concentrerons sur la valorisation et la fidélisation de nos bénévoles, rouages indispensables à notre association. Nous réfléchissons à des actions en ce sens et nous avons identifié des forts besoins sur certaines missions (délégués-enquêteurs et sensibilisation des jeunes).

Dans l'optique de favoriser l'adoption par les seniors et de travailler sur le lien homme-animal, nous allons redynamiser le déploiement du dispositif Familles Seniors lancé en octobre 2019 en sollicitant les maires pour la mise en place des partenariats avec nos refuges.

Nous poursuivrons notre mission d'aide aux personnes démunies et aux associations en difficulté, par le versement d'aides financières et par le biais de nos douze dispensaires qui prodiguent gratuitement les soins.

Toutes nos actions en faveur de la protection des animaux seraient vaines sans la sensibilisation des futures générations, qui sont les adoptants et les défenseurs de demain. Nous concrétiserons en 2020 un partenariat avec l'Education nationale pour développer nos interventions pédagogiques dans les écoles. Nous développerons aussi un kit pédagogique à destination des enseignants pour qu'ils puissent dispenser eux-mêmes cette sensibilisation à leurs élèves, ce qui nous permettra de relayer efficacement notre action.

POUR TOUS LES ANIMAUX

Notre action majeure sera centrée sur les animaux de compagnie et les animaux domestiques et sera, autant que possible, diversifiée. Ainsi, nous souhaitons lancer en 2020 un nouveau contrat d'adoption : le Contrat Familles d'Accueil Définitives Equidés, permettant aux équidés du Grand Refuge (61) difficilement adoptables d'être accueillis définitivement dans une famille. La SPA restera propriétaire de l'animal et prendra en charge une visite vétérinaire par an. Ce dispositif permettra de libérer des places sur le site.

Par ailleurs, notre forte visibilité nous fait obligation de nous impliquer de façon majeure dans la protection des autres animaux.

En ce sens, nous poursuivrons donc notre combat judiciaire entamé en 2019 contre les acteurs des corridas, que sont les communes, sociétés d'organisation et toreros. Les audiences continueront de se tenir sur l'année 2020 et nous entendons bien user de tous les moyens de droit et de toute notre influence auprès des décideurs, pour faire cesser cette pratique.

Nous projetons de lancer une campagne de mobilisation « #StopAnimalObjet » contre la vente d'animaux, que ce soit via les petites annonces sur internet ou dans les animaleries. Nous considérons qu'il y a là une des causes majeures des futurs abandons et nous avons déjà apporté notre soutien aux propositions de lois allant dans le sens de l'interdiction de ces activités et de la fermeture de ces commerces.

ET DANS TOUTES LES CIRCONSTANCES...

Le retard pris dans la construction de ce rapport d'activité en raison de la crise sanitaire que nous venons de vivre en ce début d'année 2020 me permet d'ajouter ces quelques mots. Le COVID-19 et le confinement national qui en a découlé, ont mis en évidence l'importance du combat pour la cause animale. Notre responsabilité est encore plus grande aujourd'hui. Nos refuges ont continué sans relâche leur engagement quotidien pendant cette période et ont réussi à sauver 2 000 animaux pendant les trois dernières semaines du confinement grâce à l'obtention d'une dérogation exceptionnelle permettant l'adoption en refuge. L'engagement de la SPA et de ses équipes est et sera sans faille pour le bien-être des animaux.

Tous ces projets ne seraient pas envisageables sans le soutien de nos donateurs et légataires, auxquels nous garantissons que les fonds confiés seront exclusivement employés au soutien de la protection animale. Les exigences éthiques, de transparence et de rigueur budgétaire accompagnent nos projets en faveur des animaux pour garantir que notre travail s'effectue dans les règles. Le service d'audit et de contrôle interne poursuivra son action entamée en 2019 dans le cadre du déploiement d'un dispositif global de prévention et de détection des atteintes à la probité, intégrant une formation des collaborateurs.

Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour la protection des animaux, mais notre volonté reste de fer. Nous fournirons tous les efforts possibles pour que l'année à venir voit à nouveau des belles avancées et pour que l'Homme prenne conscience qu'il n'est pas seul être vivant capable de souffrance et de sensibilité. Nous signerons l'année 2020 d'une grande ambition : soyons plus humains.

ANNEXE 1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2019

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2019	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2019	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L01051	349 952,15	16 388,00	0,00	429 774,82	CAUSE ACTION PROTECTION EN CHARENCE MARITIME
L01184	8 456,85	0,00	0,00	8 456,85	A763- PETIT QUEVILLY
L02097	0,00	11 000,00	0,00	11 148,00	A370 - LUYNES
L03046	5 096,90	-148,00	2 400,50	2 548,40	A030 - Montlucon
L03046	5 096,90	0,00	0,00	5 096,90	A032-Brugheas
L03046	2 548,40	0,00	0,00	2 548,40	A190-Chameyrat
L04257	0,00	-123,55	0,00	-123,55	A752-MALLARME
L05134	1 941,35	0,00	1 433,49	507,86	A721 - Yvré L'Evêque
L06012	696 373,48	0,00	0,00	696 373,48	A062 - La Valmasque
L07146	0,00	1 338,14	0,00	1 338,14	A920 GENNEVILLIERS
L07146	0,00	1 338,15	0,00	1 338,15	A572 ARRY
L07220	21 529,47	0,00	0,00	21 529,47	LOIRE ET HAUTE LOIRE
L08200	0,00	65 074,00	55 074,00	10 000,00	A502 TOLLEVAST
L09068	31 073,64	0,00	31 073,64	0,00	A502 TOLLEVAST
L09076	695,21	0,00	0,00	695,21	Action de Stérilisation sur l'Ile de la Réunion (974)
L09211	0,00	-1 499,50	0,00	-1 499,50	A920- GENNEVILLIERS
L09214	76 155,59	0,00	0,00	76 155,59	A060 - Le Cannet
L09214	228 466,75	0,00	0,00	228 466,75	A062 - La Valmasque
L10039	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	Cause PROTECTION DES OISEAUX
L10084	8 979,28	0,00	0,00	8 979,28	B007 Cellule Anti Traffic
L10146	197 393,60	0,00	0,00	197 393,60	Création de Refuge dans le Val d'Oise (95)
L10199	159 832,62	0,00	0,00	159 832,62	A062 - La Valmasque
L10201	121 140,00	0,00	0,00	121 832,78	A130 - Marseille
L10201	44 680,01	0,00	0,00	45 372,78	A381 - Grenoble
L11019	18 065,98	0,00	0,00	18 065,98	A920 - Gennevilliers
L11052	16 451,73	0,00	0,00	16 451,73	A130 - Marseille
L11091	7 739,10	0,00	0,00	7 739,10	Stérilisation Chats Libres à St Etienne (42)
L11109	1 413 069,22	0,00	0,00	1 413 069,22	Cause - LUTTE CONTRE VIVISECTION ET EXPERIENCE ANIMAL
L11132	226 790,68	0,00	0,00	226 790,68	Creation Chaterie Ile et Vilaine (35)
L11158	2 103,00	0,00	0,00	2 103,00	A591 - Tourcoing
L11163	670,13	-818,83	-483,77	335,07	A030 - Montlucon
L11240	184,63	0,00	0,00	184,63	A130 - Marseille
L12017	0,00	0,00	0,00	636,76	A780 - Hermeray
L12064	10 000,00	224 199,86	0,00	234 301,89	A520 - Valdelancourt
L12073	3 772,70	0,00	0,00	3 772,70	Cause de sterilisation des chats
L12077	42,50	0,00	0,00	42,50	A920 - Gennevilliers
L12078	18 230,38	0,00	0,00	18 230,38	A520-VALDELANCOURT
L12145	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	A080 - Cliron
L12145	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	Cause PLAN DE RENOVATION REFUGES
L12148	682,00	0,00	0,00	682,00	PLAN DE RENOVATION SPA
L12156	2 244,45	0,00	0,00	2 244,45	A920 - Gennevilliers
L12192	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A100 - St Parres Aux Tertres
L12193	80,00	0,00	0,00	80,00	A370 - Luynes
L12203	0,00	0,00	0,00	4 866,20	A290 - Plouhinec
L12203	0,00	0,00	0,00	4 866,20	A291 - Quimper
L12203	0,00	0,00	0,00	1 362,98	A292 - Crozon
L12206	13 615,60	3 982,96	0,00	10 793,01	A359 - Rennes
L12219	1 524,49	0,00	0,00	1 524,49	STERILISATION DINARD
L12226	18 728,96	0,00	0,00	18 728,96	A920 - Gennevilliers
L12237	2 920,66	0,00	2 920,66	0,00	A502 TOLLEVAST
L12242	1 057,64	0,00	0,00	0,00	A591 - Tourcoing
L13004	45 593,08	54 540,26	0,00	90 800,34	A920 - Gennevilliers
L13020	24 432,26	0,00	14 142,46	10 000,00	A502 TOLLEVAST
L13021	15 949,48	0,00	0,00	15 949,48	A911 - Chamarande
L13027	22 716,35	0,00	0,00	22 716,35	A831 - Flayosc
L13042	86 291,32	0,00	0,00	86 291,32	A062 - La Valmasque
L13043	789 890,07	0,00	0,00	789 890,07	Création de Refuge dans le Val d'Oise (95)
L13051	13 844,78	0,00	0,00	13 844,78	A920 - Gennevilliers
L13052	6 798,21	0,00	3 731,20	3 067,01	A781 - Plaisir
L13053	-40,00	0,00	0,00	-40,00	A390 - Lons Le Saunier
L13058	762,24	0,00	0,00	762,24	A920 - Gennevilliers
L13061	9 870,00	0,00	0,00	9 870,00	A060 - Le Cannet
L13087	250,00	0,00	250,00	0,00	A920 - Gennevilliers
L13095	54 189,44	0,00	0,00	54 189,44	A920 - Gennevilliers
L13097	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	A591 - Tourcoing

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2019	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2019	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L13105	20 229,07	0,00	0,00	20 229,07	A831 - Flayosc
L13137	-1 299,96	0,00	0,00	6 642,68	A290 - Plouhinec
L13137	0,00	0,00	0,00	5 342,72	A291 - Quimper
L13137	-8 772,00	0,00	0,00	0,00	A292 - Crozon
L13141	0,00	83,57	0,00	83,57	A290 - Plouhinec
L13153	16 563,64	0,00	0,00	16 563,64	A752 - Mallarmé
L13164	122 395,03	0,00	0,00	122 395,03	A062 - La Valmasque
L13170	3 537,78	0,00	0,00	3 537,78	A920 - Gennevilliers
L13190	52 094,00	0,00	0,00	52 094,00	A920 - Gennevilliers
L13197	7 384,01	0,00	0,00	7 384,01	A100 - St Parres Aux Tertres
L13207	17 243,22	0,00	11 749,11	5 494,11	A663 - Perpignan Espace Animalier
L13214	1 642,76	0,00	0,00	1 642,76	A062 - La Valmasque
L13218	556,96	0,00	556,96	0,00	A100 - St Parres Aux Tertres
L17228	0,00	138 489,89	1 097,08	137 392,81	A591-TOURCOING
L13237	284 837,61	0,00	0,00	284 837,61	A062 - La Valmasque
L13243	7 037,16	0,00	7 037,16	0,00	A721 - Yvré L'Evêque
L13260	0,00	78 735,97	0,00	78 735,97	A 100-ST PARRES AUX TERTRES
L13261	7 527,08	0,00	0,00	7 527,08	A850 - La Roche sur Yon
L13272	4 886,19	0,00	0,00	4 886,19	A834 - Toulon
L14010	11 872,34	0,00	0,00	11 872,34	A780 - Hermeray
L14022	244 570,89	37 207,83	145 140,90	153 213,33	A030 - Montlucon
L14046	14 656,19	0,00	0,00	14 656,19	A920 - Gennevilliers
L14048	1 426,83	0,00	0,00	1 426,83	A591 - Tourcoing
L14053	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A611 - Pervenchères
L14056	2 144,33	0,00	0,00	2 144,33	A763 - Petit Quevilly
L14057	15 637,47	0,00	0,00	15 637,47	A752 - Mallarmé
L14068	4 073,89	0,00	0,00	4 073,89	A783 - Orgeval
L14075	22 198,92	0,00	0,00	22 198,92	A920 - Gennevilliers
L14078	122 774,27	0,00	0,00	122 774,27	A920 - Gennevilliers
L14080	3 215,28	0,00	0,00	3 215,28	A370 - Luynes
L14081	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A611 - Pervenchères
L14088	23 795,80	0,00	0,00	23 795,80	A920 - Gennevilliers
L14091	4 510,13	0,00	0,00	4 510,13	A574 - Thionville
L14093	10 000,00	90 019,30	0,00	100 019,30	A572 - Arry
L14094	5 027,77	0,00	4 911,01	116,76	A440 - Clion Sur Mer
L14098	1 119,17	0,00	0,00	1 119,17	A853 - Château d'Olonne
L14107	5 330,22	0,00	0,00	10 479,86	A572 - Arry
L14108	15 543,10	0,00	0,00	15 543,10	A390 - Lons Le Saunier
L14118	5 000,00	949,01	4 921,48	1 099,44	A440 - Clion Sur Mer
L14125	21 319,43	0,00	21 319,43	0,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L14136	28 952,83	0,00	28 952,83	0,00	A721 - Yvré L'Evêque
L14151	55 692,49	0,00	0,00	55 692,49	A920 - Gennevilliers
L14171	13 481,98	0,00	1 601,99	11 879,99	A390 - Lons Le Saunier
L14172	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	A781 - Plaisir
L14173	21 899,53	0,00	0,00	21 899,53	A911 - Chamarande
L14174	26 064,30	0,00	0,00	26 064,30	A080 - Cliron
L14178	9 344,21	0,00	0,00	9 344,21	A626-TILLOY
L14182	2 838,37	0,00	0,00	2 838,37	A060 - Le Cannet
L14186	22 789,23	0,00	0,00	22 789,23	A834 - Toulon
L14198	3 653,00	0,00	0,00	3 653,00	A381 - Grenoble
L14202	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A591 - Tourcoing
L14209	3 716,27	0,00	0,00	3 716,27	A920 - Gennevilliers
L14210	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A311 - Toulouse
L14212	30,98	0,00	0,00	30,98	A920 - Gennevilliers
L14215	0,00	0,00	0,00	877,50	A740 - Cluses
L14220	7 949,08	0,00	0,00	7 949,08	A450-Orleans
L14224	15 040,02	0,00	0,00	15 040,02	A920 - Gennevilliers
L14226	6 754,77	0,00	0,00	6 754,77	A740 - Cluses CHATS ABANDONNES
L14237	994,00	0,00	220,25	773,75	A920 - Gennevilliers
L14250	750,00	0,00	0,00	750,00	A850 - La Roche sur Yon
L14253	1 094,31	0,00	0,00	1 094,31	A359 - Rennes
L14256	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	A661 - Toreilles
L14262	2 445,58	0,00	0,00	2 445,58	A190 - Tulle
L14267	2 352,28	0,00	0,00	2 352,28	A920 - Gennevilliers
L14268	28 075,18	0,00	0,00	28 075,18	A920 - Gennevilliers
L14269	42 628,36	16 175,00	41 723,62	18 087,50	A721 - Yvré L'Evêque
L14278	25 227,20	449,49	0,00	25 676,69	A032-Brugheas
L14279	5 459,90	0,00	0,00	5 459,90	A600 - Compiègne
L14280	61 801,98	0,00	0,00	61 801,98	B007 Cellule Anti Traffic
L14280	61 801,98	0,00	0,00	61 801,98	Cause B019 -POLE PROTECTION
L14295	105 319,99	0,00	0,00	105 319,99	A062 - La Valmasque

ANNEXE 1 (SUITE)
RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2019

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2019	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2019	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L14295	22 532,00	0,00	0,00	22 532,00	A060 - Le Cannet
L14302	4 014,09	0,00	0,00	4 014,09	A020 - Laon
L14304	11 855,87	0,00	0,00	11 855,87	A060 - Le Cannet
L14305	1 832,37	0,00	0,00	1 832,37	A626 - Tilloy-les-Mofflaines
L14314	23,82	0,00	0,00	23,82	A920 - Gennevilliers
L14316	10 000,00	0,00	0,00	9 802,00	A291 - Quimper
L14317	2 737,40	0,00	1 516,53	1 220,87	A100 - St Parres Aux Tertres
L15021	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A020 - Laon
L15022	6 299,82	0,00	1 330,00	4 969,82	A291 - Quimper
L15024	3 811,22	0,00	0,00	3 811,22	A132 - Aix En Provence
L15026	0,00	35 507,69	0,00	35 507,69	A 100-ST PARRES AUX TERTRES
L15032	18 880,78	299,62	0,00	19 180,40	A572 - Arry
L15036	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A100 - St Parres Aux Tertres
L15041	179 153,86	1 512,88	0,00	180 666,74	A920-Gennevilliers
L15046	13 765,20	0,00	0,00	13 765,20	A920 - Gennevilliers
L15049	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A573 - Sarreguemines
L15050	355,49	0,00	0,00	355,49	A693 - Lyon Marennes
L15072	0,00	98 796,01	0,00	98 796,01	A062 - Mougins
L15075	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A100 - St Parres Aux Tertres
L15076	109 544,32	0,00	0,00	109 544,32	A920 - Gennevilliers
L15078	142 093,07	0,00	80 679,02	45 161,95	A502 TOLLEVAST
L15083	926 623,54	0,00	0,00	926 623,54	A591 - Tourcoing
L15100	915,27	0,00	0,00	915,27	A451 - Chilleurs aux Bois
L15108	14 336,67	0,00	0,00	14 336,67	A920 - Gennevilliers
L15111	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A291 - Quimper
L15123	10 000,00	-995,84	838,15	10 000,00	A800-POULAINVILLE
L15124	139 874,50	0,00	0,00	141 417,10	Cause CHIENS
L15126	914 337,88	-363 562,55	0,00	93 889,34	A020-LAON
L15127	3 909,49	0,00	0,00	2 803,49	A600 - Compiègne
L15130	6 789,74	0,00	0,00	6 789,74	A370 - Luynes
L15135	12 197,08	38 121,35	0,00	50 318,43	A850 - La Roche sur Yon
L15135	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A853 - Château d'Olonne
L15138	2 909,85	0,00	0,00	2 909,85	A661 - Toreilles
L15138	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L15141	4 930,39	0,00	0,00	4 930,39	A032 - Brugheas
L15148	55 613,18	0,00	0,00	55 613,18	A920 - Gennevilliers
L15149	10 000,00	-808,00	0,00	9 192,00	A132 - Aix En Provence
L15150	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00	A752 - Mallarmé
L15157	4 976,10	2 487,26	0,00	7 463,36	A450 - Orléans
L15163	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A370 - Luynes
L15167	113 274,16	0,00	1 426,78	111 847,38	Sort des Chats
L15168	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A520 - Valdelancourt
L15177	0,00	89 502,21	0,00	89 502,21	A100-ST PARRES
L15178	16 698,74	0,00	0,00	16 698,74	A080- CLIRON
L15181	90 776,54	-936,00	0,00	90 536,54	A502 TOLLEVAST
L15194	43 132,39	0,00	41 766,39	1 366,00	A502 TOLLEVAST
L15198	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A370 - Luynes
L15207	16 849,15	0,00	0,00	16 849,15	A850 - La Roche sur Yon
L15208	37 637,14	1 260,18	3 532,23	36 625,27	A440 - Clion Sur Mer
L15225	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A370 - Luynes
L15237	34 221,36	38 785,53	0,00	112 017,42	A810 - Le Garric
L15238	800,00	0,00	0,00	800,00	A783 - Orgeval
L15259	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	A080 - Cliron
L15275	750,00	0,00	0,00	750,00	A370 - Luynes
L15278	0,00	78 125,04	0,00	78 125,04	A691 - Lyon
L15279	16 187,39	0,00	0,00	16 187,39	A850 - La Roche sur Yon
L15279	16 187,39	0,00	0,00	16 187,39	A853 - Château d'Olonne
L15289	17 330,00	0,00	0,00	17 330,00	A772 - Vaux le Pénil
L15290	221,79	0,00	0,00	221,79	A920 - Gennevilliers
L15295	60 884,24	0,00	0,00	60 884,24	A661 - Toreilles
L15298	2 161,18	0,00	0,00	2 161,18	A920 - Gennevilliers
L15305	750,00	0,00	0,00	750,00	A920 - Gennevilliers
L15308	1 925,12	0,00	0,00	1 925,12	A920 - Gennevilliers
L15314	4 738,32	0,00	0,00	4 738,32	A920 - Gennevilliers
L15318	538,86	0,00	0,00	538,86	A752 - Mallarmé
L15329	6 268,00	0,00	0,00	6 268,00	A132 - Aix En Provence
L15333	533,00	0,00	0,00	533,00	A752 - Mallarmé
L16004	6 166,66	40 361,52	0,00	46 528,18	A772- VAUX LE PENIL
L16010	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A920 - Gennevilliers
L16013	51 695,39	0,00	0,00	51 695,39	A920-GENNEVILLIERS
L16014	343 859,84	-399,00	0,00	343 460,84	A920-GENNEVILLIERS

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2019	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2019	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L16018	5 478,36	0,00	0,00	5 478,36	A354 - Vitré
L16018	5 478,36	0,00	3 019,90	1 652,37	A358 - Redon
L16018	5 478,36	0,00	0,00	5 478,36	A356 - Châteaubourg
L16018	5 478,36	0,00	0,00	5 478,36	A359 - Rennes
L16027	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A571 - Forbach
L16073	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	A611 - Pervençhères
L16079	4 573,22	0,00	4 573,22	0,00	A783 - Orgeval
L16090	776,95	0,00	0,00	776,95	A060 - Le Cannet
L16093	0,00	0,00	0,00	4 646,64	A300 - Vallerargues
L16098	20 062,17	200,69	9 768,21	10 100,34	A800-POULAINVILLE
L16104	77 181,64	0,00	0,00	77 181,64	A920 - Gennevilliers
L16105	1 971,58	0,00	0,00	1 971,58	A920 - Gennevilliers
L16112	0,00	0,00	0,00	72 200,00	Cause CHIENS
L16114	15 136,17	0,00	6 457,74	8 678,43	A721 - Yvré L'Evêque
L16117	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A370 - Luynes
L16119	-500,00	0,00	0,00	-500,00	A691 - Lyon
L16121	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A370 - Luynes
L16122	7 489,10	17 500,00	0,00	24 989,10	A752-MALLARME
L16129	4 908,83	0,00	0,00	4 908,83	A100 - St Parres Aux Tertres
L16135	223 825,80	0,00	10 000,00	213 825,80	A440 - Clion Sur Mer
L16139	3 811,23	0,00	0,00	3 811,23	A130 - Marseille
L16142	62 923,71	0,00	62 923,71	0,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L16146	181,96	0,00	0,00	181,96	A060 - Le Cannet
L16150	9 855,95	0,00	0,00	9 855,95	A752 - Mallarmé
L16153	17 151,94	0,00	0,00	17 151,94	Cause PLAN DE RENOVATION REFUGES
L16159	-2 840,62	0,00	0,00	259,38	A691 - Lyon
L16160	156 234,96	0,00	0,00	156 234,96	CONSTRUCTION CHATTERIE
L16176	10 000,00	0,00	7 309,14	2 690,86	A624 - Liévin
L16182	15 244,90	0,00	0,00	15 244,90	A920 - Gennevilliers
L16187	131 175,69	293,90	0,00	131 469,59	A490-Cholet
L16189	10 000,00	30 000,00	0,00	40 000,00	A370 - Luynes
L16193	24 072,67	0,00	0,00	24 072,67	A920-GENNEVILLIERS
L16205	2 630,94	0,00	0,00	2 630,94	A834 - Toulon
L16225	19 817,41	0,00	0,00	19 817,41	A760 - Etalondes
L16231	3 903,23	0,00	0,00	3 903,23	A752 - Mallarmé
L16243	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A400 - St Pierre Du Mont
L16245	4 851,80	0,00	0,00	4 851,80	A810 - Le Garric
L16246	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A591 - Tourcoing
L16257	0,00	0,00	0,00	39 296,50	A132 - Aix En Provence
L16261	20 793,57	0,00	0,00	20 793,57	A502 TOLLEVAST
L16263	18 926,03	0,00	0,00	18 926,03	A691 - Lyon
L16264	1 272 257,88	0,00	0,00	1 272 257,88	A831-FLAYOSC
L16267	2 440,84	1,45	0,00	2 442,29	A591-TOURCOING
L16273	18 086,37	0,00	8 086,37	10 000,00	A800-POULAINVILLE
L16274	9 995,77	0,00	0,00	9 995,77	A600 - Compiègne
L16277	18 826,49	0,00	0,00	18 826,49	A831 - Flayosc
L16279	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	A451-CHILLEURS
L16279	1 500,00	0,00	750,00	750,00	A100-ST PARRES
L16294	-1 990,03	1 990,04	0,00	1 990,04	A290 - Plouhinec
L16297	29 285,34	1 226,10	0,00	30 511,44	A920-GENNEVILLIERS
L16298	18 063,44	0,00	0,00	18 063,44	A772 - Vaux le Pénil
L16299	19 459,48	0,00	0,00	19 459,48	A911 - Chamarande
L16300	28 860,20	0,00	0,00	28 860,20	A920-GENNEVILLIERS
L16302	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A030 - Montlucon
L17003	14 493,79	0,00	0,00	14 493,79	A911 - Chamarande
L17011	16 956,42	0,00	0,00	16 956,42	A834 - Toulon
L17013	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A411 - Morée
L17031	0,00	-2 554,90	0,00	-2 554,90	A920 - Gennevilliers
L17037	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A370 - Luynes
L17040	1 201,90	0,00	0,00	1 201,90	A920 - Gennevilliers
L17041	-1 408,75	0,00	0,00	0,00	A140 - Cabourg
L17060	0,00	5 619,79	0,00	5 619,79	A100- St PARRES AUX TERTRES
L17062	18 043,28	0,00	8 043,28	10 000,00	A663 - Perpignan Espace Animalier
L17063	6 010,65	0,00	0,00	6 010,65	A572 - Arry
L17068	104 733,10	0,00	94 733,10	10 000,00	A721 - Yvré L'Evêque
L17077	20 360,68	495,54	0,00	21 351,76	A763-PETIT QUEVILLY
L17080	1 000,68	0,00	0,00	1 000,68	Cause STERILISATION DES CHATS ERRANTS
L17081	0,00	212 918,50	0,00	212 918,50	A600- COMPIEGNE
L17082	0,00	107 804,45	0,00	107 804,45	A490-CHOLET
L17090	0,00	200,00	100,00	100,00	A721 - Yvré L'Evêque
L17098	458,05	0,00	0,00	458,05	A693-MARENNES

ANNEXE 1 (SUITE)
RAPPORT D'ACTIVITÉ DES FONDS DÉDIÉS 2019

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2019	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2019	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L17100	192 844,95	1 219,01	0,00	194 063,96	A752-MALLARME
L17102	540,00	0,00	0,00	540,00	A080 - Cliron
L17008	0,00	28 628,98	0,00	28 628,98	A626-TILLOY
L17118	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A571 - Forbach
L17124	11 282,54	100 308,59	200,00	185 823,34	A390 - Lons Le Saunier
L17134	862,91	0,00	0,00	5 327,60	A140 - Cabourg
L17140	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A120 - Millau
L17146	3 765,31	0,00	3 765,31	0,00	A721 - Yvré L'Evêque
L17147	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A359 - Rennes
L17149	0,00	61 019,95	0,00	61 019,95	A020- Laon
L17152	1 247,44	0,00	0,00	1 247,44	A920 - Gennevilliers
L17154	16 242,74	0,00	0,00	16 242,74	A080 - Cliron
L17154	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A020 - Laon
L17155	3 552,38	0,00	3 552,38	0,00	A624 - Liévin
L17160	0,00	-4 757,50	0,00	-4 757,50	A571- FORBACH
L17172	4 798,04	0,00	0,00	4 798,04	A572-ARRAY
L17180	0,00	10 051,04	0,00	10 051,04	A060-LE CANNET
L17189	294 154,84	0,00	0,00	92 900,23	Cause CREATION D'UN BARNS
L17189	347 947,58	0,00	0,00	347 947,58	NOUVEAU ORGEVAL
L17195	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	A370- LUYNES
L17205	4 973,49	0,00	0,00	4 973,49	A834 - Toulon
L17222	7 645,78	0,00	0,00	7 645,78	Cause CHIENS
L17229	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A032 - Brugheas
L17230	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	A359 - RENNES
L17233	1 604,09	0,00	0,00	1 604,09	A411 - Morée
L17238	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	A572 - Arry
L17239	7 942,17	0,00	0,00	7 942,17	A411-MOREE
L17247	-500,00	0,00	0,00	0,00	A140 - Cabourg
L17261	832,72	0,00	0,00	832,72	A359 - RENNES
L17270	0,00	22 313,59	12 313,59	10 000,00	A663-Perpignan
L17276	0,00	-2 915,60	0,00	-2 915,60	A300 - Vallerargues
L17286	164 358,62	0,00	0,00	164 358,62	A920-GENNEVILLIERS
L17287	0,00	8 172,93	0,00	8 172,93	A140 - CABOURG
L17293	0,00	105 736,49	0,00	105 736,49	A920-GENNEVILLIERS
L17303	0,00	7 959,70	0,00	7 959,70	A622- ST OMER
L17309	6 523,00	0,00	0,00	6 523,00	A370- LUYNES
L18010	17 691,48	0,00	0,00	17 691,48	A354-VITRE
L18010	17 691,48	0,00	0,00	17 691,48	A356- CHATEAUBOURG
L18010	17 691,48	0,00	0,00	17 691,48	A358-REDON
L18010	16 941,72	0,00	0,00	16 941,72	A359- RENNES
L18018	122 680,81	0,00	0,00	122 680,81	A920 - GENNEVILLIERS
L18038	7 755,30	0,00	0,00	7 755,30	A100-ST PARRES AUX TERTRES
L18043	132 807,34	0,00	0,00	132 807,34	A611- GRAND REFUGE SPA
L18049	245 110,56	0,00	0,00	245 110,56	A 370- LUYNES
L18054	67 903,07	0,00	0,00	67 903,07	A381- GRENOBLE
L18059	27 664,02	0,00	0,00	27 664,02	A600- COMPIEGNE
L18078	36 890,46	0,00	0,00	36 890,46	A752-DISPENSAIRE MALLARME
L18086	167 082,29	0,00	157 082,29	10 000,00	A800-POULAINVILLE
L18087	1 965,98	0,00	0,00	1 965,98	A920- GENNEVILLIERS
L18090	27 330,08	0,00	0,00	27 330,08	A752-DISPENSAIRE MALLARME
L18091	0,00	36 174,11	0,00	36 174,11	A370- LUYNES
L18102	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	A032- BRUGHEAS
L18107	142 079,03	0,00	0,00	142 079,03	A752-DISPENSAIRE MALLARME
L18114	37 148,18	0,00	0,00	37 148,18	A032- BRUGHEAS
L18118	6 501,40	0,00	3 250,90	3 250,50	A721 - Yvré L'Evêque
L18124	0,00	8 213,96	0,00	8 213,96	A411 - Morée
L18127	2 004,21	0,00	0,00	2 004,21	A772- VAUX LE PENIL
L18132	10 713,00	0,00	0,00	10 713,00	A920-GENNEVILLIERS
L18137	16 527,16	0,00	0,00	16 527,16	A100-ST PARRES AUX TERTRES
L18139	6 739,33	0,00	0,00	6 739,33	A920-GENNEVILLIERS
L18144	0,00	942 600,00	0,00	942 600,00	A370 - Luynes
L18161	56 914,44	0,00	0,00	56 914,44	A359- RENNES
L18163	9 263,54	0,00	0,00	9 263,54	A080- CLIRON
L18171	8 348,09	0,00	0,00	8 348,09	A752-DISPENSAIRE MALLARME
L18179	1 237,64	0,00	0,00	1 237,64	A502 TOLLEVAST
L18182	3 511,65	0,00	0,00	3 511,65	A381-GRENOBLE
L18188	23 121,79	0,00	13 121,79	10 000,00	A800-POULAINVILLE
L18197	1 006,32	0,00	0,00	1 006,32	A834-TOULON
L18200	0,00	6 600,34	0,00	6 600,34	A760-ETALONDES
L18200	0,00	6 600,34	0,00	6 600,34	A763- PETIT QUEVILLY
L18213	11 141,46	0,00	0,00	11 141,46	A359- RENNES

CODE TIERS	FONDS A ENGAGER AU 01/01/2019	NOUVELLES RESSOURCES AFFECTEES	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FONDS RESTANT A ENGAGER AU 31/12/2019	AFFECTATION / DÉPARTEMENT
L18214	0,00	4 750,00	0,00	4 750,00	A190- CHAMEYRAT
L18221	275 761,09	0,00	520,00	57 051,95	A450-ORLEANS
L18221	5 535,00	0,00	459,50	5 075,50	A920-GENNEVILLIERS
L18229	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00	Cse AMELIORER l'installation DES CHATS
L18243	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	A130 - MARSEILLE
L18257	0,00	108 459,66	0,00	108 459,66	A920 - GENNEVILLIERS
L19008	0,00	86 882,27	0,00	86 882,27	A571- FORBACH
L19015	0,00	338,40	0,00	338,40	A030 - Montlucon
L19016	0,00	58 798,33	0,00	58 798,33	A359 - RENNES
L19043	0,00	15 932,20	0,00	15 932,20	A080- CLIRON
L19079	0,00	68 881,73	0,00	68 881,73	A050-BRIANCON
L19083	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	A 300- VALLERARGUES
L19169	0,00	40 031,31	0,00	40 031,31	A356 - Châteaubourg
L19153	0,00	68 771,93	0,00	68 771,93	A772- VAUX LE PENIL
L19161	0,00	10 338,30	0,00	10 338,30	A359- RENNES
L19203	0,00	25 444,06	0,00	25 444,06	A100-ST PARRES
L19230	0,00	385,38	0,00	385,38	A834-TOULON
L19287	0,00	8 199,26	4 099,63	4 099,63	A800-POULAINVILLE
L92036	198 602,30	0,00	0,00	198 602,30	Création d'un relais ou d'un refuge
L92041	29 990,38	0,00	0,00	29 990,38	A062 - La Valmasque
L96036	0,00	-1 499,50	0,00	-1 499,50	A354-VITRE
L97022	77 351,10	0,00	0,00	76 453,10	O6 - Refuge de Nice
L97022	76 902,10	0,00	0,00	76 902,10	Ile de France
L19040	0,00	35 342,75	0,00	35 342,75	A920 GENNEVILLIERS
L19040	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	A853 CHATEAU D'OLONNE 5 000 EUR
L19092	0,00	36 009,84	0,00	36 009,84	A600- COMPIEGNE
L18241	0,00	29 105,54	0,00	29 105,54	A020-LAON
L19192	0,00	18 261,73	0,00	18 261,73	A356- CHATEAUBOURG
L19226	0,00	129 686,91	0,00	129 686,91	A030 - Montlucon
L19227	0,00	240 091,48	0,00	240 091,48	A772 - Vaux le Pénil
L19234	0,00	4 179,40	0,00	4 179,40	A020-LAON
L19241	0,00	900,51	0,00	900,51	A311-DISPENSAIRE TOULOUSE
L19242	0,00	4 850,93	0,00	4 850,93	A920-GENNEVILLIERS
L19275	0,00	31 748,72	0,00	31 748,72	A032-Brugheas
L19301	0,00	2 588,96	0,00	2 588,96	A292 - Crozon
L19302	0,00	12 049,54	0,00	12 049,54	A920-GENNEVILLIERS
L18009	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	A451- CHILLEURS AUX BOIS
LA000092	40 658,94	0,00	0,00	40 658,94	La Courneuve (93)
LA002182	67 844,97	0,00	0,00	67 844,97	71 Haute Saône
LA004007	100 946,96	0,00	0,00	100 946,96	A062 - La Valmasque
LA004048	17 226,74	0,00	0,00	17 226,74	87 Création Filiale à Limoges
LA004257	33 267,91	0,00	0,00	33 267,91	A752 - Mallarmé
LA004307	1 020,77	0,00	0,00	1 020,77	Stérilisation Chats Libres à Embrun (05)
LA005006	6 429,47	0,00	0,00	6 429,47	Stérilisation Chats Libres à Brest (29)
LA005200	4 724,13	0,00	0,00	4 724,13	Stérilisation Chats Libres à St Etienne (42)
LA006094	81 023,21	0,00	0,00	81 023,21	A920 Gennevilliers Amélioration de la Chatterie
LA006094	110 472,24	0,00	0,00	110 472,24	Création de Refuge dans le Bourbonnais (ALLIER, PUY DE DOME, LOIRE)
LA006138	824 882,88	0,00	0,00	824 882,88	A062 - La Valmasque
LA007054	40 134,65	0,00	0,00	40 134,65	Cause - INTERDICTION COMPLETE DE LA CHASSE
LA007169	294 247,90	0,00	0,00	294 247,90	A062 - La Valmasque
LA007220	21 529,47	0,00	0,00	21 529,47	42,43 Loire et Haute Loire
LA008181	472 270,70	0,00	0,00	472 270,70	A062 - La Valmasque
LA008239	315 939,06	0,00	0,00	315 939,06	A062 - La Valmasque
LA009013	9 253,29	0,00	0,00	0,00	41 Salbris
LA009136	93 995,53	0,00	0,00	93 995,53	A062 - La Valmasque
LA010096	8 384,59	0,00	0,00	8 384,59	A060 - Le Cannet AIDES AUX PERSONNES AGEES DU DISPENSAIRE
LA092029	159 301,75	0,00	0,00	159 301,75	A062 - La Valmasque
LA095018	3 771,15	0,00	0,00	3 771,15	42,43 Loire et Haute Loire
LA099052	863 163,66	0,00	0,00	863 163,66	A062 - La Valmasque
LA099055	88 261,77	0,00	0,00	88 261,77	42,43 Loire et Haute Loire
TOTAL	19 429 304,81	3 911 590,58	924 993,16	21 862 598,44	

ANNEXE 2

LISTE DES REDISTRIBUTIONS À DES PERSONNES MORALES DANS L'ANNÉE

LISTE DES REDISTRIBUTIONS A DES PERSONNES MORALES (ASSOCIATIONS) VERSEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	MONTANT EN EUROS
LE TIPI DES CHATS	600,00 €
ASSA DECLERCQ	1 000,00 €
LA POMPONNETTE	600,00 €
LES CHATS LIBRES DE LYNE	1 300,00 €
CHATS LIBRES VILLELONGUETS	4 750,00 €
NOS AMIS LES CHATS	1 500,00 €
PIPSINOÙ	1 750,00 €
NALA CHATS LIBRES DU 78	400,00 €
C.ASS.AN.DRE	500,00 €
LE CHAT L'ANGE	1 200,00 €
ASSOCIATION LES CHATS'NONYMES	1 000,00 €
ASSOCIATION REGUL'MATOU	1 600,00 €
LES AMIS DES CHATS	625,00 €
ASSOCIATION LES CHATS LIBRES DE RIANs	600,00 €
TOUCHE PAS A MON POPOTTE	2 000,00 €
YOURI	750,00 €
LES CHATS LIBRES DES SABLES D'OLONNE	800,00 €
CENTRE REGIONAL DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE CAUSSENARD	4 000,00 €
LES CHATS DE STELLA	2 000,00 €
CENTRE REGIONAL DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE POITEVINE (CSFSP)	3 000,00 €
L'ARCHE DU MONT SALVA (LES CHATS DE LULU)	500,00 €
CHATS/DOGS	500,00 €
S.O.S CHAT DU SEDANAIS	3 000,00 €
ASSOCIATION PATOUNES DE CHATS	500,00 €
LES CHATS MIRANDAIS	229,00 €
CHATS LA LA DE VALREAS	500,00 €
CHATS LIBRES DE LA FORÊT	500,00 €
LIBERTE AMOUR RESPECT ANIMAUX L.A.R.A	500,00 €
LE REFUGE DES TORTUES	4 856,52 €
BISCA REFUGE	1 500,00 €
APUS APUCES	1 750,00 €
ASSOCIATION LES ECURIES DU DERNIER RECOURS	2 000,00 €
ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DES ANES (ADADA)	10 000,00 €
UN NID A TOI "T"	500,00 €
CHATS ULISSIENS	500,00 €
AU BONHEUR DES CHATS	600,00 €
CHOISY TON CHAT	750,00 €
ENTRAIDE CHATS VILLEJUIF	750,00 €
LES COPAINS DE PAULO	500,00 €
SOCIETE DES AMIS DES CHATS DE DRAGUIGNAN	500,00 €
ASSOCIATION DES CHATS OUBLIES DU CARCASSONNAIS	875,00 €
LES CHATS DE LA RUE	500,00 €
LA FERME DE DOUDOU	1 500,00 €
CHATS DES RUES	500,00 €
L'ECOLE DU CHAT D'OLLIOULES	2 000,00 €
U FELLINU	1 200,00 €
LA PATTE SUR LE CŒUR	250,00 €
POUR L'AMOUR DES CHATS	500,00 €
VOLEE DE PIAFS	5 000,00 €
FAUN'ETC	1 000,00 €
REPAIRES DES FURET	1 000,00 €
LA CASA	2 250,00 €
LE REFUGE DE L'ECUREUIL SUR LE VIEUX CHENE	3 000,00 €
CHACALIE	250,00 €
LES AMIS DES BONOBOS EN EUROPE - ABE	2 000,00 €
SOS COUSINETS AUDIOIS	400,00 €
ADOPT'1PET	100,00 €
LES COPAINS FELINS	500,00 €
MATOUX-FORGES	500,00 €
TOTAL	83 735,52 €

ANNEXE 3

LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS DANS L'ANNÉE 2019

Aucun emprunt n'a été réalisé dans l'année

ANNEXE 4

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

EXCEDENT DE L'EXERCICE	5 725 265
(+) Augmentation nette des provisions et dépréciations	-188 172
(+) Amortissements	4 778 075
(-) diminution nette des fonds dédiés	2 433 294
(+) QP de subvention virée sur le compte de résultat	-12 610
(-) Produits de cession	0
(+) VNC des Immobilisations cédées	0
Marge brute d'autofinancement	12 735 852
Variation du BFR d'exploitation	4 295 085
FLUX NETS D'EXPLOITATION	17 030 937
(-) Acquisitions des immobilisations	-8 564 579
(+) Diminution nette des immobilisations financières	-415
(+) Produits des cessions d'actifs	0
FLUX NETS D'INVESTISSEMENT	-8 564 994
(+) Emprunt	
(+) Augmentation des fonds propres, subventions	3 831 000
(-) Diminution des dettes financières	-1 080 855
FLUX NETS DE FINANCEMENT	2 750 145
VARIATION DE TRÉSORERIE	11 216 088
Trésorerie initiale	73 339 784
Trésorerie finale	84 555 872
VARIATION DE TRÉSORERIE	11 216 088

ANNEXE 4 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

PROJET ASSOCIATIF

Conformément aux décisions prises par l'assemblée générale du 22 juin 2019, les projets ci-dessous ont été réalisés au cours de l'année pour :

SITE	TOTAL TTC
Montluçon	46 081
Brugheas	29 592
Briançon	61 908
Aix en Provence	24 537
Quimper	67 344
Vallerargues	3 128 524
Pornic	127 267
Cherbourg	405 434
Compiègne	1 070 280
Grand Refuge Pervenchere	154 647
Torreilles	1 077 056
St-Laurent de Mure	20 621
Cluses	16 649
Orgeval / Evecquemont	21 389
Poulainville	8 940
Flayosc	1 127 373
Gennevilliers	202 854
TOTAL	7 590 495

Fin 2019, la réserve s'élève à 34 534 990 €.

EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2019

L'activité de la SPA est impactée par la pandémie Covid19 depuis mars 2020.

Compte tenu des restrictions imposées par le gouvernement, le siège national de l'association a fermé ses portes à partir du 16 mars 2020 jusqu'au 25 mai 2020. Les refuges ont cessé d'accueillir du public à compter du 16 mars 2020. Les adoptions ont finalement été autorisées, sous certaines conditions à compter du 16 avril 2020.

Compte tenu de ces restrictions la SPA a eu recours au dispositif de chômage partiel pour 79 personnes sur 694.

Malgré son ampleur potentielle, cette crise n'a pas d'effet sur les comptes annuels 2019.

Par ailleurs, pour l'exercice 2020, il est impossible actuellement de chiffrer avec suffisamment de précision l'incidence de cette crise sanitaire sur l'activité et les comptes de l'association.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A) PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

Les règles de présentation et d'évaluation sont conformes aux principes généraux et aux adaptations prévues par l'avis du Conseil National de la Comptabilité C.N.C 98-12 du 17 décembre 1998 repris par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable CRC 99-01 du 16 février 1999 et de l'Autorité des Normes Comptables ANC N°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels,
- la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les règles et méthodes comptables retenues pour l'élaboration des comptes annuels au 31 décembre 2019 demeurent identiques depuis 2018. Par conséquent, aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de la période.

C) ESTIMATIONS RETENUES

En application du principe comptable de séparation des exercices, les dons et cotisations reçus postérieurement à la clôture se rattachant à l'exercice comptable ont été comptabilisés en produits à recevoir au 31 décembre 2019. Le montant provisionné à ce titre au 31 décembre 2019 s'élève à 740 848 €..

D) DURÉE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Comme pour l'exercice précédent, la durée de l'exercice clos au 31 décembre 2019 est de 12 mois.

3. NOTES SUR LE BILAN

A) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées au coût historique. Aucun frais financier n'entre dans le coût des immobilisations.

AU COURS DE L'EXERCICE 2019, LA VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES SE PRÉSENTE COMME SUI T :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2019	ACQUISITIONS	RECLASSEMENT ET VIREMENT DE POSTE À POSTE	RÉGULARISATION	SOLDE AU 31/12/2019
Autres Immobilisations incorporelles	1 716 629	10 262	278 408		2 005 299
Terrains	2 180 541	0	0		2 180 541
Constructions	72 697 291	4 738 551	4 555 507		81 991 349
Installations techniques	1 685 574	68 575	0		1 754 149
Matériel de transport	586 872	26 400	0		613 272
Matériel bureau informatique	993 232	15 464	0		1 008 696
Mobilier	591 231	0	0		591 231
Immobilisations en cours	8 146 669	3 664 795	-4 833 915	40 532	7 018 080
TOTAL	88 598 039	8 524 047	0	40 532	97 162 617

Les immobilisations en cours concernent les refuges suivants : Montluçon (1 985 330 €), Finistère (798 980 €), Arry (1 156 978 €), Poulainville (721 161 €).

LES DURÉES D'AMORTISSEMENT RETENUES SE PRÉSENTENT COMME SUI T :

NATURE	MODE	DURÉE
Immobilisations Incorporelles	Linéaire	2 ans
Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
Installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau Informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier bureau	Linéaire	5 à 10 ans

AU COURS DE L'EXERCICE 2019, LA VARIATION DES AMORTISSEMENTS SE PRÉSENTE COMME SUI T :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2019	DOTATIONS	CESSION / MISE AU REBUT	SOLDE AU 31/12/2019
Autres immobilisations incorporelles	1 486 560	380 682	0	1 867 242
Constructions	33 105 982	4 057 620	0	37 163 603
Installations techniques	1 337 989	151 555	0	1 489 544
Matériel transport	465 742	80 705	0	546 447
Matériel bureau informatique	824 377	92 056	0	916 433
Mobilier	520 746	15 457	0	536 203
TOTAL	37 741 397	4 778 075	0	42 519 472
dont exploitation		4 778 075		

ANNEXE 4 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

B) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition.

	A NOUVEAU 01/01/2019	AUGMEN- TATION	CESSION	SOLDE AU 31/12/2019
Dépôt et cautionnements	45 447	3 832	3 417	45 862
TOTAL	45 447	3 832	3 417	45 862

C) STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2019 à 732 549 €. Il s'agit principalement de produits pharmaceutiques, de nourriture, d'imprimés, d'articles pour animaux. Ces éléments sont évalués, du fait de leur rotation rapide, sur la base du dernier prix connu.

D) AUTRES CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Cette rubrique comprend les postes suivants :

DÉTAIL DES AUTRES CRÉANCES (MONTANTS EN €)	31/12/2019 BRUT	31/12/2018 BRUT
Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	391 365	483 345
Personnel	26 968	30 853
Organismes sociaux	305 990	242 446
Etat	269 625	1 051 432
Consignation TGI	65 050	56 750
Conventions de fourrière	429 956	332 102
Produits à recevoir	3 084 452	2 933 295
Legs en cours	0	1 238 493
Créance Maîtrise d'œuvre	2 792 344	2 792 344
	7 365 750	9 161 061

Les créances sont toutes à moins d'un an, à l'exception de la créance relative à la maîtrise d'ouvrage.

Cette créance correspond aux travaux facturés mais non réalisés par le maître d'œuvre en charge de la construction du refuge et de la fourrière de La Valmasque.

Ce débiteur étant en plan de continuation depuis mai 2010, la créance a été intégralement dépréciée.

La SPA a déclaré en créance les travaux facturés non réalisés ainsi que les indemnités légales de résiliation de contrat et les pénalités de retard s'y rattachant, d'un montant total de 1 427 830 €.

Ce dossier est toujours en cours en 2019.

Les produits à recevoir de 3 084 452 € correspondent :

- 740 848 € dons et adhésions
- 181 454 € parrainages / sponsorings
- 2 133 370 € dommages et intérêts dus par des tiers pour maltraitance aux animaux. Cette créance fait l'objet d'une dépréciation à 100% pour couvrir le risque de non recouvrement.
- 28 780 € divers

E) VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, d'un montant total de 69 649 330 €, sont comptabilisées sur la base du coût d'acquisition hors frais d'acquisition ou de l'évaluation donnée par les institutions financières.

Le poste « valeurs mobilières de placement » comprend 6 306 223 € de titres du compte legs Debat.

Les placements répondent à plusieurs principes :

- Placement sans risque
- Aucun frais ni à l'achat ni à la vente
- La garantie en capital.

F) CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 225 147 € au 31 décembre 2019. Elles sont composées essentiellement de factures de prestations de communications, d'informatiques et de juridiques.



G) FONDS PROPRES

- Fonds statutaires : 5 296 860 €
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés : 3 831 000 €

La SPA a hérité de deux biens à Boulogne et à Paris. Le Conseil d'administration a décidé de conserver ces locaux.

Ils sont aussi destinés à rester, à ce jour, dans nos actifs à hauteur de 3 831 000 € dans le poste « constructions ».

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 juin 2019,

- Le résultat de l'exercice 2018, soit 2 272 774 €, a été affecté au report à nouveau.
- La somme de 7 590 495 € a été prélevée du projet associatif et imputée au report à nouveau.
- L'excédent de l'exercice 2019 s'élève à 5 725 265 €.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS HORS FONDS DÉDIÉS :

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (EN €)	A NOUVEAU 01/01/2019	AFFECTATION RÉSULTAT 2018	REPRISE SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	ENGAGEMENTS À RÉALISER		RÉSULTAT 2019	SOLDE AU 31/12/2019
				EXERCICE	EX. ANT.		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 296 860						5 296 860
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	0			3 831 000			3 831 000
Autres Réserves pour projet associatif	42 125 485				-7 590 495		34 534 990
Report à nouveau	21 557 831	2 272 774			7 590 495		31 421 100
Résultat de l'exercice	2 272 774	-2 272 774				5 725 265	5 725 265
Subventions d'investissement	1 133 358		-12 610				1 120 748
TOTAL	72 386 308	-	-12 610	3 831 000	-	5 725 265	81 929 963

H) FONDS DÉDIÉS

- Fonds dédiés : 21 862 599 €

Ce poste enregistre les legs et donations assortis d'une obligation ou d'une condition d'utilisation. Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan lorsque la partie des ressources collectées auprès des légataires n'a pas encore été employée pendant l'exercice.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS :

(MONTANTS EN €)	Fonds à engager au 01/01/2019	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restants à enga- ger au 31/12/2019
Legs affectés	19 429 305	3 911 591	-1 478 297	21 862 599

I) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'évolution de ce poste se décompose comme suit :

(MONTANTS EN €)	A NOUVEAU 01/01/2019	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2019
Provisions pour risques	3 150 611	453 759	-771 307	2 833 063
Provisions pour charges	718 423	129 376	0	847 799
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 869 034	583 135	-771 307	3 680 862
dont exploitation		583 135	-771 307	
dont exceptionnel		0	0	

Les provisions pour risques au 31/12/2019 sont principalement constituées de litiges dans le cadre d'assurance vie et de legs ainsi que de litiges prudhommaux.

La provision pour charges concerne l'indemnité de départ à la retraite. Cette évaluation a été effectuée par le CIC Assurances.

Les paramètres déterminés pour cette étude sont :

- Un âge de départ à la retraite à 62 ans
- Un taux de turnover à 15 % jusqu'à 40 ans, 5 % entre 41 et 45 ans
- Un taux de revalorisation annuel des salaires à 1 %
- Un taux d'actualisation à 0,50 %

J) FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 5 315 396 €. Le montant des factures non parvenues inclus dans ce poste se monte à 895 446 €.

K) DETTES FISCALES ET SOCIALES

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES (MONTANTS EN €)	BRUT 31/12/2019	BRUT 31/12/2018
Personnel	2 700 286	2 601 089
Organismes sociaux	2 571 135	2 440 902
Etat : TVA	173 972	239 435
Etat : taxes sur les salaires	121 598	137 912
Etat : autres taxes	492 334	535 778
TOTAL	6 059 325	5 955 116

L) AUTRES DETTES

(MONTANTS EN €)	31/12/2019	31/12/2018
Legs Debat	6 574 466	6 567 096
Charges à payer	65 498	49 660
Créditeurs frais mission	59 409	22 955
Divers	2 030 781	130 499
TOTAL	8 730 154	6 770 210

Hormis le compte Debat, dont l'échéance est à plus d'un an, les autres dettes sont à échéance à moins d'un an.

La poste « Divers » est composée essentiellement de 1 777 627 € de legs en cours.

ANNEXE 4 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

A) ADHÉSIONS

Les adhésions reçues au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 691 785 €, représentant 20 940 adhérents.

B) DONS

Les dons perçus en 2019 s'élèvent à 20 740 085 €, soit une hausse de 3 339 140 €. La progression de 19,19 % est due essentiellement à une très forte croissance du digital et des prélèvements automatiques.

Les dons affectés s'élèvent à 635 788 €.

C) RESSOURCES GÉNÉRALES

Les ressources générales de 11 367 924 € comprennent essentiellement les adoptions, le produit perçu au titre des conventions de fourrières, les ventes diverses et la participation au fonctionnement des dispensaires.

D) LEGS ET DONATIONS

Ce poste enregistre les libéralités perçues au cours de l'exercice soit 34 223 332 €. Nous constatons une augmentation de 3.29 %

E) AUTRES PRODUITS

Ce poste, dont le montant s'élève à 1 082 274 €, enregistre essentiellement le parrainage/redevance pour 400 068 € et du mécénat pour 261 422 €.

F) PRODUITS FINANCIERS

Suite aux différents placements, les produits financiers 2019 s'élèvent à 727 022 €.

G) IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La SPA est assujettie à l'impôt sur les sociétés au titre :

- des activités commerciales, dont la gestion des fourrières pour 140 007 €.
- des revenus de certains placements financiers pour 85 620 €.

5. AUTRES INFORMATIONS

A) EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2019 est de 688 salariés dont la ventilation se présente comme suit :

	2019		
	TOTAL	SIÈGE	SITES
EFFECTIF TOTAL	688	107	581
DONT CADRES	195	67	128

B) ENGAGEMENT HORS BILAN SUR LEGS

Dès l'acceptation du Conseil d'administration de la SPA, les biens constituant les legs (biens mobiliers et immobiliers) sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des frais de réalisation pouvant grever ces biens.

Lors de la réalisation effective d'un bien (par cession ou activation), le produit net est comptabilisé.

Les valeurs des biens immobiliers retenues pour les engagements reçus (hors bilan) sont estimées sur la base d'une expertise immobilière réalisée par le notaire en charge du dossier de succession ou par le service des domaines.

C) ENGAGEMENT DE RETRAITE

Au 31 décembre 2019, une dotation sur les engagements de retraite d'un montant de 129 376 € a été effectuée.

D) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes se sont élevés à 99 600 € au titre de l'exercice 2019.

E) FRAIS DE MISSION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le montant total des frais de missions remboursés aux administrateurs dans le cadre de leurs fonctions s'est élevé à 19 689 € pour 2019.

F) SALAIRES

Le montant global annuel brut 2019 des trois salaires des principaux cadres dirigeants s'élève à 276 162.91 €.



6. NOTES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

A) NOTES SUR LES MODALITÉS D'ÉLABORATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

L'association Société Protectrice des Animaux - SPA est un organisme faisant appel à la générosité du public. En application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC 2008-12 du Comité de la réglementation comptable, la SPA est tenue d'établir un Compte d'Emploi annuel des Ressources - CER au regard de l'article 3 de la loi de 1991.

Le CER est destiné à mettre en perspectives les dons collectés et les coûts des moyens mis en œuvre.

Le compte d'emploi annuel des ressources ne saurait être confondu avec le compte de résultat qui comptabilise les charges et les produits (par nature) de l'ensemble des activités de l'association. La SPA a développé deux axes analytiques : un axe pour les sites et services et un axe pour l'emploi des ressources.

La SPA a décidé, pour une information plus claire et plus complète, de faire une présentation intégrant la totalité de ses ressources et de ses emplois.

B) NOTES SUR LES EMPLOIS

Le total des emplois s'élève pour l'année 2019 à 60 900 518 €, dont 44 033 880 € de missions sociales.

DÉPENSES DE MISSIONS SOCIALES

NATURE DE DÉPENSE DES MISSIONS SOCIALES	2019	2018	VARIATION
Nourriture des animaux	1 165 272	1 489 303	-21,76%
Soins aux animaux	8 147 258	7 666 511	6,27%
Fournitures pour animaux	665 872	512 420	29,95%
Nettoyage entretien réparations structures	1 270 184	1 431 269	-11,25%
Frais de fonctionnement des structures	3 405 403	3 960 058	-14,01%
Frais de personnel médical	3 135 716	3 458 642	-9,34%
Frais de personnel polyvalent	14 389 613	12 418 173	15,88%
Frais de personnel de gestion des structures	2 919 497	3 269 967	-10,72%
Amortissement du matériel et des structures	4 209 814	3 265 779	28,91%
Frais des actions spécifiques	2 294 222	1 099 442	108,67%
Frais de personnel des actions spécifiques	1 174 443	2 519 926	-53,39%
Frais de communication	1 161 847	1 139 721	1,94%
Frais de personnel communication	94 740	217 559	-56,45%
TOTAL MISSIONS SOCIALES	44 033 880	42 448 769	3,73%

Les dépenses de missions sociales se décomposent selon les affectations suivantes :

- Dépenses opérationnelles propres aux établissements et délégations (40 510 675 €).
- Dépenses opérationnelles relatives à des actions spécifiques (2 106 737 €).
- Dépenses de communication de sensibilisation à la protection animale (1 416 468 €).

ANNEXE 4 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES PROPRES AUX ÉTABLISSEMENTS ET DÉLÉGATIONS (40 510 675 €)

Elles se répartissent comme suit :

ETABLISSEMENT	2019	2018	%
Laon	597 842	575 002	3,97%
Montluçon	413 037	371 187	11,27%
Brugheas	955 820	898 184	6,42%
Briançon	260 279	245 399	6,06%
Le Cannet	392 835	366 240	7,26%
Argentière en Besse	6 303	4 372	44,18%
Nice	147 880	110 946	33,29%
Cliron	436 638	447 150	-2,35%
Mirepoix	410 095	407 513	0,63%
St Parres aux Tertres	437 224	421 924	3,63%
Lézignan	107 037	99 187	7,91%
Port la Nouvelle	252 446	203 002	24,36%
Millau	423 154	405 879	4,26%
Marseille	238 382	234 516	1,65%
Aix en Provence	362 064	337 238	7,36%
Maubert Fontaine	28 384	0	n/a
Cabourg	285 611	272 780	4,70%
Tulle	339 271	325 410	4,26%
Ajaccio	535 918	477 083	12,33%
Valence	0	9 838	n/a
Plouhinec	410 055	314 382	30,43%
Quimper	503 067	462 117	8,86%
Crozon	192 032	154 877	23,99%
Vallerargues	1 020 975	743 156	37,38%
Toulouse	294 866	271 805	8,48%
Bordeaux	158 501	146 263	8,37%
Vitré	302 441	244 611	23,64%
Châteaubourg	299 422	260 210	15,07%
Redon	319 077	284 984	11,96%
Rennes	991 335	924 630	7,21%
Luynes	897 165	780 233	14,99%
Grenoble	276 268	254 720	8,46%
Lons le Saunier	261 568	229 084	14,18%
St Pierre du Mont	565 148	508 820	11,07%
Morée	810 802	722 348	12,25%
Pornic	891 319	613 638	45,25%
Orléans	165 123	157 751	4,67%
Chilleurs aux Bois	483 790	419 587	15,30%
Cholet	494 257	447 518	10,44%
Cherbourg/Tollevast	566 691	481 687	17,65%
Vecquemont	1 666	5 301	-68,58%

ETABLISSEMENT	2019	2018	%
Valdelancourt	0	119 031	n/a
Inzinzac	273 230	211 783	29,01%
Forbach	460 368	482 105	-4,51%
Arry	714 647	612 255	16,72%
Sarreguemines	350 771	328 232	6,87%
Thionville	664 420	667 867	-0,52%
Tourcoing	289 929	270 662	7,12%
Compiègne	978 242	844 712	15,81%
Pervenchère	1 412 180	1 303 386	8,35%
Saint Omer	630 202	562 204	12,09%
Liévin	561 389	548 337	2,38%
Tilloy-les-Mofflaines	722 561	663 677	8,87%
Torreilles	424 592	301 862	40,66%
Perpignan CAP	1 011 582	994 281	1,74%
Lyon	476 628	469 178	1,59%
Marennes	631 855	579 616	9,01%
Yvré l'Evêque	825 588	726 375	13,66%
Cluses	379 563	237 561	59,78%
Paris	455 898	477 526	-4,53%
Etalondes	324 651	301 800	7,57%
Le Petit Quevilly	162 505	205 349	-20,86%
Maison SPA Paris	467 437	0	n/a
Vaux le Pénil	1 140 189	1 075 972	5,97%
Hermeray	1 055 430	975 328	8,21%
Plaisir	1 355 734	1 237 505	9,55%
Orgeval	905 939	804 896	12,55%
Niort	171 153	111 791	53,10%
Poulainville	731 977	698 743	4,76%
Le Garric	696 258	751 605	-7,36%
Golfech	257 625	224 913	14,54%
Flayosc	579 881	526 163	10,21%
Toulon	305 311	386 462	-21,00%
La Roche sur Yon	491 613	434 544	13,13%
Château d'Olonne	360 051	383 250	-6,05%
Chamarande	998 337	938 239	6,41%
Gennevilliers	1 652 398	1 658 531	-0,37%
Guadeloupe	559 412	460 682	21,43%
Kourou	0	414 233	n/a
Saint Laurent de Mure	265 240	114 251	132,16%
Tous sites+ Fermés	230 100	726 645	-68,33%
TOTAL	40 510 675	37 472 121	8,11%

RÉPARTITION DES EMPLOIS DES ÉTABLISSEMENTS PAR ACTIVITÉ :

ACTIVITÉ	2019	2018	VARIATION
Maison SPA	2 251 431	1 430 649	57,37%
Dispensaire	3 226 919	3 356 718	-3,87%
Refuge	21 128 688	20 923 304	0,98%
Fourrière	13 305 632	11 195 182	18,85%
Multi-activités	598 005	566 267	5,60%
TOTAL	40 510 675	37 472 121	8,11%

DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ET DE SENSIBILISATION DU PUBLIC (3 523 204 €). Ce poste regroupe les actions entreprises par le siège et directement liées à l'objet social (fonctionnement du service des délégués-enquêteurs et de la cellule-anti-traffic, actions juridiques pour la protection d'animaux, aides aux animaux de personnes démunies...), ainsi que les dépenses de communication participant à la sensibilisation de l'opinion publique.

ACTIVITÉS	2019	2018	VARIATION
Cellule Anti-Trafic	292 588	284 564	2,82%
Délégués et Enquêtes	84 029	394 915	-78,72%
Juridique Protection	653 838	673 517	-2,92%
Jeunes SPA	38 514	45 698	-15,72%
Pôle Protection - Aides Distribuées	1 037 767	926 102	12,06%
Sensibilisation à la Protection Animale	1 215 145	1 294 572	-6,14%
Services supports et achats centralisés	201 323	636 257	-68,36%
TOTAL	3 523 204	4 255 625	-17,21%

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 7 465 913 €

TABLEAU DES FRAIS DE COLLECTE DE FONDS

NATURE DE DÉPENSE	2019	2018	VARIATION
Frais de gestion et traitement des legs	39 424	606 234	-93,5%
Frais de gestion et traitement des dons	6 412 752	5 263 456	21,8%
Frais de gestion pour recherche de concours publics	101 939	142 963	-28,7%
Frais du personnel pour recherche de fonds	911 798	921 364	-1,0%
TOTAL	7 465 913	6 934 018	7,7%

Ils comprennent les frais de recherche, les frais de traitement des ressources issues de la générosité du public (marketing, tenue de fichiers, publicité...), y compris le personnel affecté à ces tâches.



FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME : 9 400 725 €

Ce poste se décompose comme suit :

TYPE DE DÉPENSES	2019	2018	VARIATION
Frais de gestion	2 599 242	2 558 237	1,60%
Frais de communication	977 267	681 236	43,45%
Frais du personnel	4 112 907	2 468 165	66,64%
Impôts et taxes	567 856	544 610	4,27%
Dotations aux amortissements	568 261	639 873	-11,19%
Frais financiers	264 767	241 467	9,65%
Charges exceptionnelles	282 869	642 288	-55,96%
TOTAL	9 400 725	7 775 877	20,90%

Les frais du personnel administratif correspondent principalement aux frais de siège et au personnel administratif.

MÉTHODE D'AFFECTATION POUR L'EMPLOI DES RESSOURCES ET POINT SUR LA FISCALISATION :

Les ressources collectées auprès du public sont affectées sur les différentes rubriques d'emploi, en complément des autres ressources non collectées auprès du public généré par chaque rubrique d'emploi.

ANNEXE 4 (SUITE)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES

Au titre de l'exercice 2019, l'activité commerciale de l'association est bénéficiaire de 517 725 € après impôts :

		MISSIONS SOCIALES	RECHERCHE DE FONDS	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL
ACTIVITÉ FOURRIÈRE :	Ressources :	1 689 946	0	1 132 142	2 822 088
	Emplois :	-1 962 946	-332 615	-8 802	-2 304 363
RÉSULTAT DU SECTEUR COMMERCIAL APRÈS IMPÔT :					517 725

L'association est également fiscalisée sur ses revenus de capitaux mobiliers, y compris les loyers des biens en gestion temporaire dans le cadre des successions. Ils génèrent un résultat après impôt de 748 377 €.

		MISSIONS SOCIALES	RECHERCHE DE FONDS	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL
REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS :	Ressources nettes imposables			833 997	833 997
	IS sur revenus mobiliers			-85 620	-85 620
	Résultat après impôt				748 377



C) NOTES SUR LES RESSOURCES

Le total des ressources s'élève pour l'année 2019 à 69 065 558 €.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC : 54 993 417 €

Les ressources de l'Association sont constituées principalement de legs pour 34 223 332 € et de dons pour 20 740 085 €.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	2019	2018	VARIATION
Dons manuels non affectés	20 104 297	16 937 658	18,7%
Dons manuels affectés	635 788	463 287	37,2%
Legs et autres libéralités non affectés	30 311 741	26 045 941	16,4%
Legs et autres libéralités affectés	3 911 591	7 087 139	-44,8%
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	30 000	30 000	0,0%
TOTAL	54 993 417	50 564 025	8,8%

Les ressources collectées auprès du public en 2019 sont en hausse de 8.8 % par rapport à 2018.

Les dons ont progressé de 3 339 140 €.

Les recettes de legs ont augmenté de 1 090 251 €.

AUTRES FONDS PRIVÉS : 261 422 €

AUTRES FONDS PRIVES	2019	2018	VARIATION
Mécénat	261 422	220 689	18,5%
TOTAL	261 422	220 689	18,5%

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS : 1 849 149 €

Ce poste se ventile comme suit :

NATURE DES CONCOURS PUBLICS	2019	2018	VARIATION
Subventions d'aide à l'emploi	9 957	55 708	-82,1%
Subventions de fonctionnement des communes	197 708	204 818	-3,5%
Autres concours publics	12 610	4 495	180,5%
Subventions de fourrières	0	91 823	-100,0%
Conventions de fourrières	1 628 874	1 523 960	6,9%
TOTAL	1 849 149	1 880 803	-1,7%

AUTRES PRODUITS : 11 961 570 €

Ce poste se ventile comme suit :

NATURE DES AUTRES PRODUITS	2019	2018	VARIATION
Cotisations	691 785	678 555	1,9%
Adoptions	7 425 240	6 768 200	9,7%
Participations des usagers des dispensaires	920 481	709 329	29,8%
Autres recettes provenant des missions sociales	456 310	787 016	-42,0%
Manifestations	92 907	172 211	-46,1%
Ventes diverses d'objets	492 934	439 981	12,0%
Revenus des biens	250 268	313 286	-20,1%
Produits financiers	727 022	795 244	-8,6%
Redevances Parrainage	400 068	324 320	23,4%
Produits exceptionnels	220 526	817 278	-73,0%
Autres produits divers	284 028	177 096	60,4%
TOTAL	11 961 570	11 982 515	-0,2%

Les cotisations, d'un montant de 691 785 € sont en hausse de 1,9 %.

Les participations aux frais d'adoptions 7 425 240 € sont en progression de 9,7 %.

Les participations des usagers des dispensaires augmentent de 29,8 %.

Les redevances parrainage sont en hausse de 23,4 %

D) ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES

Un recensement a été effectué en 2019 sur le nombre de personnes bénévoles au sein de la SPA. Cette valorisation s'élève à 486 661 €.

De plus, l'association a valorisé à 445 560 € le bénévolat des délégués-présidents.

E) INDICATION SUR LA VALEUR DES IMMOBILISATIONS

La valeur nette comptable des immobilisations au 31 décembre 2019 s'élève à 53 627 600 €.

F) INDICATION SUR LES TITRES DE PLACEMENT

Le montant des titres de placement s'élève au 31 décembre 2019 à 69 649 330 €.



ANNEXE 5

LISTE DES DÉLÉGATIONS ET STRUCTURES 2019

NOM	ADRESSE	COMPLEMENT	CP	VILLE	TÉLÉPHONE
Refuge-Fourrière des Prés de Longuevalle - Laon	Chemin de la Croix de Chivy		02000	LAON	03 23 20 42 54
Refuge-Fourrière La Loue - Montluçon	35, rue de la Loue		03100	MONTLUÇON	04 70 29 63 23
Refuge de Brugheas	9 bis, La Boucharde		03700	BRUGHEAS	04 70 32 43 42
Refuge Le Chazal - Briançon	Route des Maisons Blanches	BP 82	05100	BRIANÇON	04 92 21 15 29
Refuge de Cliron	8, route de Renwez		08090	CLIRON	03 24 54 90 40
Refuge-Fourrière Le Clergue - Mirepoix	Route de Villefranche		09500	MIREPOIX	05 61 68 89 77
Refuge-Fourrière de Menois - Saint-Parres-aux-Tertres	C.D. de Baires		10410	SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	03 25 81 17 83
Refuge de Port-la-Nouvelle *	615, route de la Palme		11210	PORT-LA-NOUVELLE	04 68 33 61 08
Refuge-Fourrière L'Escale - Millau	Route de Paulhe		12100	MILLAU	05 65 61 26 27
Refuge des Chiens en Liberté - Michèle Dottore - Aix en Provence	Route de la Tour d'Arbois		13290	AIX-EN-PROVENCE	04 42 90 57 50
Refuge-Fourrière de Cabourg	Avenue de l'Hippodrome		14390	CABOURG	02 31 28 09 71
Refuge-Fourrière de Chameyrat	"La Rochette"	RN 89	19330	CHAMEYRAT	05 55 27 26 81
Refuge-Fourrière de Plouhinec	Trohonan		29780	PLOUHINEC	02 98 70 44 93
Refuge du Corniguel - Quimper	Avenue Denis Papin		29000	QUIMPER	02 98 64 87 35
Refuge-Fourrière de Crozon *	Z.A. de Kerdanvez		29160	CROZON	09 72 64 70 99
Refuge Les Garrigues - Vallérargues			30580	VALLERARGUES LUSSAN	04 66 72 93 20
Refuge de Vitré *	Le Bois Pinson	Route des Eaux	35500	VITRE	02 99 75 21 32
Refuge-Fourrière de Châteaubourg	Chemin de la Gouligatière		35220	CHATEAUBOURG	02 99 62 32 65
Refuge La Verdière - Redon			35600	SAINTE-MARIE-DE-REDON	02 99 72 40 97
Refuge de Rennes	5.A, rue Roland Doré		35000	RENNES	02 99 59 32 74
Refuge Mme Roger Butet - Luynes	Malitourne	BP 44	37230	LUYNES	02 47 42 10 47
Refuge de Saint-Pierre-du-Mont	Lieu-dit "Candille"	Route Départementale 390	40280	SAINT-PIERRE-DU-MONT	05 58 46 00 99
Refuge-Fourrière Jean Leriche - Morée	Les Grandes Bretonnières		41160	MOREE	02 54 82 09 79
Refuge-Fourrière Saint Roch - Pomic/St Père-en-Retz	Le Brandais		44210	CLION-SUR-MER	02 40 21 75 92
Refuge Le Moulin d'en Haut - Chilleurs-aux-Bois	Rue de la gare		45170	CHILLEURS-AUX-BOIS	02 38 32 98 11
Refuge-Fourrière de l'Espérance - Cholet *	Route de Toulemonde	La Bonnauderie	49300	CHOLET	02 41 71 99 99
Refuge-Fourrière du Cotentin - Tollevast	3 RN 13 Lieu-dit Les Tourterelles		50470	TOLLEVAST	02 33 20 49 74
Refuge Yvette Scordia - Inzinzac	Bois du Trémelin		56650	INZINZAC-LOCHRIST	02 97 36 02 26
Refuge Gerhard Cramer - Arry	Ferme du Voisage	Route Nationale	57680	ARRY	03 87 52 08 99
Refuge-Fourrière de Forbach	1, rue Saint Guy		57600	FORBACH	03 87 87 29 30
Refuge-Fourrière de Sarreguemines	100, chemin du Bruchwies		57200	SARREGUEMINES	03 87 98 82 63
Refuge-Fourrière de Thionville	101, chemin des Mineurs Oeustrange		57100	THIONVILLE	03 82 50 31 45
Refuge-Fourrière de Compiègne	2, avenue de l'Armistice		60200	COMPIEGNE	03 44 40 21 20
Le Grand Refuge - Pervenchères	Lieu-dit La Chevie		61360	PERVENCHERES	02 33 83 08 66
Refuge de Tilloy-les-Mofflaines	Rue Laennec	Zone Industrielle Est	62217	TILLOY-LES-MOFFLAINES	03 21 60 09 74
Refuge-Fourrière Le Brockus - Saint Omer *	Allée du Général Grammont		62500	SAINT-OMER	03 21 98 43 03
Refuge de Perpignan	Lieu-dit la Liabanère		66000	PERPIGNAN	04 68 57 52 53
Refuge Le Jardin de la Padrine - Toreilles	Route de Villelongue		66440	TORREILLES	04 68 28 20 36
Refuge de Marennes	660, chemin de Chantemerle		69970	MARENNES	04 72 70 46 36
Refuge d'Yvré L'Evêque	La Ferme des Arches	Route de Changé	72530	YVRE L'EVEQUE	02 43 84 32 17
Refuge De la Vallée Blanche - Cluses *	280, rue de la Garette		74300	CLUSES	04 50 96 00 83
Refuge-Fourrière d'Etalondes	Route de Boscrocourt		76260	ETALONDES	02 35 86 88 51
Refuge de Vaux-le-Pénil	Lieu-dit "Les Prés Neufs"		77000	VAUX-LE-PENIL	01 60 56 54 60
Refuge La Berthière - Hermeray			78125	HERMERAY	01 34 83 50 28
Refuge d'Orgeval	1, Route Royale		78630	ORGEVAL	01 39 08 05 08
Refuge-Fourrière de Plaisir	C.D. 134	Bois de Sainte Apolline	78370	PLAISIR	01 34 89 05 47
Refuge de Poulainville	Rue des Aubivats		80260	POULAINVILLE	03 22 52 01 47
Refuge-Fourrière Puech de Barret - Le Garric	Route de Valdériès		81450	LE GARRIC	05 63 36 51 92
Refuge-Fourrière Des Deux Rives - Golfech	Route du stade	BP 42	82400	GOLFECH	05 63 39 55 20
Refuge-Fourrière La Ferme du Relais - Flayosc	125, route de Lorgues		83780	FLAYOSC	04 94 70 70 66
Refuge-Fourrière de La Roche-sur-Yon	Impasse François Cevert	Route de Nantes	85000	LA ROCHE-SUR-YON	02 51 05 41 01
Refuge Les Petites Prises - Château d'Olonne			85180	CHATEAU D'OLONNE	02 51 95 62 46
Refuge de Chamarande	CD 99 - Le Parc du Lys	Lieu-dit "Le Poirier Rouge"	91730	CHAMARANDE	01 60 82 32 93
Refuge Grammont - Gennevilliers	30, avenue du Général de Gaulle		92230	GENNEVILLIERS	01 47 98 57 40
Refuge du Papillon	Aérogare Guadeloupe Pôle Caraïbes	Morne Mamiel	97139	LES ABYMES	05 90 21 12 80
Dispensaire SPA Jeanine Vincent Le Cannet *	17, avenue Maurice Jeanpierre		06110	LE CANNET	04 93 69 92 95
Dispensaire SPA Marseille	24, rue d'Eguison		13010	MARSEILLE	04 91 80 38 89
Dispensaire SPA Toulouse	3, impasse de Sicile		31400	TOULOUSE	05 61 25 94 19
Dispensaire SPA Grenoble	169, cours de la Libération		38000	GRENOBLE	04 76 09 43 67
Dispensaire SPA Orléans	38 bis, rue du Poirier Rond		45000	ORLEANS	02 38 83 15 22
Dispensaire SPA Liévin	11, rue Nicolas Leblanc		62800	LIEVIN	03 21 45 25 55
Dispensaire SPA Perpignan	Lieu dit la Liabanère		66000	PERPIGNAN	04 68 57 52 50
Dispensaire SPA Lyon	62, rue Saint Maximin		69003	LYON	04 78 52 61 17
Dispensaire SPA Paris	5, avenue Stéphane Mallarmé		75017	PARIS	01 46 33 94 37
Dispensaire SPA Le-Petit-Quevilly	1, rue René Manesse		76140	LE-PETIT-QUEVILLY	02 35 63 20 27
Dispensaire SPA Poulainville	Rue des Aubivats		80260	POULAINVILLE	03 22 52 16 30
Dispensaire SPA Toulon	32, rue Berthier		83000	TOULON	04 94 03 33 00
Maison SPA Nice	74 rue de France		06000	NICE	04 93 71 77 63
Maison SPA Lézignan *	12, rue Guynemer		11200	LEZIGNAN CORBIERES	04 68 27 42 13
Maison SPA Ajaccio *	18, cours du Général Leclerc		20000	AJACCIO	04 95 28 13 04
Maison SPA Bordeaux	64 rue Fondaudège		33000	BORDEAUX	05 57 83 28 77
Maison SPA Lons-le-Saunier	39, rue Jean Jaurès		39000	LONS-LE-SAUNIER	03 84 24 82 20
Maison SPA Tourcoing *	5, place de la Croix Rouge		59200	TOURCOING	03 20 25 54 55
Maison SPA Niort	22, avenue Jacques Bujault		79000	NIORT	09 64 42 60 59
Délégation des Deux-Sèvres	22, avenue Jacques Bujault		79000	NIORT	06 75 00 59 10

(*) Site géré par une délégation bénévole

TABLEAU DE PASSAGE

COMPTE DE RÉSULTAT ➤ COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

PRODUITS / RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	AUTRES FONDS PRIVÉS	CONCOURS PUBLICS	AUTRES PRODUITS	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	REPRISE DE PROVISION	REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	TOTAL GÉNÉRAL
PRODUITS D'EXPLOITATION								
COTISATIONS				691 785	691 785			691 785
DONS	20 740 085				20 740 085			20 740 085
RESSOURCES GENERALES			1 628 874	9 739 050	11 367 924			11 367 924
LEGS ET DONATIONS	34 223 332				34 223 332			34 223 332
AUTRES PRODUITS	30 000	261 422	207 665	583 187	1 082 274			1 082 274
REPRISE SUR PROVISIONS ET AMORT., TRANSFERTS CHARGES				62 765	62 765	771 307		834 072
TOTAL	54 993 417	261 422	1 836 539	11 076 787	68 168 165	771 307		68 939 472
PRODUITS FINANCIERS								
TOTAL				727 022	727 022			727 022
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUR OPERATION DE GESTION				157 762	157 762			157 762
SUR OPERATION EN CAPITAL			12 610		12 610			12 610
REPRISE SUR PROVISIONS								
TOTAL			12 610	157 762	170 372			170 372
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS								
TOTAL							1 832 387	1 832 387
TOTAL DES PRODUITS								
TOTAL DES PRODUITS	54 993 417	261 422	1 849 149	11 961 570	69 065 558	771 307	1 832 387	71 669 252

TABLEAU DE PASSAGE (SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT ➤ COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CHARGES / EMPLOIS	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	DOTATIONS AUX PROVISIONS	ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR LEGS AFFECTÉS	TOTAL GÉNÉRAL
CHARGES D'EXPLOITATION							
ACHATS DE MARCHANDISES ET MATIERES	4 426 932	0	113 876	4 540 808			4 540 808
VARIATION DE STOCKS	-209 948	5 950	51 255	-152 743			-152 743
AUTRES ACHATS	1 960 439	254	254 973	2 215 666			2 215 666
CHARGES EXTERNES	10 533 339	6 387 453	3 077 115	19 997 907			19 997 907
IMPOTS ET TAXES	1 786 423	79 487	537 318	2 403 228			2 403 228
SALAIRES ET TRAITEMENTS	15 059 441	681 658	2 741 373	18 482 472			18 482 472
CHARGES SOCIALES	5 183 246	248 280	1 237 293	6 668 819			6 668 819
DOTATION AUX AMORTISSEMENT ET DEPRECIATIONS	4 209 814	0	568 261	4 778 075			4 778 075
DOTATION AUX PROVISIONS				0	583 135		583 135
AUTRES CHARGES	541 463	5 113	156 992	703 568			703 568
TOTAL	43 491 149	7 408 195	8 738 456	59 637 800	583 135		60 220 934
CHARGES FINANCIERES							
TOTAL	4 827		126 256	131 083			131 083
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
SUR OPERATION DE GESTION	537 905	57 717	310 387	906 009			906 009
SUR OPERATION EN CAPITAL							
DOTATION AUX AMORT, DEPRECIATIONS,PROVISIONS					194 654		194 654
TOTAL	537 905	57 717	310 387	906 009	194 654		1 100 663
IMPOTS SUR LES BENEFICES							
TOTAL			225 627	225 627			225 627
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES							
TOTAL				0		4 265 680	4 265 680
TOTAL				0		4 265 680	4 265 680
TOTAL DES CHARGES							
TOTAL DES CHARGES	44 033 880	7 465 913	9 400 725	60 900 518	777 789	4 265 680	65 943 987



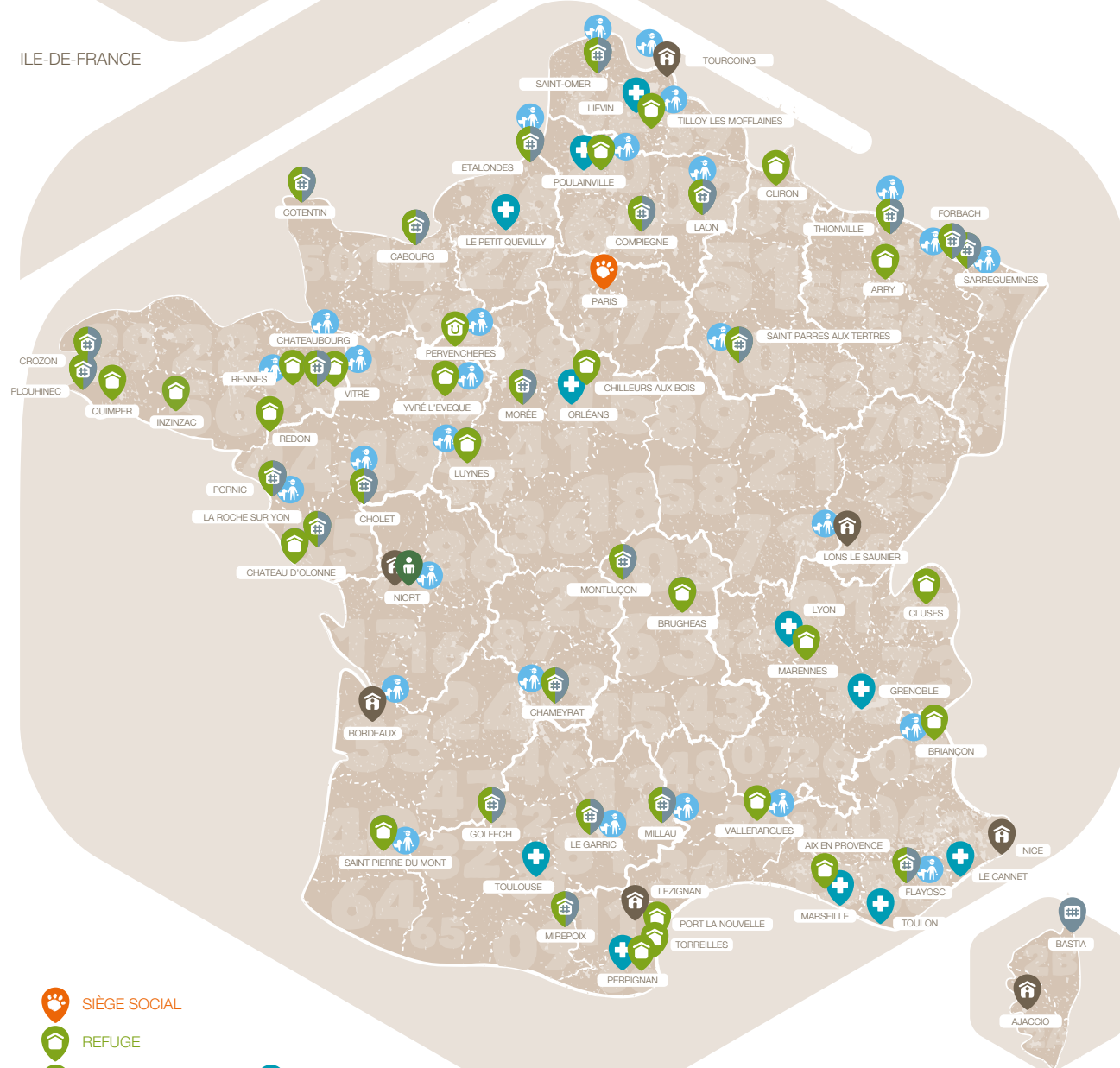
ILE-DE-FRANCE



GUADELOUPE



Retrouvez la liste des
refuges et structures
de la SPA sur :
www.la-spa.fr



 SIÈGE SOCIAL

 REFUGE

 GRAND REFUGE

 REFUGE - FOURRIÈRE

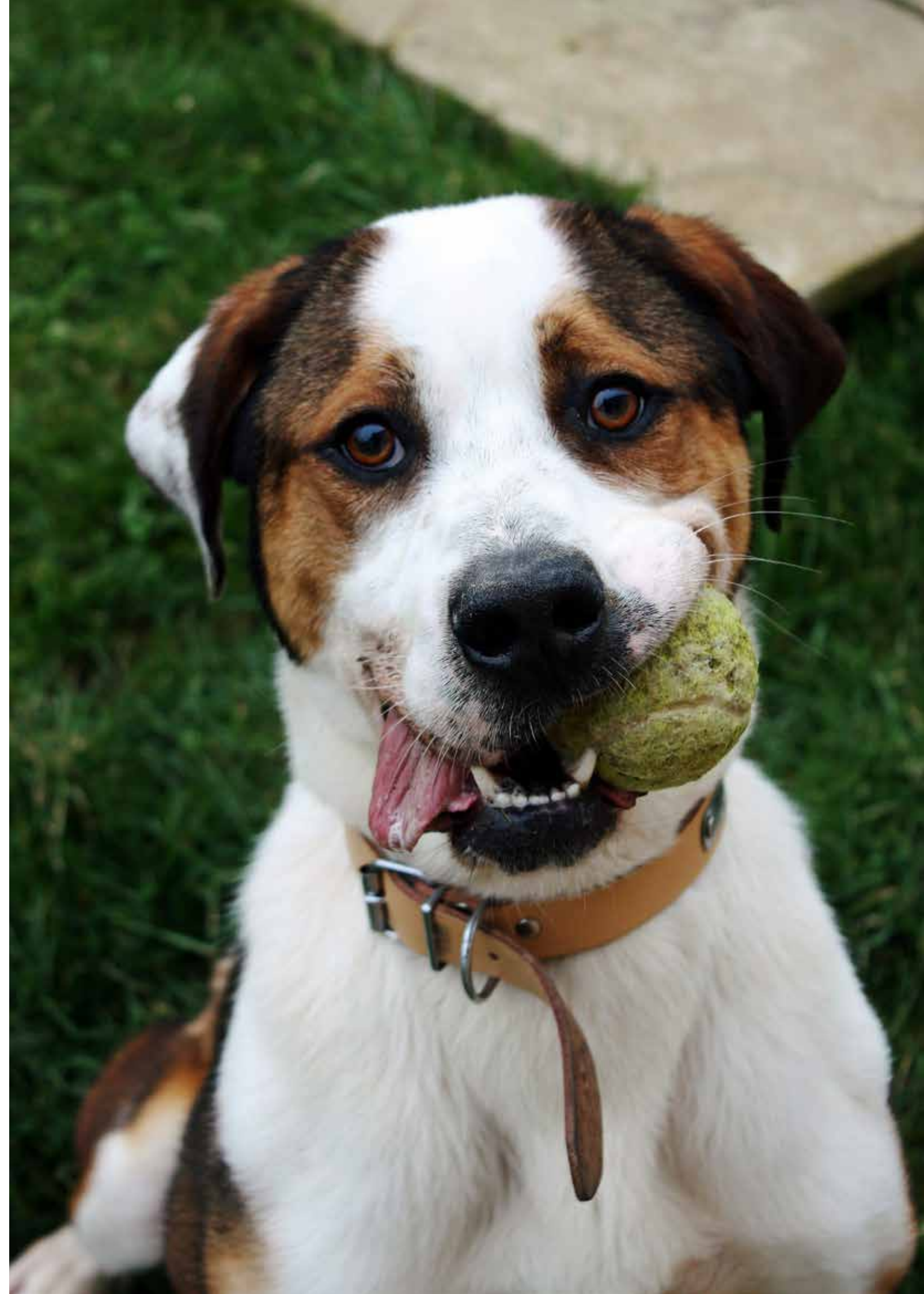
 FOURRIÈRE

 DISPENSAIRE

 MAISON SPA

 DÉLÉGATION (sans établissement)

 CLUB JEUNES





La Société Protectrice des Animaux
39 boulevard Berthier
75847 Paris cedex 17
www.la-spa.fr